

LE CANADA AU SECOURS DE L'EUROPE



LA REINE REND VISITE AUX SINISTRES — Quelques heures à peine après que le désastre qui a frappé, en fin de semaine, la Grande-Bretagne, ainsi que la Belgique et la Hollande, Sa Majesté la reine Elisabeth II a visité les régions éprouvées de son pays afin de

se rendre compte de la situation et d'apporter son secours moral aux sinistrés. On l'aperçoit ci-dessus, de dos, alors qu'elle converse avec la famille Butcher, à Kings Lynn. Mme Jack Butcher tient dans ses bras son dernier-né, âgé de deux mois, tandis que son époux tient Jackie, 16 mois.

⊙ (P.C.f.) — Dans les grandes villes et dans les petits villages, les Canadiens s'unissent spontanément pour venir en aide aux populations des régions de la Grande-Bretagne et du nord-ouest de l'Europe que l'inondation a dévastées. Les gouvernements fédéral et provinciaux s'associent à ce mouvement.

Pour la deuxième fois en moins de dix ans, le pays tend une main secourable à ses voisins d'outre-Atlantique dans un esprit qui rappelle fortement celui qui a régné aux jours de la deuxième guerre mondiale.

A chaque heure s'allonge la liste des localités qui ont entrepris des campagnes pour recueillir de l'argent, des vêtements et des médicaments pour les victimes de l'inondation. Il se pourrait qu'un fonds national soit créé pour coordonner toute cette activité.

Bien des gens se souviennent de leurs propres jours d'épreuve et de la générosité du peuple britannique. Ils profitent de l'occasion pour manifester leur reconnaissance de façon concrète.

Une de ces localités est Winnipeg, où une inondation a exercé ses ravages en 1950. Le maire Gar-

(Suite à la page 9)

Sa Majesté la reine Elisabeth chef du Commonwealth

(LIRE EN PAGE 7)

Le règlement des parcomètres a été approuvé par le conseil

Le conseil de ville a approuvé, à sa séance d'hier après-midi, le projet de règlement qui lui avait été soumis par le comité exécutif, à l'effet de permettre l'établissement de parcomètres à certains endroits, sur la propriété de la ville.

Toutefois, le projet de règlement n'a pas été approuvé tel que soumis par le comité exécutif.

Dans sa rédaction originale, le projet de règlement stipulait que le choix des endroits où devaient être installés des parcomètres, ainsi que la durée du stationnement redevaient des services de la police et d'urbanisme.

Plusieurs conseillers municipaux se sont élevés contre cette formule, en soutenant que ces questions devaient relever du conseil, et non du service de la police et de celui de l'urbanisme.

"A voir comment on procède, au service de la police, pour établir des postes de stationnement pour les taxis, en bordure des rues, cela ne nous inspire pas confiance pour leur confier le choix des endroits où devront être installés des parcomètres," a dit le conseiller Emile Pigeon.

Le conseiller Ulric Leblanc s'est dit opposé à l'installation de parcomètres en bordure des rues, en soutenant qu'en procédant ainsi, au lieu d'améliorer les conditions de la circulation en libérant les rues pour la circulation, on consacrait le principe de l'usage des rues pour le stationnement des voitures.

LISTE DES ENDROITS

Le commissaire Paul Dozois, parlant au nom du comité exécutif, a énuméré les endroits où l'on se propose d'installer, à titre d'essai, environ 700 parcomètres: aux squares Youville, Dominion (au nord), Victoria et Jeanne-Mance; sur les deux côtés de la rue Berri, entre Ste-Catherine et de Montigny, et sur le côté nord de la rue Saint-Jacques, entre la Place d'Armes et la rue McGill.

M. Dozois, en réponse à M. Leblanc, a expliqué qu'en installant des parcomètres, on avait en vue d'assurer une meilleure rotation de l'usage des endroits de stationnement. Il a expliqué qu'actuellement, certaines gens utilisent ces endroits pour stationner leurs voitures, tou-

te la journée, ce que l'on préviendra avec l'usage des parcomètres.

EXPERIENCE

M. Dozois a ajouté que, d'après l'expérience des autres villes, les parcomètres rapportent de \$135 à \$300 par année chacun, et qu'en se basant sur ces chiffres, après une année d'usage, les parcomètres que l'on installera seront à peu près payés, et qu'alors, si l'expérience n'est pas jugée satisfaisante, on pourra tout simplement enlever ces compteurs sans perte pour la ville.

Le commissaire Dozois a, toutefois, signalé que dans les villes où l'on a fait l'essai des compteurs à stationnement, on s'en est bien trouvé. Il a signalé qu'à New-York, l'on a tenté l'essai avec 1.500 compteurs, et que l'on est en train d'en installer 15.000 autres.

Répondant au conseiller Désormiers, le commissaire Lucien Croteau a déclaré que les agents de la circulation pourront désormais surveiller un plus grand nombre de voitures, parce que, d'après lui, la vérification du stationnement sera plus facile qu'actuellement, les compteurs servant à déterminer si, oui ou non, l'automobiliste a dépassé la limite de temps qui lui est accordée pour le stationnement de sa voiture.

Gertrude Servant remise en liberté

Par suite d'une décision de l'hon. juge André Demers, accordant un bref d'habeas corpus en faveur de Gertrude Servant, qui était détenue dans les cellules du poste de police numéro 14, en rapport avec l'affaire Bert McAbbie, la jeune fille a été remise en liberté hier après-midi.

Les autorités de la Sûreté de Montréal ont, par la suite, déclaré qu'on n'en appellera pas du jugement.



BAPTISEE PAR SON EMINENCE — Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a officié à son premier baptême depuis qu'il est revenu de Rome avec le titre de prince de l'Eglise. L'heureux enfant qu'il bénit ici est Marie-Paule-Thérèse-Louise Bernard, fille de M. et de Mme Claude Bernard (Thérèse Cadieux), qui résidaient à Valleyfield alors que Son Eminence était curé de la paroisse Sainte-Cécile. Mme Bernard est la nièce de M. l'abbé Jean-Denis Cadieux, secrétaire de langue française de la Conférence Catholique Canadienne. Le parrain et la marraine sont Mlle Monique Bernard et M. Jules Bernard, tante et oncle de l'enfant.



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

PREMIER BAPTEME DE SON EMINENCE — C'est à Marie-Paule-Thérèse-Louise Bernard qu'est revenu l'honneur d'être le premier bébé baptisé par Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, depuis son retour de Rome. On voit ici Son Eminence entourée d'un groupe de parents de l'enfant après le baptême. Assise, la mère du bébé, Mme Claude Bernard. Dans le groupe on remarque le père, M. Claude Bernard, le grand-père paternel, M. Xiste Bernard, de Beloeil, le grand-père maternel, M. le chevalier Charles Cadieux, de l'Ordre de Saint-Sylvestre, et Mme Cadieux. Mlle Monique Bernard et M. Jules Bernard, marraine et parrain, ainsi qu'un groupe d'oncles et de tantes.



MERCREDI, 4 FEVRIER 1953

35e jour de l'année

Le soleil s'est levé à 7 h. 21 et se couchera à 5 h. 09

Pronostics



Prévisions atmosphériques officielles de l'observatoire du Canada, valables jusqu'à minuit ce soir.

SYNOPSIS:

Le temps était clair et froid dans l'Ontario oriental et la majeure partie du Québec ce matin, mais une nouvelle perturbation au large de la Virginie apporte de la neige aux Etats du Nord-Est, le sud des provinces maritimes et le Québec oriental.

Le cœur de la tempête se déplace vers le nord-est et apporte de la neige à la Nouvelle-

Ecosse, mais notre région météorologique y échappera sauf l'est de la province qui en aura un peu.

Régions de Montréal, de l'Outaouais et des Laurentides: Ensoleillé et un peu plus doux. Vents légers. Maximum aujourd'hui à Montréal, 15; Ottawa, 15 et Ste-Agathe, 12.

Régions des Cantons de l'Est, de Québec et de la Baie Comeau: Nuageux avec neige légère occasionnelle, s'éclaircissant durant l'après-midi. Plus doux. Vents de l'est de 15 milles. Maximum aujourd'hui à Sherbrooke, 20, à Québec, 15, à Rivière-du-Loup, 12.

Régions de la Mauricie, de Chicoutimi et du lac St-Jean: Ensoleillé avec périodes nuageuses. Un peu plus doux. Vents légers. Maximum aujourd'hui à La Tuque et à Chicoutimi, 10.

A la Commission scolaire

Construction de deux écoles

Sur recommandation de M. G. Le Borgne, directeur de la construction à la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, cette dernière a accordé à la séance d'hier sous la présidence de M. Eugène Doucet, deux contrats pour de nouvelles écoles.

Il s'agit tout d'abord d'un contrat de \$232,000 à la cie Construction Mont-Royal Ltée pour l'érection de l'école St-Victor, les travaux devant prendre fin en septembre prochain.

Le second contrat s'applique à la construction d'une école temporaire dans la paroisse St-Eugène, par la maison J.-E. Brazeau au coût de \$40,700. Dans les deux cas les contrats ont été accordés au plus bas soumissionnaire.

La Commission a dressé des félicitations à deux de ses membres religieux nommés récemment cha-

noines: M. le curé Aurèle Parrot et M. l'abbé Emmett Carter.

MM. les Commissaires ont commencé hier l'étude d'un rapport du service des études relativement aux manuels scolaires. Ce rapport, par suite d'imprécisions devra être retouché mais on sait déjà que l'an prochain, il en coûtera près d'un demi million de dollars à la Commission pour le remplacement des manuels par suite des changements décrétés par le Comité de l'Instruction publique. La moitié de cette somme sera acquittée par le gouvernement provincial vu que la gratuité des manuels est en vigueur à Montréal. Cette année seulement les changements de manuels coûtent \$100,000 à la Commission.

Membre d'une union ouvrière accusé de dommages matériels

Larry Packwood, 32 ans, 10401 est, rue Notre-Dame, un membre d'une organisation ouvrière, a été traduit devant le juge Gustave Marin sous l'accusation d'avoir causé des dommages à deux poteaux de l'Hydro-Québec, pour un montant qui s'élèverait à \$200.

Me Jean-Paul Cardinal, procureur junior de la Couronne, a demandé, vu la gravité de l'offense, un double cautionnement de \$950.

Le Tribunal a ajourné au 11 février la date de l'enquête préliminaire. Les dommages ont été causés à Montréal-Est.

L'ajusteur a gain de cause

Le juge Charles-Auguste Bertrand, de la Cour supérieure, consacre le principe qu'un ajusteur en assurances sur le feu a droit à la rémunération promise pour services rendus à l'assuré. Il accorde au demandeur Rod. Carreau la rémunération de \$400, avec intérêt et les dépens, contre Philippe Crocetti.

1953 FEVRIER 1953						
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
1 Septuagésime	2 Purification	3 S. Blaise	4 S. André Cor.	5 S. Agathe	6 S. Tit	7 S. Romuald
8 Sexagésime	9 S. C. d'Alexa	10 S. Scholas	11 N. D. Lourdes	12 7 fond. Servit.	13 S. J. Trifora	14 S. Va'ntin
15 Quinquagésime	16 S. Onésime	17 S. Luc	18 Cendres	19 S. Conrad	20 S. Eleuthère	21 S. Maximien
22 1er Dim. Car.	23 S. Pierre Dam.	24 S. Mathias	25 Quatre-temps	26 S. Césaire	27 Quatre-temps	28 Quatre-temps
29 20-P. Quart.	30 26-P. Lune	1-M. Quart.	2-N. Lune			

Conflagration évitée de justesse à Ste-Dorothée

Nos pompiers à la rescousse

Une conflagration a été évitée de justesse, peu avant 1 heure hier après-midi, quand les pompiers de Montréal sont allés à la rescousse de ceux de la paroisse de Ste-Dorothée, sise à quelques milles au nord de la métropole, dans le comté de Laval.

L'alerte fut donnée quand l'incendie, dont l'origine est encore inconnue, se déclara dans l'étal de boucher de M. J. Godin, dans la paroisse mentionnée, pour se communiquer rapidement à l'épicerie et la résidence adjacentes.

Les pompiers volontaires de l'endroit furent impuissants à combattre les éléments et on manda alors l'aide des pompiers de Montréal.

Une pompe du poste No 42 (à Cartierville), sous les ordres de l'assistant-chef mécanicien Maurice Lecavalier se rendit alors sur les lieux.

A l'arrivée des sapeurs montréalais, la bâtisse, qui était en bois et recouverte de papier-brique, flambait de toutes parts. Avec l'aide de deux jets, on utilisa l'eau d'un ruisseau coulant à quelque 150 pieds du lieu du sinistre.

La bâtisse en flammes ne pouvait alors être sauvée d'une destruction complète et le travail des pompiers consista surtout à protéger les résidences voisines.

Les dégâts causés s'élèvent à une quinzaine de mille dollars.



Confrencier à la Section Duvernay. — M. René Guénette, membre de la Société Royale du Canada et secrétaire adjoint de la commission des écoles catholiques de Montréal, sera le confrencier invité au diner organisé par la section Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, pour rendre hommage aux messieurs de Saint-Sulpice. M. Guénette a intitulé sa causerie "L'exemple du don parfait". Le diner aura lieu mardi prochain, le 10 février à 7 heures, au Cercle Universitaire. Le distingué confrencier sera présenté par l'hon. juge Roger Brossard, et remercié par l'hon. juge Charles-Auguste Bertrand. La soirée sera sous la présidence de Me Ulric-G. Laurencelle, président de la section Duvernay. Pour plus amples renseignements, on est prié d'appeler le secrétariat de la Société Saint-Jean-Baptiste, PL. 1131.

Baisse prochaine dans le prix du boeuf au Canada

Le prix du boeuf devrait diminuer dans une moyenne de dix cents d'ici les prochaines trois semaines, a déclaré un porte-parole des salaisons. Cette baisse suivra la soudaine diminution des prix aux Etats-Unis depuis deux semaines mais n'en est cependant pas le résultat.

Déjà le marché de Toronto marque une tendance vers la baisse mais la menace de grève des cheminots a maintenu les prix à leur niveau actuel à Montréal.

Cinq principaux facteurs assurent aux consommateurs cette prochaine diminution dans les prix. A l'heure actuelle il y a plus de bestiaux au Canada qu'on en peut mettre sur le marché aux prix actuels. A mesure que les prix montent l'acheteur probable diminue, de sorte qu'aux prix actuels la provision de bestiaux excède la demande. Il y a un surplus considérable de porc et le prix de ce dernier a fortement diminué. Le veau sera bientôt sur le marché pour faire concurrence au boeuf.

LEMBARGO

L'embargo des Etats-Unis sur le bétail canadien sera enlevé le 1er mars et si les Canadiens désirent vendre du boeuf aux Etats-Unis ils devront accepter les prix des Etats-Unis qui sont actuellement beaucoup plus bas que les prix canadiens.

De plus il y a d'énormes quantités de boeuf de la Nouvelle-Zélande entreposé aux Etats-Unis qui attend pour être vendu.

Les prix du boeuf en général sont actuellement 15 cents meilleur marché qu'ils l'étaient l'année dernière à cette époque.

Plusieurs producteurs se sont abstenus de vendre le bétail espérant un lucratif marché américain une fois les restrictions sur l'importation relevées, mais la diminution des prix et la forte quantité de stocks de viande indiquent que le prix du bétail canadien devra être diminué rapidement pour la concurrence.

Un vendeur arrêté pour vol de \$25,000

Un vendeur de 37 ans qui est soupçonné d'avoir volé pour plus de \$25,000 d'appareils électriques de l'établissement de ses employeurs depuis deux ans, sera traduit en Correctionnelle aujourd'hui sous une accusation de vol comme serviteur.

Les sergents-détectives Georges Poirier et Maurice Bilodeau, de la Sûreté de Montréal, ont arrêté Georges Blanchette, 272, rue Labonté, Longueuil, lundi soir, après qu'il eut quitté son travail chez L.-C. Barbeau Ltd, 4462, rue Mettana. Selon la police il aurait retiré environ \$10,000 de la vente des objets volés. Le jour même de son arrestation, il aurait vendu des effets valant \$500 pour une somme de \$300.

Le R. P. Martin organise un concert sacré à N.-D.

Le R.P. Emile Martin, de l'Oratoire de Paris, France, et directeur de la Société des Chanteurs de Saint-Eustache, vient d'arriver à Montréal, sur l'invitation de M. Jean-Baptiste Vinet, P.S.S., curé de la paroisse de Notre-Dame. Il organise un grand concert pour la fin du mois.

Au cours d'une entrevue, le Père Martin a parlé des trois grandes oeuvres qu'il fera exécuter à Notre-Dame, à l'occasion de ce concert sacré. En premier lieu, il y aura au programme "l'Hymne de Sérapion". Cette pièce a déjà été donnée à Rome, devant Notre Saint-Père le Pape, il y a deux ans. 3,000 exécutants d'une cinquantaine de nations, participants au congrès international des Petits Chanteurs, ont réalisé son exécution.

La deuxième oeuvre sera "La messe du Sacre des rois de France", une évocation musicale, réalisée par le Père Martin, d'après des thèmes anciens. "L'oeuvre court le long des siècles", souligna-t-il. La troisième pièce est une oeuvre d'orgue: un hommage à Jean-Sébastien Bach. "Il consistera en

une improvisation, sur un thème donné", expliqua le Père.

125 EXECUTANTS

La chorale paroissiale de Notre-Dame, renforcée pour la circonstance, exécutera le programme du concert. Il y aura quelque 125 exécutants. Des trompettes et un orgue les accompagneront.

Le Père Martin ajouta: "En même temps, je viens voir le Canada, qui me plaît beaucoup. L'amitié se pratique sur des échanges. La température actuelle, le vent qu'il fait, me rappellent la Provence. De plus, j'ai été très surpris d'apprendre que vous avez une faculté de musique à l'Université de Montréal. Pour moi, c'est une révélation. J'ai toujours considéré la musique com-

(suite à la page 9)



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

VISITE D'UN PERE ORATORIEN A NOTRE-DAME — Le Révérend Père Emile Martin, Oratorien de Paris, est présentement l'hôte de M. Jean-Baptiste Vinet, P.S.S., curé de Notre-Dame de Montréal. Le Père Martin, directeur des Chanteurs de Saint-Eustache, vient préparer un concert sacré qui sera donné à Notre-Dame à la fin du mois. Ci-haut, on voit, à gauche, M. le curé Vinet avec son invité.

Les policiers et les pompiers réclament \$200,000 de la ville

Les pompiers et les policiers, par leur procureur, Me Guy-M. Désaulniers, ont offert leur preuve au tribunal d'arbitrage dans les griefs qu'ils ont préparés contre la ville de Montréal au sujet de la réduction de leur boni de vie chère.

La convention de travail des policiers et des pompiers a pris fin le 1er décembre dernier. Et comme la ville refusait les clauses des nouveaux contrats projetés, les policiers et les pompiers demandèrent immédiatement la nomination d'un tribunal d'arbitrage. Deux tribunaux distincts furent désignés. Tous deux sont présidés par le juge en chef Roland Paquette de la Cour Municipale et ont pour arbitre patronal, Me Emé Lacroix. Mais l'arbitre des policiers est Me Charles Lussier et celui des pompiers est M. Armand Vanasse.

Ces deux tribunaux ont entendu conjointement l'exposé des deux griefs des pompiers et des poli-

ciers contre la ville ainsi que la preuve faite par Me Guy-M. Désaulniers et la contre-preuve par Me Hermann Primeau.

Les pompiers et les policiers ont consacré deux séances à la présentation de leurs griefs. C'était une parenthèse aux deux présents arbitrages. Le président des deux tribunaux n'a pas révélé la date à laquelle il rendra jugement sur les deux griefs présentés.

Le président de la Fraternité des policiers, M. Jean-Paul Lapointe, a produit un seul exhibit au cours de la preuve sur les griefs. Ce tableau indique les hausses et baisses de

(suite à la page 9)

Accusés de tentative de meurtre sur un policier et sur une jeune femme

Le juge T.-A. Fontaine a présidé, hier, à l'enquête préliminaire de deux membres d'une bande d'adolescents, dont un troisième membre a été tué par un policier, tandis qu'un quatrième est détenu à la Cour du Bien-Etre Social.

Le greffier a lu une longue liste contenant des accusations de tentative de meurtre sur un constable de la ville de Montréal et sur une jeune femme propriétaire d'un restaurant, de vol à main armée, de tentative de vol à main armée et de vol d'auto.

Les deux accusés, Marcel Christin, 17 ans, et Robert Fournier, 17 ans, ont été cités à leur examen volontaire pour le 10 février.

Leur présumé complice, Jean-Guy Allain, fut abattu par la balle d'un policier.

PREMIER TEMOIN

Le premier témoin appelé dans la boîte fut Mme Roland Maure, propriétaire d'un restaurant au numéro 3048 Desormeaux.

La jeune femme a déclaré que, vers 9 h. 30, le 2 janvier, Christin et Fournier se présentèrent à son établissement de commerce et demandèrent des liqueurs douces.

"Comme je les servais, les deux gunmen pointèrent des révolvers dans ma direction, en m'ordonnant de leur remettre le contenu de ma caisse".

"Je courais vers la cuisine après avoir raflé mon argent, quand une balle vint se loger dans le cadre de la porte que je devais franchir", de déclarer la jeune femme.

Les deux bandits s'enfuirent les mains vides.

Le policier Paul-Emile Lessard, qui est à peine guéri, après avoir

été blessé à la bouche par un projectile provenant d'une arme à feu de la bande, a raconté au Tribunal comment lui et son compagnon de patrouille de nuit vinrent en contact avec les présumés jeunes apaches.

Vers 3 h. 40 du matin, Lessard et son compagnon filaient rue Sherbrooke, vers l'est, quand ils aperçurent trois jeunes gens qui traversaient la chaussée, non loin du Mont St-Antoine.

FUSILLADE

Le témoin souligna au Tribunal qu'il décida de questionner le trio. Vu qu'aucun des suspects ne pouvait expliquer sa présence à une telle heure, le policier Lessard commença à les fouiller. Il trouva sur eux une lampe de poche et une bouteille de whisky.

"Comme mon compagnon et moi, après nous être consultés, avions décidé de les conduire au poste pour un interrogatoire plus poussé, je fus blessé à la bouche d'un coup de feu. Je ne sais qui a tiré", de sou-

(suite à la page 9)

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
Fleuriste
La Patrie
168 EST STE-CATHERINE
Ecoutez CHLP
Livraison partout directe Le dim.
ment de notre serre-chaude de 1 h. à 5 h.
PL. 1786-1787 à 1 h. 45

Faites de chaque jour le jour du poisson
FILETS D'AIGLEFIN
FILETS DE SOLE — TRUITE DE LAC — PETONCLES — EPERLANS DU NOUVEAU-BRUNSWICK — DORE — MORUE — HUITRES — POISSON BLANC — HOMARDS
SERVICE COMPLET D'ALIMENTS
Viandes de choix — Epicerie — Légumes
Poisson — Volaille
A NOTRE MAGASIN DE WESTMOUNT
(Epicerie licenciée) GL. 2841
628 ouest, rue Dorchester UN. 6-9351 **Gatehouse** 1329, ave Greene GL. 2841

L'union des débardeurs menace de paralyser le port de New-York demain

NEW-YORK, 4. (P.A.f.) — L'union des débardeurs menace de paralyser entièrement le port de New-York, demain, pour appuyer la grève des préposés aux remorqueurs du port.

L'Association internationale des débardeurs (I.A.D.), à laquelle appartiennent les débardeurs et les marins, signale que ces derniers établiront des piquets à tous les quais avant le début de la journée de travail, demain.

L'union a ajouté que les débardeurs ne franchiront probablement pas ces lignes. Jusqu'à maintenant, les préposés aux remorqueurs se sont abstenus de faire le piquet des quais, permettant aux débardeurs et aux camionneurs de décharger les navires qui peuvent accoster sans l'aide des remorqueurs.

Un litige, portant sur les salaires et autres réclamations contractuelles, a incité les 3.500 membres d'équipage des remorqueurs à déclarer la grève samedi soir dernier.

Par suite de cette grève, 450 na-

vires, y compris des barges de charbon et d'huile aussi bien que des remorqueurs demeurent à quai. De nombreux océaniques et paquebots sont forcés d'amarrer sans aide. La métropole américaine est menacée d'une disette de combustible.

La grève touche aussi les ports de Philadelphie, de Norfolk, en Virginie, et d'Albany.

Le maire Vincent-R. Impellitteri de New-York a convoqué les marins et les propriétaires de remorqueurs et autres embarcations du port à une séance de conciliation, aujourd'hui, mais le président du local 333 des débardeurs, le capitaine William-V. Bradley a déclaré qu'il ne pourrait y assister avec son comité de négociations parce qu'il a été avisé trop tard.



C'EST UN TERRIEN que l'on voit ci-haut et non pas un habitant d'une planète inconnue. Ce nouvel uniforme, récemment mis à l'essai pour protéger nos pilotes du C.A.R.C. contre les effets dangereux des hautes altitudes et des grandes vitesses, est porté ci-haut par le lieutenant d'aviation Doug Biden, de Moncton, N.-B., un pilote d'essai des centres d'expérimentation de l'aviation canadienne à Ottawa. Fabriqué en nylon et comprenant un masque hermétique, il permet aux aviateurs de dépasser sans danger 40.000 pieds d'altitude. Cet uniforme fut conçu expressément pour les pilotes d'avions à jet.

M. Dulles tentera de calmer les protestations anglaises

LONDRES, 4. (P.A.f.) — M. John Foster Dulles a entrepris personnellement, aujourd'hui, de calmer les protestations britanniques au sujet des changements de la politique étrangère américaine, depuis qu'il est devenu secrétaire d'Etat, il y a deux semaines.

Dulles a pris rendez-vous avec le secrétaire au Foreign Office, M. Anthony Eden, ce matin. Parmi leurs sujets de discussion, il y aura, en tête, la décision du président Eisenhower de déneutraliser l'île de Formose.

Dulles est arrivé de Paris, hier, alors que se poursuivait un débat animé sur cette décision aux Communes. M. Eden a révélé alors qu'on a avisé la Grande-Bretagne à l'avance de cette décision, et qu'il a fait connaître son "inquiétude" à Washington.

Le secrétaire au Foreign Office a dit aux Communes que la Grande-Bretagne craint que cette possibilité, donnée aux forces de Tchang Kai-shek, d'attaquer la Chine continentale, aura des répercussions politiques malencontreuses sans compensation d'avantages militaires. Il n'a pas donné d'autres explications.

Les plus chatouilleux des journaux britanniques ont aussi protesté, aujourd'hui, contre la remarque récente de Dulles à l'effet que les Etats-Unis pourraient "réviser" leur politique à l'égard de l'Europe occidentale, à moins que la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne ne s'entendent sur la question de la défense mutuelle.

Le Daily Express, de lord Beaverbrook, a décrit cette remarque comme "une gifle".

Les journaux ont aussi continué à se plaindre que la décision de Formose pourrait généraliser la guerre en Extrême-Orient.

D'après l'ordre d'Eisenhower, la septième flotte américaine n'empêchera plus les nationalistes chinois, cantonnés dans l'île de Formose, d'entreprendre des raids contre la Chine continentale.

Aux communes, M. Eden a révélé qu'avant que soit annoncée la décision d'Eisenhower, la Grande-Bretagne avait exprimé l'espoir, par courrier diplomatique, que les Etats-Unis n'avaient pas l'intention d'abandonner leur politique de neutralisation.

A la demande des chefs travaillistes, le gouvernement conservateur a accepté qu'il y ait un débat complet de la question, demain.

Dans leurs entretiens avec Dulles, on s'attend à ce que M. Eden et le premier ministre Churchill demandent des assurances à l'effet que les Etats-Unis ne prendront pas de mesures qui pourraient transformer

Les recherches reprennent pour retrouver l'appareil disparu dans l'Atlantique

HALIFAX, 4. (P.C.f.) — Après qu'on eut rapporté avoir vu une fusée et une tache d'huile, les recherches ont repris, aujourd'hui, pour essayer de retracer un avion britannique, disparu dans l'Atlantique-Nord, au large de Terre-Neuve, avec 39 personnes à bord.

Bien que les propriétaires de l'appareil, Skyways Ltd., de Londres, aient abandonné, hier, tout espoir de le retrouver, l'avis Campbell de la garde-côte a envoyé un message disant qu'il avait vu un brillant éclat de lumière blanche s'élevant de la mer, tôt hier soir.

L'avis dit qu'il se dirigeait dans la direction de la lumière, mais presque aussitôt une neige épaisse commença à tomber et la visibilité fut réduite à 400 verges.

Le Campbell avait rapporté, hier, avoir aperçu des taches d'huile et de teinture, un morceau de carton et ce qui semblait être un feu éteint, dans cette région, soit de 250 à 300 milles à l'est d'Argentia, Terre-Neuve.

L'avion, un quadrimoteur York transportant des troupes britanniques de Londres à la Jamaïque, via Gander, Terre-Neuve, a envoyé un signal de détresse lundi matin. Il transportait dix militaires, leurs femmes, 13 enfants, et un équipage de six personnes.

Des avions de C.A.R.C., survolant 11.000 milles carrés des plaines du Labrador, n'ont connu aucun succès

la guerre coréenne en un conflit asiatique généralisé.

On prévoit aussi que les entretiens passeront en revue l'aspect général des relations futures entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, y compris les questions économiques.

Dulles est accompagné par Harold Stassen, le nouveau directeur de l'agence américaine de sécurité mutuelle, l'organisation qui administre l'aide économique et militaire des Etats-Unis à leurs alliés. Les deux hommes effectuent une tournée de 10 jours de sept capitales européennes et partiront, demain, pour Bonn, Allemagne.

dans leurs recherches d'un Lancaster du C.A.R.C. disparu avec ses neuf hommes d'équipage. L'appareil a disparu au sud-est de Goose-Bay, dimanche matin, alors qu'il cherchait lui-même un petit avion civil américain. Ce sont maintenant des avions militaires américains qui recherchent ce dernier.

Demeure rasée par les flammes en leur absence

TROIS-RIVIERES, 4. (P.C.f.) — Les membres d'une famille partie pour New-York, lundi matin ont appris avec consternation que leur demeure avait été rasée de fond en comble par les flammes hier matin. Un incendie s'est déclaré vers dix heures à la demeure de M. Nils Christofferson, chemin des Forges, à la mission Ste-Thérèse, et il n'est resté que les fondements de la maison et du garage. Une petite boutique, située à l'arrière, a pu être sauvée.

Des arrérages pour \$28,000

Julien Quidoz, 1388 est, rue Mont-Royal, un vendeur de pianos, a été accusé d'avoir négligé de faire ses déclarations à l'impôt pour les années 1946-47-48-49-50. Il s'agirait d'un montant de \$28.000.

Me Bernard Bourdon, C.R., qui occupe pour la défense, a enregistré un plaidoyer de non-culpabilité. Le procès a été ajourné à la semaine prochaine par le juge Gustave Marin.

Me Jean-Marie Nadeau représente le département du Revenu

7,000 tonnes d'essence pour la Chine communiste

WASHINGTON, 4. (P.A.f.) — On rapporte qu'un pétrolier finlandais, transportant 7,000 tonnes d'essence stratégique pour avions à réaction, venant de Roumanie, fait route vers la Chine communiste, en dépit des efforts du gouvernement américain de l'arrêter.

Les milieux informés ont révélé ce fait aujourd'hui, alors qu'on se demande si le président Eisenhower ne songerait pas éventuellement à établir un blocus naval de la côte chinoise communiste pour empêcher qu'y parviennent des expéditions de matériel stratégique.

On dit que le navire-citerne Wilma se trouve dans la région du canal de Suez après avoir pris sa cargaison stratégique dans un port de la Mer Noire, la semaine dernière.

Le secrétariat d'Etat a tenté, sans succès, de persuader les Finlandais et les Turcs d'arrêter le navire.

La Finlande, laisse-t-on avoir, a protesté qu'elle ne peut rien pour changer le registre du bâtiment. Le gouvernement turc a répliqué qu'il ne pouvait légalement intercepter le pétrolier, quand il a traversé le détroit des Dardanelles, il y a plusieurs semaines, à cause d'une convention internationale garantissant la liberté de passage à tous les navires.

Il se peut que la marine nationaliste chinoise arrête le pétrolier près de Formose.

Un représentant de l'ambassade chinoise a dit, en réponse à une question, qu'il était déjà arrivé que des navires de guerre nationalistes interceptent, en pleine mer, des bâtiments de nations satellites communistes soupçonnés de transporter des cargaisons stratégiques aux communistes chinois.

A sa vitesse actuelle, le pétrolier devrait approcher de Formose dans deux semaines. Des navires-citernes communistes déposent souvent leur cargaison au port russe de Vladivostok, qui est équipé pour le transbordement de l'essence.

Les Nations Unies ont interdit toute expédition de produits stratégiques à la Chine communiste et à la Corée du Nord, le 18 mai, 1951. Toutefois, ni la Finlande ni la Roumanie ne sont membres de cet organisme.

122,658 soldats rouges prisonniers en Corée

WASHINGTON, 4. (P.A.f.) — On compte peu de prisonniers de guerre depuis que le conflit coréen se poursuit au ralenti, les deux côtés se contentant de maintenir leurs positions puissamment fortifiées.

Les dossiers, publiés aujourd'hui par le secrétariat de la Défense, pour le mois de décembre, démontrent que 29 soldats rouges seulement ont été capturés.

Par contraste, le nombre total de prisonniers faits par les Nations Unies lorsque l'offensive majeure, lancée par les alliés, a réduit en pièces les divisions rouges pour pénétrer profondément vers le nord de la Corée, en octobre 1950, s'était établi à 51.868.

En date du 16 janvier, les camps de prisonniers de guerre alliés logeaient 122.658 soldats rouges. Il s'agit surtout de Coréens du nord, soit 101.556. Les autres sont des Chinois. Ces prisonniers, en grande partie, ont été pris par les Alliés en 1950, avant que les communistes chinois ne participent au conflit.

On ne dispose d'aucune donnée générale sur le nombre de soldats des Nations Unies détenus par les communistes.

Les prisonniers de guerre sont très utiles durant un conflit, particulièrement sur un front statique.

Sauf les renseignements obtenus par la reconnaissance aérienne et ceux des agents alliés, les prisonniers fournissent la majeure partie des renseignements sur les effectifs de l'ennemi, son déploiement et ses plans.

Même si un prisonnier ne révèle aucun renseignement autre que son nom, son grade et son numéro de matriculation, il constitue une excellente source d'information. Son insigne, ses papiers d'identification, ses lettres personnelles, même le dialecte qu'il parle peuvent indiquer l'origine et la location de son unité, le temps qu'elle a passé au front ou si elle vient d'y arriver comme troupes de renforts ou de relève. Si le prisonnier décide de parler, on peut obtenir alors une idée des plans et des intentions de l'ennemi.

Deux lois votées

QUEBEC, 4. (D.N.C.) — Deux lois ont été votées presque sans discussion au début de la séance, hier après-midi, par l'Assemblée législative: celle qui modifie la loi des compagnies de Québec et l'autre qui donne juridiction concurrente au district de Roberval, avec celui d'Amos, dans toutes les affaires judiciaires de la région de Chibougamau.

Trois nouveaux timbres sur la faune canadienne

L'honorable Alcide Côté, ministre des Postes, vient d'annoncer que son ministère mettra en circulation, le 1er avril prochain, trois timbres de la nouvelle série commémorative affectée aux espèces bien connues d'animaux sauvages du Canada. La Poste fera en sorte que l'émission de ces trois timbres coïncide autant que possible avec la semaine consacrée à la conservation de la faune sauvage du Canada.

Un timbre de 2c aura pour vignette l'ours blanc tandis qu'un original et un mouflon figureront respectivement sur ceux de 3c et de 4c. D'autres animaux sauvages du Canada seront représentés sur des timbres qui paraîtront au cours d'années subséquentes. Le dessin du premier timbre est l'oeuvre de John Crosby, artiste attaché au Musée national du Canada, à Ottawa. Les deux autres vignettes, l'original et le mouflon, ont été réalisées par Emanuel Hahn, R.C.A., S.S.C., de Toronto.

A l'université de Montréal

Cet après-midi à 5 h., en la salle F-613 de l'université de Montréal, M. Bernard Marcell prononcera une conférence intitulée: "Bilan de la pasteurisation du lait au point de vue bactérien" lors du Micro-Hebdo-Actualités de l'institut de microbiologie.

Ce soir à 7 h. 30 dans le salon de la faculté de droit, réunion du club des relations internationales. Titre de la discussion: "Pourquoi des coloniaux". Entrée par la porte de la faculté des Sciences. Service d'autobus de 7 h. p.m., à 7 h. 30 p.m.

Le même soir à 7 h. 45, M. Lionel Boucher expliquera le cours de placement suivant: "La gérance de vos placements", sous les auspices du Service d'Extension de l'Enseignement de l'université de Montréal. Entrée par la porte principale. Service d'autobus de 7 h. p.m., à 7 h. 30 p.m.

Echo à la Chambre d'une annonce jugée injurieuse pour l'Union nationale

(par DOSTALER O'LEARY)

QUEBEC, 4 — Le premier ministre a demandé, hier, au chef de l'opposition de répéter en Chambre les insinuations que renfermaient une annonce payée par le parti libéral et publiée dans plusieurs journaux au cours de la campagne électorale.

Cette annonce laissait entendre que des ministres de l'Union nationale avaient pu devenir millionnaires en sept jours à la suite de transactions sur des lots de bois: "Pendant la campagne électorale," dit M. Duplessis, "l'organisation libérale a publié une annonce dont l'infamie égala la canaillerie. On a prétendu que le ministre des Mines, le ministre des Terres et Forêts, l'ancien député de Frontenac et moi-même avions été mêlés à une transaction qui nous aurait faits millionnaires en sept jours. C'est souverainement méprisable et écoeurant."

M. Marler répondit que personnellement il n'avait pris connaissance de cette annonce qu'après la campagne électorale: "Si l'on se fie aux chiffres publiés dans l'annonce, l'expression 'millionnaires en sept jours' pouvait à première vue paraître justifiée. Mais je crois personnellement que ces chiffres étaient exagérés. Je suis d'avis que ceux qui ont lu l'annonce et connaissent la valeur des lots ont pu se rendre immédiatement compte que le chiffre de \$200 l'acre n'était pas justifié et n'était pas justifiable."

Mais il n'en demeure pas moins que si le gouvernement prend des terres déboisées et donne en échange une étendue deux fois plus grande de terres boisées, c'est à une transaction qui justifie les critiques et n'est sûrement pas à l'avantage des contribuables. Il y a dans le budget de la colonisation des crédits pour l'achat de terres pour les colons; mais rien ne justifie le ministère des Terres et Forêts de reprendre les lots pillés, surtout en donnant en échange une quantité double de lots boisés. Je connais très bien le ministre des Terres et Forêts et je ne songerais jamais à mettre en doute son intégrité; toutefois, des transactions de ce genre, je ne puis les approuver."

CAMPAGNE MAL FONDÉE

"Si le chef de l'opposition admet que la valeur de \$200 l'acre mentionnée dans l'annonce est excessive, le fondement de cette campagne tombe donc d'elle-même et confond ses auteurs. Un parti doit être rendu à bout pour avoir recours à des procédés aussi méprisables."

M. Duplessis demanda ensuite à l'opposition en s'arrêtant à chaque nom, si elle pensait que les ministres dont on parlait dans l'annonce, soit lui-même ainsi que MM. Bourque, French et Tardif, étaient des gens malhonnêtes et capables de se prêter à des transactions frauduleuses ou de nature à nuire à l'intérêt de la province.

M. Marler répondit qu'il ne mettait en doute l'honnêteté de personne. Le premier ministre dit alors qu'il faut se rétracter et qu'on devrait le faire ici en Chambre: "Je trouve ce procédé odieux, vil et malhonnête."

Le premier ministre dit qu'il veut aller au fond des choses pour confondre ses calomniateurs. Il explique que c'est à la demande des autorités religieuses de Sherbrooke que la propriété des Morin a été achetée pour prolonger les paroisses voisines en faveur des colons. Tout gouvernement a le droit d'échanger des terres pour prolonger le territoire des paroisses. Il dit que jadis les anciens gouvernements ont fait des transactions autrement onéreuses pour la province. M. Marler répond que ces gouvernements, le peuple les a jugés et que, pour lui, la question est tranchée.

Il demanda ensuite à M. Bourque si des colons avaient été établis sur ces terres. Ce dernier répondit affirmativement. M. Duplessis dit ensuite que la politique de son gouvernement consiste à fournir du travail aux ouvriers à même nos ressources naturelles; jadis, on exportait le bois aux Etats-Unis; le gouvernement a mis l'embargo sur ces exportations,

d'où la naissance des moulins à papier. M. Marler affirme que c'est le gouvernement Gouin qui a mis l'embargo sur l'exportation du bois. Il demande aussi au gouvernement s'il n'y aurait pas moyen de stabiliser la coupe du bois de pulpe: les compagnies font de grandes provisions pendant un an, puis l'année suivante, elles diminuent considérablement leurs achats, au détriment des cultivateurs, des colons et des travailleurs de la forêt.

M. Marler s'étonne ensuite qu'on

ne demande que \$995,000 pour la protection des forêts, alors que les trois dernières années, il a fallu \$1,500,000. M. Bourque répond que l'on a maintenant du matériel permanent pour la lutte contre les incendies et qu'il n'est pas encore nécessaire de le renouveler. Il souligne que de plus, le public coopère davantage à la lutte contre les incendies de forêts.

Il fut ensuite question d'arpentage et M. Duplessis annonça que pour établir la prétendue ligne de démarcation entre l'Ungava et le Labrador, il faudrait dépenser un million de dollars. Puis M. Bourque annonça que l'on fait actuellement des expériences pour combattre les insectes.

Lors de la discussion d'un crédit de \$650,000 pour dépenses de voyage, M. Bourque a annoncé qu'à partir du printemps prochain, le reboisement se poursuivra à un rythme considérablement accéléré. "Nous voulons planter 15 millions d'arbres," a-t-il dit.

Le ministre est revenu sur le sujet à propos d'une dépense de \$80,000 pour la pépinière de Berthier.

Le Japonais "au naturel", décrit par un Missionnaire

"Au Japon, l'éducation est très poussée. C'est le peuple de la politesse. C'est le pays des fleurs. Les Japonais sont extrêmement délicats, tout en évocations, mais ils sont inconstants. Ils sont tristes, par manque d'espoir et d'idéal. Aussi, la tâche du missionnaire est-elle difficile d'accomplissement. Le progrès de l'apostolat se fait lentement, mais il procure, par ailleurs, des joies indicibles."

Le R. P. René Picher, O.P., missionnaire à Sendai, au Japon, a voulu peindre les Japonais, au naturel, au cours d'une conférence qu'il a prononcée, hier soir, à l'école Notre-Dame-de-Grâce, sous les auspices du Cercle des Conférences-Concerts de Notre-Dame-de-Grâce.

Son Exc. Mgr Réginald Duprat, O.P., évêque titulaire de Trémontone, ainsi que le T. R. P. Burgess, O.P., prieur du Couvent dominicain, assistaient à la réunion. Mlle Annette Bleau, présidente du Cercle, a présenté le conférencier, que le R. P. Mannes Leduc, O.P., directeur de l'Oeuvre des Missions dominicaines, a remercié. Le Chœur Maria Sama, sous la direction de Mlle Rita Boucher, a exécuté des pièces du répertoire classique, de notre folklore canadien-français, et des compositions japonaises. Mlle Jeannine Gamache accompagnait au piano.

Le Père Picher a d'abord situé le Japon avec ses trois grandes îles, comprenant une superficie de quelque 152,428 milles carrés, le tiers environ du Québec. Le Canada possède en territoires couverts d'eau, une superficie de 228,308 milles carrés, ce qui fait dire que le Japon



M. PAUL CORNELIER, président des associations paroissiales pour la prochaine campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises. La Fédération, qui doit recueillir cette année \$1,300,000 pour répondre aux besoins de ses 34 oeuvres, fera appel au public du 8 au 23 mars.

pourrait contenir dans l'eau du Canada. Le Japon est un pays montagneux; sa principale montagne, le Fuji, s'élève à 12,292 pieds au-dessus du niveau de la mer.

SES MOEURS

Le conférencier a décrit particulièrement les moeurs à Sendai, le centre des missions des RR. PP. Dominicains. Il a décrit l'humble maison du Japonais moyen, qui ne contient que très peu de meubles. Là-bas, on fait une forte consommation de thé. La maîtresse de maison s'appelle "celle qu'on ne voit pas". Le Père a décrit le costume du Japonais, "qui tient à rester dans la norme, ne pêche pas par excès". La ville de Sendai possède une population de 320,000 habitants, qui font peu usage du trottoir et créent un problème pour les automobilistes, car le piéton a le premier droit.

Le conférencier a parlé des rues commerciales. Il a signalé particulièrement le marchand de disques, qui possède de tout, bien classé, avec pamphlets explicatifs pour chaque pièce, car le Japonais aime la musique; le libraire, que l'on trouve dans toutes les villes et tous les villages, car les gens lisent beaucoup et permettent un marché abondant; et la boutique du barbier, où se fait la coupe à trois: une jeune fille prépare la tête avec une brosse, puis viennent le coiffeur et le masseur, le tout pour \$0.25.

PEUPLE LETTRE

Le Père a signalé que l'éducation y est très avancée. Il n'y a pas d'illettrés, pas de village sans école. "On ne juge pas l'école, dit-il, par la bâtisse, mais par le corps professoral, et il est bon". Il a parlé du goût développé pour la musique, du centre de rassemblement qu'est la gare ferroviaire, de la politesse à bord des trains. Il a traité du rôle de la femme, du goût pour les sports, la gymnastique et la natation surtout.

Le conférencier a signalé aussi des déficiences. A l'école, on n'enseigne ni religion, ni morale. "Le Japonais est matérialiste et athée. Il écoute n'importe quoi de culturel, mais si on parle de choses religieuses, il se retire. La législation sociale est avancée, mais appliquée sans charité, sans amour. C'est dans ce milieu pitoyable, lorsqu'il s'agit de la classe pauvre, et froid, lorsqu'il s'agit de la classe riche, que travaille le missionnaire. L'apostolat se fait dans les postes, ou par infiltration. C'est la lenteur, mais il comporte aussi des joies."

Pour prendre les moyens d'écouler nos produits

QUEBEC, 4. (De notre correspondant parlementaire)—La Chambre compléta hier après-midi l'étude des crédits du ministère du Commerce et de l'Industrie qu'elle avait adoptés en entier en fin de séance.

M. Marler a rappelé qu'un commissaire anglais du commerce est venu récemment au Canada dans le but d'acheter en particulier du fromage, peut-être pour \$1 million ou deux. On a vu aussitôt l'Ontario Cheese Board entrer en relations avec ce visiteur pour tenter de placer du fromage ontarien. Il demande si le ministre provincial du Commerce fait du travail dans ce sens.

Le premier ministre répond que les conditions européennes sont difficiles.

"Les contrats pour la vente du blé n'ont pas donné satisfaction", dit-il. "La Grande-Bretagne a tendance à acheter son blé de la Russie, sa viande de l'Argentine et ses produits laitiers du Danemark. D'autres agences à l'étranger, n'avanceraient pas les choses. Plusieurs industries se sont établies dans la province de Québec. Une importante industrie suisse s'est fixée à St-Jean."

Le ministre du Commerce et de l'Industrie est trop modeste pour en parler. Il est parvenu à obtenir cette industrie, grâce à la collaboration du ministre de la Jeunesse et du Bien-être social. Il a obtenu que des professeurs suisses viennent former nos jeunes gens afin de pouvoir travailler à ces industries."

Le chef de l'opposition dit qu'il n'avait pas abordé la question des agents à l'étranger mais de la vente possible de notre fromage par l'entremise du ministère du Commerce.

M. Beaulieu: — "Ce représentant anglais est venu à Québec comme en Ontario et nous avons mis nos services à sa disposition."

M. Marler: — "Avons-nous un personnel spécial pour la vente des produits agricoles? Dans quelle mesure pouvons-nous accomplir un travail équivalent à celui de l'Ontario Cheese Board?"

M. Beaulieu: — "Nos services sont à la disposition de tous les autres ministères: pêcheries et agriculture. C'est ainsi que nous avons aidé à disposer des bleuets, de l'anguille, etc... A New-York, M. Chartier a charge de la distribution, non seulement aux Etats-Unis mais en Amérique Centrale et en Amérique du Sud."

INVENTAIRE

M. Beaulieu déclare ensuite que l'inventaire des ressources naturelles se poursuit. On a terminé l'inventaire dans 61 comtés sur 92. Mais le ministre fait remarquer que Montréal, qui est subdivisé en 13 comtés, ne compte en réalité que pour un comté, de même que Québec qui en possède cinq. L'inventaire est terminé dans les grands comtés. Le travail qui reste à faire ne sera pas dispendieux.

M. Marler: "Y a-t-il au ministère du Commerce et de l'Industrie des employés chargés spécialement de

l'écoulement de nos produits agricoles?"

M. Beaulieu: "Non, ça relève du ministère de l'Agriculture."

M. Earl: "Depuis 4 ans, sur \$23,500 d'octrois aux Chambres de Commerce, celles de St-Jean en ont eu pour \$7,000."

M. Duplessis: "La ville de St-Jean est l'une des plus progressives du pays et un centre industriel qui a doublé sa capacité d'emploi. Je désire aussi signaler que le ministre n'a rien eu personnellement à faire avec ces octrois, qui ont été accordés à ma demande expresse."

Bûcherons prévenus contre la F.A.T. par Mgr J.-E. Limoges

MONT-LAURIER, Qué., 4. (P.C.F.)

— Son Exc. Mgr J.-E. Limoges, évêque de Mont-Laurier, a déclaré hier dans une lettre circulaire aux prêtres de son diocèse qu'une union de la Fédération américaine du travail tente de s'implanter parmi les bûcherons du nord des Laurentides.

Il a fait remarquer que l'union, la Fraternité unie des charpentiers et menuisiers (CMT-FAT) est une organisation "neutre" (non confessionnelle) et il a suggéré aux bûcherons du diocèse de s'unir à l'Union catholique des cultivateurs, qui accepte les bûcherons parmi ses membres.

Mgr Limoges affirme aussi que certaines sectes favorisent des idées "fausses et décidément mauvaises" dans les camps de bûcherons.

"Ici et là, les difficultés des bûcherons sont soulignées et des tentatives sont faites pour provoquer le mécontentement et créer la lutte des classes. Consciemment ou non, des idées et des ambitions matérialistes sont soumises à la discussion et l'Eglise et ses prêtres sont critiqués systématiquement."

Retenues syndicales

OTTAWA, 4. (P.C.F.)—La Chambre des Communes a suivi le conseil du ministre du Travail, hier, quand l'hon. Milton Gregg a suggéré de confier à un comité l'étude de la possibilité d'ajouter la déduction à la source à la législation ouvrière.

M. Gregg a déclaré que les députés ne devraient pas trop se hâter d'endosser la proposition soumise par M. Stanley Knowles, député cébécois de Winnipeg-nord-centre. M. Knowles veut faire amender la loi des différends et des relations industrielles pour qu'elle inclue la déduction à la source.

Le ministre a expliqué que l'employeur deviendrait ainsi forcé de déduire à la source les contributions à l'union, dès que l'ouvrier en ferait la demande.

Il faut se demander si ce sont les mesures gouvernementales qui doivent assurer la stabilité des unions, ou bien les ententes librement consenties entre employeurs et employés.

Le ministère du Travail étudie présentement la loi des différends. On y apportera un groupe d'amendements, plutôt que des amendements successifs.

M. Knowles a mis sa proposition en valeur en disant que les patrons effectuent déjà la déduction à la source pour des dons de charité, l'impôt sur le revenu, les obligations d'épargne. En certains cas, c'est la loi qui les oblige, dit-il.

M. Angus MacInnis, député cébécois de Vancouver-est, est intervenu pour ajouter que les employeurs, de par la loi des différends, sont déjà obligés de conclure des ententes collectives avec les unions légalement constituées. Ils ne devraient pas s'objecter à faire un pas de plus et approuver la déduction à la source.

M. C.-E. Johnston, député crédiste de Bow-River, a abondé dans le sens de ceux qui favorisent la déduction obligatoire.



M. HENRI GAUDEFROY, Ing. P., B.Sc. A., qui vient d'être nommé directeur des études de l'Ecole Polytechnique.

“Celle-qui-voit” au Collège Marie-Anne

Le 28 janvier dernier, je passais la soirée au Collège Marie-Anne, à Lachine. Les humanistes fêtaient leur aimable et illustre patron, saint François de Sales. Elles avaient mis à l'affiche de larges extraits de "CELLE-QUI-VOIT" ou "La Chevalière de la Loire", du R.P. Gustave Lamarche, C.S.V.

"CELUI QUI VOIT", magnifique féerie, rayonnement d'une de nos plus pures gloires canadiennes, Marie de l'Incarnation. L'héroïne du poème, au dire de l'auteur même, est "celle qui a habité ici-bas dans la vision de Dieu depuis sa petite enfance jusqu'à sa mort celle qui la première de son sexe dans l'Eglise catholique, a conçu un grand dessein missionnaire et l'a réalisé".

L'auteur, un artiste, un initiateur du théâtre spirituel chez nous, une compétence en Ecritures Saintes autant qu'en histoire du Canada et en poésie, présente le drame sous forme de parabole. Pour lui, Marie de l'Incarnation devient une "Chevalière" que Dieu envoie à la "Chasse" des âmes. Coeur-Naïf, son fils, le "Chevalier de la Chevalière", l'incarnation du sacrifice, préside à toutes les péripéties, anime les événements, groupe une équipe d'apôtres missionnaires et guide leur cavalcade vers la Nouvelle-France pour la "Chasse des Aigles", les grandes conversions. CELLE QUI VOIT, pièce forte par la pensée et l'expression; familiarité auguste entre l'élément humain et l'élément divin.

Les humanistes du Collège Marie-Anne, plus sincères et audacieux qu'expertes dans l'art dramatique, remplirent leur rôle avec l'élan qu'insufflèrent la jeunesse, l'enthousiasme et... la témérité. Moments pathétiques que ceux où spectateurs et actrices, intimement unis, vécurent "l'immolation de Coeur-Naïf", "l'extase de Celle-qui-voit", "le baptême de Perdrix-Rose", "la marche de la caravale vers la Nouvelle-France", "la réception du Gouverneur de Québec" et "l'épilogue du Postulateur".

C'est avec raison que l'auditoire applaudit à l'universelle providence de l'Eglise, à la virilité mystique de la Chevalière, à l'ingénuité de Coeur-Naïf et de Perdrix-Rose, ainsi qu'à l'émouvant discours du Gouverneur. La poésie surgissait à la fois de la pureté de la diction et du verbe harmonieux de quelques personnages, des décors réalistes et fantastistes, adaptés aux nécessités de l'oeuvre, de l'harmonie des couleurs des costumes et des jeux de lumière et de la richesse du fond sonore. Elle jaillissait surtout du coeur même de ces jeunes qui s'étaient donné pour mission de vivre intensément une page d'histoire de plonger des amis dans un recueillement mystique, source première de nos origines catholiques et françaises. Belle méthode pour comprendre le mystère de la vertu, du courage, de l'héroïsme et pour se nourrir des notions des plus sublimes engagements!

Soirée de beauté et de lumière, clôture d'une journée commencée par une messe patriotique où les cœurs avaient supplié le Ciel de

Télévision

C B F T
MONTREAL

(Canal 2)	C	B	F	T
1	0.00	0.00	0.00	0.00
2	0.00	0.00	0.00	0.00
3	0.00	0.00	0.00	0.00
4	0.00	0.00	0.00	0.00
5	0.00	0.00	0.00	0.00
6	0.00	0.00	0.00	0.00
7	0.00	0.00	0.00	0.00
8	0.00	0.00	0.00	0.00
9	0.00	0.00	0.00	0.00
10	0.00	0.00	0.00	0.00
11	0.00	0.00	0.00	0.00
12	0.00	0.00	0.00	0.00
13	0.00	0.00	0.00	0.00
14	0.00	0.00	0.00	0.00
15	0.00	0.00	0.00	0.00
16	0.00	0.00	0.00	0.00
17	0.00	0.00	0.00	0.00
18	0.00	0.00	0.00	0.00
19	0.00	0.00	0.00	0.00
20	0.00	0.00	0.00	0.00
21	0.00	0.00	0.00	0.00
22	0.00	0.00	0.00	0.00
23	0.00	0.00	0.00	0.00
24	0.00	0.00	0.00	0.00
25	0.00	0.00	0.00	0.00
26	0.00	0.00	0.00	0.00
27	0.00	0.00	0.00	0.00
28	0.00	0.00	0.00	0.00
29	0.00	0.00	0.00	0.00
30	0.00	0.00	0.00	0.00
31	0.00	0.00	0.00	0.00
32	0.00	0.00	0.00	0.00
33	0.00	0.00	0.00	0.00
34	0.00	0.00	0.00	0.00
35	0.00	0.00	0.00	0.00
36	0.00	0.00	0.00	0.00
37	0.00	0.00	0.00	0.00
38	0.00	0.00	0.00	0.00
39	0.00	0.00	0.00	0.00
40	0.00	0.00	0.00	0.00
41	0.00	0.00	0.00	0.00
42	0.00	0.00	0.00	0.00
43	0.00	0.00	0.00	0.00
44	0.00	0.00	0.00	0.00
45	0.00	0.00	0.00	0.00
46	0.00	0.00	0.00	0.00
47	0.00	0.00	0.00	0.00
48	0.00	0.00	0.00	0.00
49	0.00	0.00	0.00	0.00
50	0.00	0.00	0.00	0.00
51	0.00	0.00	0.00	0.00
52	0.00	0.00	0.00	0.00
53	0.00	0.00	0.00	0.00
54	0.00	0.00	0.00	0.00
55	0.00	0.00	0.00	0.00
56	0.00	0.00	0.00	0.00
57	0.00	0.00	0.00	0.00
58	0.00	0.00	0.00	0.00
59	0.00	0.00	0.00	0.00
60	0.00	0.00	0.00	0.00
61	0.00	0.00	0.00	0.00
62	0.00	0.00	0.00	0.00
63	0.00	0.00	0.00	0.00
64	0.00	0.00	0.00	0.00
65	0.00	0.00	0.00	0.00
66	0.00	0.00	0.00	0.00
67	0.00	0.00	0.00	0.00
68	0.00	0.00	0.00	0.00
69	0.00	0.00	0.00	0.00
70	0.00	0.00	0.00	0.00
71	0.00	0.00	0.00	0.00
72	0.00	0.00	0.00	0.00
73	0.00	0.00	0.00	0.00
74	0.00	0.00		

MERCREDI, 4 FEVRIER

9.30- 6.00 Le Grenier aux images

8.00- 8.15—Cruise to Europe

8.15- 8.30—Studio
8.30- 9.00—Détente

9.00-10.00—Lutte-Forum

10.00 —Long métrage fr

JEUDI, 5 FEVRIER

2.30- 3.00—Rêve, réalité

3.00- 3.30—Women's program
3.30- 3.55 Pour les enfants

5.30- 6.00—Pour les emballages
glais

8.00- 8.15—CBC Newsreel

8.15- 8.30—John Kierans' microscope

8.30- 9.00—Jazz Workshop

9.00- 9.30—Au carrefour des

9.30-11.00—Ballon-panier
(Millcraft vs Alfa)

250^e anniversaire des Filles de la Sagesse

Hier matin, en la chapelle de l'Hôpital Sainte-Justine, on célébrait, par une messe solennelle d'actions de grâces le 250e anniversaire de fondation de la Congrégation des Filles de la Sagesse. Le Révérend Père Pierre Jalbert, provincial des Pères de la Compagnie de Marie, officiait assisté des RR. PP. Léandre Roy et A. Lemay, S.S.S., diacre et sous-diacre. Toute la Communauté, attachée à l'hôpital au nombre de 72 religieuses, était présente à cette cérémonie de même que les membres du Conseil d'Administration, les infirmières, une nombreuse délégation d'enfants hospitalisés et d'employés de l'Institution.

★ PROGRAMMES DES POSTES DE RADIO ★

MERCREDI

P.M.	CHLP (1410)	CKAC (730)	CBF (690)	CFCF (600)	CKVL (980)	CBM (940)	CJAD (800)
6	06 Nouv.-Sport 15 Carr. de la ch 30 45 Nouv. (8.55)	Bon. nouvelles " Forum sports Nv. chez-nous	Nouv.-Sports Fantaisie Dans la coulisse Un homme et...	Supper Club Nouvelles Sport & 3 sons	Par. de la ch. " " " " " " " " " " " "	Nouv.-Sports Interlude Rawhide	Nouvelles et Ballroom Denny Vaughn
7	06 Echo d'outre- 15 mer 30 Ronde d'amour 45 Nouv. (7.55)	Rosaire Oncle Paul Contes Colette & Rol.	Actualité Metropole Tambour batt. Les Plouffe	Top Hits " " Club 15 Make mine...	Chansonnettes Qui parle? Chansonnettes Nouv. (7.55)	Roundup Wedn. Night Chorale " "	Nouv.-Ballroom Showcase Hospitality time Sports
8	06 Chant du sou- 15 venir 30 Raconteur 45 Nouv. (8.55)	La Louve Rue des Pignons Les écoliers... Nouv. (8.55)	Ceux qu'on aime " " Curé de village " "	Théâtre " " Great Gilder- sleeve	Le survenant Dr. Claudine Vers l'horizon " "	The Bell Violet Archer " "	Gangbuster Make mine memories
9	06 Plaisirs de la 15 musique 30 " " 45 " "	Esquisses " " Impromptu " "	Radio-Carabin " " " "	It happened.. Dairy Lane Crime book " "	Willie Lamotte " " " " Nouv. (9.55)	Flying Swan " " " " " "	Take a chance " " Broadway " "
10	10 " " 30 Nouvelles 45 sport (10.50)	Tourbillon Moulin des rêv. Nos gouverne- Nouvelles	Nouvelles Causerie Récital " "	Mike Shayne " " Notebook Sports	Paris swing " " Le monde ce... Nouv. (10.55)	Nouvelles Foreign policy Musique " "	News & time.. Jo Stafford Nouvelles Good old days
11	06 Danse à Mont' 15 " " 30 " " 45 Nouv. (11.55)	Sports Chant. genre Orchestre " "	Adagio " " Fin du jour " "	Nouv.-Sport Tennessee Ernie " " " "	Manchettes et Hit parade " " Nouv. (11.55)	Orchestre " " " " " "	News and sports Prelude " " " "
MINUIT	Fin	Divers	Fin	Fin	Musique	Nouvelles	Fin

J E U D I

[illegible]

FONDEE EN 1703

On sait que la Communauté des Filles de la Sagesse fut fondée le 2 février 1703, à Poitiers, par Saint Louis-Marie Grignon de Montfort et que Soeur Marie-Louise de Jésus, de son nom Louise Trichet en fut la première supérieure. La Maison-Mère actuelle est à Saint-Laurent-sur Sèvre, en Vendée et la Maison-généralice à Rome. Cette communauté possède près de 400 établissements, disséminés en France, en Italie, en Angleterre, en Belgique, en Suisse, au Danemark, au Canada et aux Etats-Unis; elle a des missions en Afrique, en Colombie du Sud et à Haïti.

Les fêtes solennelles de cet anniversaire sont officiellement commencées, à Saint-Louis-sur-Sevre, où se trouvent les tombeaux des fondateurs, Saint Louis-Marie de Montfort, décédé le 28 avril 1716 et canonisé le 20 juillet 1947, et celui de Soeur Marie-Louise de Je-

sus, morte en odeur de sainteté le
28 avril 1759.

Chez nous le nom des Filles de la Sagesse est étroitement lié à celui de l'Hôpital Sainte-Justine dont elles assument la régie interne depuis 1910.

Les manuels scolaires propriété des parents?

QUEBEC, 4. (PCf) — Le conseil d'administration de la Fédération des commissions scolaires de la province a recommandé, hier midi, dans un mémoire soumis au surintendant de l'Instruction publique, M. Omer-Jules Desautniers "que les manuels scolaires demeurent la propriété des parents et que leur coût soit réparti de la façon suivante: 50 pour cent de la part du gouvernement provincial, 25 pour cent de la part de la commission scolaire et 25 pour cent de la part des parents".

Suivant la tradition, le mémoire a été soumis au terme de l'assemblée générale annuelle de la fédération.

Le mémoire souligne aussi que "la Fédération des commissions scolaires adhère au principe fondamental que l'éducation est du domaine exclusif des provinces; que l'éducation, l'instruction des enfants, en général tout le problème scolaire doit demeurer en dehors de toute influence politique".

Le mémoire dit également "que les commissions scolaires doivent conserver l'autonomie qui leur est propre". La fédération affirme "son attachement aux prérogatives acquises en cette matière et reconnaît dans le Conseil de l'Instruction publique le guide éclairé dont elle est fière de suivre les directives".

M. Guillaume Tremblay, d'Arvida, a été réélu à la présidence générale de la fédération au cours de l'assemblée générale.

Le Commonwealth

Instrument efficace pour le bien des hommes libres

(Le T. H. Louis St-Laurent)

Sa Majesté la reine est chef du Commonwealth

OTTAWA, 4. (P.C.F.) — Le premier ministre du Canada, le très hon. Louis St-Laurent, a déclaré hier qu'avec la reine comme chef, le Commonwealth "constitue un instrument efficace pour le bien des hommes libres du monde entier."

C'est magnifique de voir que les peuples du Commonwealth puissent se considérer égaux, tout le tour du globe, peu importe leur race ou leur religion. C'est cette unité, basée sur l'égalité, qui a fait du Canada une nation, dit-il.

Le premier ministre a eu des pa-

roles émouvantes en relation avec la signification de la Couronne britannique, de la reine et son rôle dans le Commonwealth ainsi que de son nouveau titre de chef du Commonwealth et de protectrice de la foi.

Son allocution lui a valu les applaudissements unanimes de tous les députés. Il parlait alors au sujet d'un bill gouvernemental visant à amender les titres royaux.

Les députés ont ratifié en dernière lecture ce bill qui résulte de la conférence des premiers ministres, à laquelle M. St-Laurent a récemment assisté, à Londres. On y a décidé que chaque pays du Commonwealth adopterait à l'endroit de la reine le style qui lui conviendrait le mieux, mais que dans tous les cas on devrait mentionner que Sa Majesté est "chef du Commonwealth".

Pour ce qui est du Canada, le bill établit le titre suivant:

"Elizabeth II, par la grâce de Dieu, reine du Royaume-Uni, du Canada et des autres royaumes et territoires chef du Commonwealth, défenseur de la foi."

Depuis le statut de Westminster en 1930, il se lisait comme suit:

"Sa très excellente Majesté, Elizabeth II, par la grâce de Dieu, reine de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et des Dominions britanniques au delà des mers, défenseur de la foi."

M. John Diefenbaker, député progressiste-conservateur de Lake-Centre, a suggéré au cours du débat que le Canada fasse part à la Reine du désir des Canadiens d'avoir le duc d'Edimbourg comme "prince du Commonwealth", créant ainsi un lien nouveau et plus étroit entre les deux pays.

Ayant sanctionné le bill, les députés entonnèrent le "Dieu Sauve la Reine."

A l'ouverture de la séance, le premier ministre a été chaleureusement applaudi quand il a proposé que le gouvernement apporte "une contribution financière substantielle" pour venir en aide aux sinistrés britanniques, hollandais et belges. Il a suggéré que l'argent soit confié à la Croix-Rouge canadienne, qui fait déjà parvenir de l'aide à la Hollande.

Le premier ministre a révélé que lors de la conférence de Londres, on a décidé de conserver le titre de "chef du Commonwealth", même si l'Inde, l'un des pays les plus peuplés, tout en conservant son lien avec le Commonwealth, ne reconnaît plus la souveraineté.

C'est alors qu'il dit que c'est une "chose magnifique" que les Indiens et les autres peuples de l'Occident puissent se considérer comme des égaux sous tous les rapports.

M. St-Laurent a rappelé qu'il a un jour exprimé au premier ministre de l'Inde, M. Nehru, l'espoir que les Indiens, avec un si long passé derrière eux, ne considèrent pas les Canadiens comme inférieurs. Même si notre pays prend une grande expansion industrielle, disait-il à M. Nehru, "votre peuple ne devrait pas croire que pour cela nous nous croyons des êtres supérieurs."

"L'expérience nous a démontré, à nous, Canadiens," dit-il, "que notre unité, l'unité entre tous les éléments de notre population, est et doit être basée sur le principe que nous sommes tous égaux et que nous avons tous le même droit à la citoyenneté canadienne."

M. George Drew, chef progressiste-conservateur, a accueilli avec enthousiasme les changements apportés au titre, ajoutant que le Canada devrait officiellement proclamer la reine citoyenne canadienne. La rei-



UN HARDI SAUVETEUR — L'officier de bord, Wilf. Warren, du destroyer "Contest", est photographié ici peu après qu'il eut plongé dans une mer démontée pour porter secours à des survivants agrippés à un radeau de sauvetage du navire irlandais "Princess Victoria" qui a coulé ces jours derniers dans la mer d'Irlande, 132 personnes ont été englouties. Seulement 45 ont pu se maintenir à flot jusqu'à l'arrivée des équipes de sauveteurs. Le "Princess Victoria" fut surpris en mer par une violente tempête et coula à fond.

ne, dit-il, jouit de la loyauté et de l'affection du monde libre et elle symbolise la lumière et l'espoir pour les peuples en esclavage.

Le ministre des Affaires extérieures, l'hon. Lester-B. Pearson, a fait un exposé historique des changements dans les titres royaux. Le Commonwealth, dit-il, est l'un des trop peu nombreux ponts entre l'est et l'ouest. La couronne va continuer de jouer un rôle vital dans l'association du Commonwealth.

M. Solon Low, chef du Crédit social, a félicité le premier ministre d'avoir donné une telle tournure à son allocution. Il espère que l'idéal du Commonwealth sera soutenu et qu'on prendra bien soin de ne pas le déparer.

M. J.-M. MacDonnell, député progressiste-conservateur de Toronto-Greenwood, a dit quelques mots en français pour déclarer qu'il "n'y a pas de différence entre nous" et que "la couronne est le symbole de notre unité".

A St-Hyacinthe

M. J. Goyette est élu président de la S. d'Agriculture

SAINT-HYACINTHE, (D.N.C.) — M. Joseph Goyette, de Longueuil, a été élu président de la Société d'Agriculture du District de Saint-Hyacinthe, qui recrute ses membres dans les six comtés de Saint-Hyacinthe, Bagot, Rouville, Richelieu, Chambly et Verchères, et qui organise, chaque année, au mois d'août, l'exposition régionale de notre ville.

Les autres membres du conseil de direction sont MM. Louis Beauchemin, de Verchères, vice-président; Alphonse Deschênes, secrétaire; directeurs: MM. Joseph Fontaine et Donat Giard, pour le comté de Rouville; René Saint-Martin, de Sorel, et Jean-Baptiste Lemoine, de Saint-Robert, pour le comté de Richelieu; Joseph Goyette et Albéric Cayer, pour le comté de Chambly; Louis Beauchemin et Gaston Bussièrès, l'un et l'autre de Verchères, pour le comté du même nom; Albany Sylvestre, de Saint-Simon, et Victor Rodier, de Saint-Liboire, pour le comté de Bagot.

Les membres de l'exécutif sont MM. Joseph Fontaine, député de Saint-Hyacinthe-Bagot aux Communes; Louis Beauchemin, Donat Giard, Ernest Picard, Domina Fortin, agronome du comté de Saint-Hyacinthe, et Antonio Fiset, gérant de la Banque Canadienne Nationale à Saint-Hyacinthe.

Les élections eurent lieu au cours

SUPERSTITIONS

(Par Claudia de LYS)

TOUCHER DU BOIS

TOUCHEZ-VOUS du bois pour la chance? Dans ce cas, vous êtes en bonne compagnie. Ce geste

est l'une des superstitions les plus répandues dans le monde. Des millions de gens frappent leurs jointures sur une table ou sur une porte pour jouir de la chance ou pour prévenir la malchance

après une vantardise. Il suffit de frapper une fois, mais, pour plus de sûreté, les superstitieux recommandent de frapper trois fois. Certains gens touchent une chaise ou quelque autre objet en bois d'une façon presque automatique. Certains fanatiques insistent pour que le bois ne soit pas verni ou peint, de façon à prendre contact avec le bois lui-même.

Du fait que le bois provient des arbres, il faut chercher l'origine de cette coutume dans le folklore des arbres. Dans l'ancienne Egypte, chaque arbre était censé abriter un dieu. Ces dieux étaient bien intentionnés et protégeaient ceux qui entraient en contact avec eux en frappant sur les murs de leur maison. Aussi, les Anciens touchaient du bois quand ils voulaient obtenir quelque faveur et ils accomplissaient le même geste quand ils avaient reçu cette faveur.

Voilà une superstition parfaitement inoffensive.

Dans la "Patrie" quotidienne de jeudi, 5 février: "Passer sous une échelle".

le cabinet de l'hon. M. Duplessis, pour le généreux octroi de \$6,000 à l'exposition régionale de 1952; à M. Ernest-J. Chartier, député du comté à l'Assemblée législative, pour l'appui qu'il donna en toutes circonstances à la Société; à M. Joseph Fontaine, député aux Communes, pour la même raison.



Me YVON BOCK

réel. Il succède à M. J.-Alphonse Mongeau. La deuxième nomination fut celle de M. Yvon Bock, qui présidera désormais le bureau de Revision des Biens-fonds. Il succède à Me Camille Tessier.

Son Honneur le maire Camilien Houde a tenu à féliciter de concert avec M. J.-M. Savignac, maire-suppléant, et le conseiller municipal M. Georges Guévremont, l'ancien



M. C.-E. LONGPRE

greffier pour le travail qu'il a accompli depuis 41 ans qu'il est au service de la ville de Montréal.

Son Honneur a ensuite félicité d'une façon particulière M. C.-E. Longpré, qui a débuté au bas de l'échelle pour parvenir à ce poste. M. Houde a souligné que la carrière de M. Longpré doit servir d'exemple à tous les fonctionnaires municipaux. A M. Yvon Bock, il a dit qu'il juge en lui les qualités nécessaires pour remplir son nouveau poste, et que c'est pour cette raison particulière qu'il fut au nombre de ceux qui l'ont recommandé à cette nouvelle nomination.

La bière
dont la vente
augmente le plus
au Canada!



La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PATRIE Limitée, Roland Dubois, Secrétaire-Trésorier. Téléphone: LAN-caster 3121. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENTS

Edition du dimanche, Canada, 1 an \$5.00
Edition quotidienne, Canada, 1 an 5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois 2.75
Edition quotidienne, Etats-Unis, 1 an 6.00
Edition quotidienne, Etats-Unis, 6 mois 3.00
Edition du dimanche, Etats-Unis, 1 an 5.00

REPRESENTANTS

TORONTO, Ont.: Hugh Rose, chambre 101, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda, Téléphone: EMpire 4-1016.
ETATS-UNIS: Ralph R. Mulligan, 141 East, 44th Street, Room 911, New-York 17, N.-Y. 35 East, Wacker Drive, Chicago 1, Ill.; 3049 East, Grand Boulevard, Detroit 2, Mich.

MONTREAL, 4 FEVRIER 1953

M. Gaudetroy à Polytechnique

Le cabinet provincial, d'accord avec la Corporation de l'École polytechnique et le chancelier de l'Université, a désigné M. Henri Gaudetroy à la direction de l'importante institution d'enseignement supérieur de la rue Saint-Denis. C'est la consécration d'une jeune et brillante carrière consacrée à l'éducation. Comme secrétaire de Polytechnique pendant dix ans, M. Gaudetroy a eu l'occasion de se familiariser avec tous les problèmes administratifs de la maison. De plus, il s'est toujours fait apprécier des élèves par son souci de leur apporter toute l'aide possible au cours de leurs études et de les orienter vers les carrières où ils sont les mieux en mesure de se tailler un avenir avantageux pour eux-mêmes comme pour le groupe ethnique auquel ils appartiennent. Dans ses nouvelles fonctions, M. Gaudetroy trouvera un champ d'action plus vaste pour exercer ses multiples talents, servis par une urbanité et une délicatesse qui ne se démentent jamais. Il n'aura qu'à suivre les traces de son distingué prédécesseur, M. Ignace Brouillet, qui accède à la présidence de la Corporation de l'École et dont le stage directorial aura été actif et fécond. Avec des ingénieurs professionnels aussi compétents et d'esprit aussi moderne que MM. Brouillet et Gaudetroy, Polytechnique ne peut que connaître une ascension continue dont nous serons tous les bénéficiaires.

Formose dans la lutte

par Roger DUHAMEL

L'une des premières décisions officielles du gouvernement de Washington concerne l'Extrême-Orient. Le président Eisenhower, d'accord avec son secrétaire au State Department, M. Dulles, est résolu à dégager les forces nationalistes chinoises stationnées dans l'île de Formose afin qu'elles se lancent sur le continent pour libérer la Chine communiste.

Le but évident de cette manœuvre, c'est de prendre l'initiative dans la lutte contre le communisme et de harceler l'ennemi qui est déjà dans l'obligation de combattre en Corée. C'est en d'autres termes l'ouverture d'un second front extrême-oriental, pour retrouver une formule dont on a beaucoup usé pendant la deuxième guerre mondiale.

Une telle décision peut avoir des répercussions considérables, encore qu'il ne soit pas pour l'instant facile de les prévoir. On se souvient que deux jours après le début de l'expédition coréenne, le président Truman avait donné instruction à une partie de la flotte américaine de se rendre dans la région de Formose et de protéger l'île contre toute attaque et en même temps d'empêcher les nationalistes de s'attaquer au régime de Mao Tsé-Toung. Aujourd'hui, le gouvernement républicain estime qu'il serait plus avantageux de permettre au gouvernement de Chiang Kai-Shek d'entreprendre tout ce qu'il pourrait juger opportun pour effectuer la reconquête de la patrie.

En Europe, les commentateurs déno-

tent un peu d'appréhension; on redoute en effet que le conflit prenne une ampleur accrue en Orient et ne finisse par dégénérer en une conflagration universelle. Néanmoins, on se rend compte que le président Eisenhower avait promis de faire l'impossible pour mettre un terme à l'aventure coréenne et que le geste qu'il vient de poser peut avoir ce résultat.

Les communistes chinois seront dans la nécessité de protéger leur littoral et se trouveront moins en mesure de participer aux combats de Corée et d'Indochine. Les nationalistes pourront se livrer à des raids de commandos et à des attaques aériennes, même si l'on ne prévoit pas qu'ils puissent organiser avec quelque chance de succès une opération massive. Le risque existe, mais rien ne s'accomplit sans risque. C'est une nouvelle épreuve de force et d'endurance qui commence.

Travail et noblesse

par Alonzo CINQ-MARS

Les deux factions du parti travailliste de Grande-Bretagne, après une trêve de quelques mois qui paraissait devoir faire oublier leurs longues disputes, sont de nouveau aux prises. Cette fois, il s'agit de savoir s'il convient que les membres de ce parti acceptent des titres de noblesse. Le gouvernement conservateur de M. Churchill vient en effet d'accorder le titre de chevalier à M. Lincoln Evans, chef de l'important syndicat des ouvriers en métallurgie, qui devient sir Lincoln Evans. C'est le seul travailliste dont le nom figure sur la liste des honneurs conférés par la souveraine de Grande-Bretagne, en réalité par le gouvernement, à l'occasion de la nouvelle année. Il y a lieu de croire que M. Churchill a voulu améliorer ainsi ses relations avec les ouvriers de l'industrie métallurgique qui fut nationalisée par le gouvernement Atlee et qu'il se propose de rendre à l'initiative privée.

Cette décision suscite une violente réaction chez les membres de l'aile gauche du parti travailliste que dirige M. Aneurin Bevan. Le journal *Tribune*, de Londres, organe des travaillistes de gauche, la dénonce comme l'un des événements les plus étranges de l'histoire du mouvement ouvrier en Grande-Bretagne, et blâme sévèrement M. Lincoln Evans d'avoir accepté un titre de noblesse.

Ce n'est cependant pas une innovation qu'a introduite M. Churchill en anoblissant un ouvrier. Même les gouvernements travaillistes de Grande-Bretagne ont fait de même dans le passé. Si bien qu'il y a aujourd'hui 60 travaillistes parmi les 800 membres de la Chambre des lords. Les travaillistes de gauche considèrent aujourd'hui que cette coutume a trop duré, qu'elle est contraire aux principes socialistes et que tout ouvrier devrait refuser de se laisser anoblir. Selon M. Newsome, chef travailliste du district de Yorkshire, tout ouvrier qui accepte un titre de noblesse est susceptible de renier ses origines et de lever le nez sur ses anciens compagnons de travail. D'un autre côté, le comité exécutif du parti travailliste, où la majorité est formée par les « orthodoxes » du trade-unionisme, a condamné les attaques lancées contre M. Evans. Il importe de noter que la plupart des trade-unions sont fidèles à M. Atlee.

Feu Ramsay MacDonald, qui fut le premier à former un gouvernement travailliste en Grande-Bretagne, a donné jadis un bel exemple de désintéressement sur cette question des titres de noblesse. Son gouvernement avait, comme ceux qui l'avaient précédé, fait conférer des titres héréditaires à des citoyens éminents, et il n'en avait pas exclu les grands chefs ouvriers. Il n'en voulut cependant pas pour lui-même. Après qu'il eut été défait, le gouvernement conservateur qui succéda au sien lui offrit un titre de noblesse héréditaire. M. MacDonald refusa, donnant comme raison qu'il ne voulait pas compromettre la carrière de son fils, Malcolm, qui commençait alors à faire sa marque dans

la politique. Son nom n'en sera pas moins respecté par la postérité tout autant que s'il eût accepté la pairie, et son fils aîné n'aura pas souffert d'avoir été privé d'un titre de noblesse.

Une réforme arbitraire

A la suite d'une séance qui a duré sans interruption plus de soixante-neuf heures et qui a provoqué des altercations à l'intérieur du parlement et des bagarres avec effusion de sang à l'extérieur, la Chambre italienne des députés a donné son approbation à un projet de loi de réforme électorale proposé par le gouvernement. Il a pour but très net d'accorder une confortable majorité aux quatre partis du centre qui ont l'intention de former un groupe uni au cours des prochaines élections générales. Il manque encore l'approbation du sénat, mais le gouvernement a bonne confiance qu'il sera possible de l'obtenir avant la prochaine consultation populaire prévue pour mai ou juin de cette année.

Cette réforme électorale se ramène avant tout aux trois points suivants. Tout d'abord, deux partis ou davantage peuvent déclarer avant le scrutin qu'ils entendent se présenter devant l'électorat comme groupe. Dans ce cas, le nombre des votes enregistrés par tous les partis de ce groupe s'additionnent ensemble pour former le total de la coalition. Ensuite, tout parti ou tout groupe de partis qui obtient plus de cinquante pour cent du vote populaire détient 380 sièges dans la nouvelle Chambre, qui sera composée de 590 membres. Les sièges assignés au groupement majoritaire seront répartis parmi les partis qui le forment selon le nombre de votes obtenus par chacun d'eux. Le solde de 210 sièges sera divisé proportionnellement parmi les partis minoritaires. Enfin, le nouveau système ne deviendra en vigueur que si un parti ou un groupe de partis obtient une majorité indiscutable du vote populaire; s'il n'en est pas ainsi, tous les sièges seront assignés selon une base rigoureusement proportionnelle.

Selon ce projet, les quatre partis du centre feront leur campagne individuellement; cependant, quand arrivera le moment de la répartition, les votes obtenus par chacun des quatre partis seront additionnés et si le total dépasse cinquante pour cent de l'ensemble, le groupe bénéficiera d'un peu plus de 64 pour cent des sièges. Le débat acrimonieux qui s'est déroulé en Chambre à ce sujet a mis aux prises les démocrates-chrétiens et leurs alliés qui sont actuellement au pouvoir et l'opposition, aussi bien celle de droite, fasciste, que celle de gauche, communiste.

Le résultat le plus plausible de cette réforme, c'est que les élections dans la péninsule seront beaucoup plus tumultueuses qu'auparavant. Les Italiens ont le sang vif et chez eux les divergences idéologiques dégénèrent rapidement en de fracassantes rixes. Aussi bien apparaît-il un peu difficile d'accepter sans réserve un pareil chambardement, qui nous semble d'une douteuse inspiration démocratique. Disposer de 64 pour cent des sièges en n'obtenant que 50 pour cent des suffrages, il y a là quelque chose de choquant, qui frise l'arbitraire.

Nous admettons volontiers que les fascistes et les communistes italiens sont en très mauvaise posture morale pour protester au nom des institutions démocratiques. Avec les premiers, il n'y aurait qu'un simulacre d'élection pour permettre à un nouveau Duce de poursuivre à sa guise sa politique personnelle et sans doute rejeter la patrie dans un abîme encore plus profond que celui où Mussolini a conduit le pays. Avec les communistes, l'Italie deviendrait une nouvelle démocratie populaire, sur le modèle détestable des satellites de Moscou. Aussi n'est-ce pas de leurs arguments intéressés et mensongers que nous voulons nous occuper. Nous ne croyons pas que deux torts s'annulent et qu'on puisse renvoyer les adversaires dos à dos.

Nous estimons au contraire que les

chrétiens-démocrates auraient démontré plus de clairvoyance en ne s'acharnant pas à fausser à leur bénéfice le mécanisme démocratique de la consultation populaire. Le risque est peut-être grand, il n'y a pas lieu d'en disconvenir. Mais un gouvernement doit néanmoins reposer sur quelques principes inviolables. À ce jeu, les chrétiens-démocrates sont sûrs de perdre à la longue. Ils pourront bien réussir à prolonger leur maintien au pouvoir pendant quelques années, mais ils se seront en même temps discrédités moralement auprès de l'opinion saine du pays. Et ce truc ne pourra les servir très longtemps, car leur conscience leur interdira toujours de recourir aux moyens de violence pratiqués par leurs adversaires communistes et fascistes. Leur ruse n'aura contribué qu'à prolonger leur mandat, tout en ruinant l'idéal démocratique dans l'esprit de ceux qui persistent loyalement à y croire. Il y a des défaites apparentes qui constituent de fécondes victoires pour l'avenir, car les peuples vivent plus longtemps que les hommes qui les composent.

La vie est belle à Andorre!

Il y a tellement de pays qui nous causent des inquiétudes que c'est un geste de gratitude de prononcer le nom d'Andorre, qui ne provoquera pas de conflit prochain. C'est une petite république sous le gouvernement conjoint du Président de la République française et d'un évêque d'Espagne. Sa superficie est de 190 milles carrés et sa population de 5,231 habitants. Comme on le voit, Andorre n'a pas cédé au gigantisme ni à la manie des grandeurs qui sont l'une des plaies de l'univers contemporain.

Les formalités d'immigration pour pénétrer sur ce territoire sont réduites au minimum. Des magasins éclairés au néon vous offrent des montres suisses, des parfums français, des chaussures espagnoles, des chapeaux italiens. Les barrières tarifaires ne sont donc pas très encombrantes.

Les citoyens d'Andorre ne sont pas du tout arriérés, puisqu'ils peuvent voir se dérouler des films américains et admirer la sombre virilité de Humphrey Bogart et la plénitude formelle de Marilyn Monroe. Sur le plan radio-phonique, la concurrence n'est pas très active, puisqu'il n'y a qu'un seul poste-émetteur; en revanche, le nombre des téléphones s'élève au chiffre de 23.

L'édifice parlementaire est sans précédent unique en son genre, car on trouve dans le même immeuble une prison, une écurie, les archives nationales, la chambre du conseil, une chapelle et six chambres à coucher, avec deux lits par chambre, pour accommoder les 24 conseillers, deux par deux. On souhaite, pour la bonne réputation d'Andorre, que les femmes n'y soient pas encore éligibles!

Si vous voulez descendre dans un bon hôtel, vous avez à votre disposition le Mirador. La prononciation du français est assez curieuse, car ce français est mâtiné de catalan; ce qui s'explique aisément, Andorre se trouvant à 30 milles de l'Espagne, et la route menant à la France étant bloquée six mois de l'année par les neiges. La principale industrie, c'est la fabrication des cigarettes et aussi, comme dans tous ces postes-frontières, la contrebande. Mais on vit heureux à Andorre. C'est un exemple à suivre pour des pays plus ambitieux.

— Les hommes droits habiteront la terre et les hommes intègres y demeureront. Mais les méchants seront retranchés, et les infidèles en seront arrachés.

(Prov. 2, 21-22). Texte choisi par la Société catholique de la Bible.

Les mots qui vivent

— La joie dans les sacrifices. Sans amour, pas de joie et sans sacrifice pas d'amour. Amour, joie et sacrifice sont inséparables.

PERE PREVOST, S.C.J.

En marge de l'actualité

La revanche de l'océan

(par Marcel BLOUIN)

Les tristes nouvelles qui nous viennent de l'Europe occidentale depuis quelques jours ont consterné le monde entier. Un raz de marée sans précédent a dévasté les régions côtières de l'Angleterre, de la Hollande et de la Belgique, et aussi, du nord de la France.

C'est en Hollande que les inondations et la tempête ont jeté le plus grand désarroi. Ce petit pays européen n'a vraiment pas de chance : depuis des siècles les fléaux, les guerres, les éléments déchaînés s'acharnent contre une Hollande jamais découragée.

Les malheurs qui se sont accumulés sur la Hollande auraient dû entraîner un exode massif des Hollandais, d'autant plus que l'accroissement rapide de la population a été la cause d'un angoissant problème d'espace vital aux Pays-Bas. Mais les Hollandais, tenaces et patriotes, n'ont pas consenti à quitter leur pays bien-aimé. A l'expatriement, ils ont préféré la lutte contre la mer et contre la misère.

Nous avons déjà parlé, sous cette rubrique, de Zuiderzee, cette future treizième province de la Hollande, que les Hollandais ont décidé de créer en prenant l'espace vital sur la mer.

La population hollandaise (10 millions d'habitants) avait en effet entrepris d'assécher une portion de l'océan Atlantique afin d'accroître de 10 pour cent la superficie des terres cultivables et habitables. Patiemment, les Hollandais ont érigé d'immenses digues qui ont contenu les eaux tumultueuses de la mer.

Sur les terres ainsi conquises, pied par pied, sur l'océan, les Hollandais ont construit (j'allais dire créé) des villages et des villes entières comme, par exemple, Emmeloord qui comptait 16,000 habitants au dernier recensement.

La mer vient de prendre cruellement sa revanche. Les eaux rageuses ont déferlé sur plusieurs villages des Pays-Bas, semant partout la mort, la destruction et la désolation.

Des régions complètes ont été isolées, d'autres ont été entièrement submergées sous l'eau. Les Hollandais des provinces dévastées ont fui en toute hâte vers l'intérieur des terres mais plusieurs n'ont pu s'évader à temps et ont été engloutis sous les flots. Quelques-uns ont cherché refuge sur les hautes digues que le peuple hollandais avait dressées contre la mer. Plusieurs d'entre eux, privés de secours, de vêtements et de vivres, ont succombé; d'autres survivent et attendent que les éléments soient plus cléments.

A l'heure où nous écrivons ces lignes 1,500 milles de terres sont inondés et plus de 50 municipalités déplorent des morts. Ces chiffres ont dû augmenter depuis.

L'image apocalyptique de la Hollande ravagée par l'ouragan éveille en nous une profonde sympathie pour le peuple hollandais si injustement affligé. Après des siècles de lutte et de résistance, au moment même où la victoire sur la mer semblait assurée, voici que l'imprévisible survient et que la mer, avec une rage folle, accable le vaillant pays qui l'a affrontée.

Plusieurs pays, dont le Canada, ont promis de secourir la Hollande, l'Angleterre et la Belgique. Ces trois pays dévastés ont grand besoin de la sympathie universelle, d'une sympathie morale et aussi d'une

Initiative de Mgr A. Valois pour les aveugles de Montréal

Les aveugles de Montréal auront, grâce à la bienveillance de Mgr Albert Valois, P.A., V.G., directeur diocésain de l'Action Catholique, une récolle mensuelle. C'est ce que viennent d'annoncer M. l'abbé J.-L. Guillemette et le R.P. Roland Campbell, C.S.V., respectivement directeur et aumônier de la Société Amicale des Aveugles.

L'inauguration des messes de récolle aura lieu dimanche prochain, le 8 février, à la salle de la Société Amicale des Aveugles, 4551, rue St-Denis. Par la suite, la récolle mensuelle aura lieu le 2e dimanche de chaque mois.

AU PROGRAMME

La Société Amicale des Aveugles invite donc tous les aveugles de Montréal à bénéficier de ce grand privilège qui leur est accordé. Ils répondront ainsi, par leur présence, au désir de Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, qui demandait, lors de son entrée dans sa ville "Fidélité et générosité au service de Dieu".

Voici le programme de la première récolle mensuelle, dimanche prochain: 9 h. 45, confession; 10 h., messe et communion; 10 h. 30, petit déjeuner servi par les Dames Patronesses de la Société Amicale des Aveugles; de 11 h. à 11 h. 30, causerie par Mgr Albert Valois.

Deux conseillers législatifs fêtés

QUEBEC, 4. (DNC). — "Le premier ministre a rétabli l'équilibre au Conseil législatif en y faisant entrer l'un après l'autre plusieurs représentants de la classe agricole", disait hier soir l'hon. Antoine Rivard, solliciteur général de la province et représentant du premier ministre à la fête organisée au Club Renaissance en l'honneur des deux nouveaux conseillers législatifs, les hon. Joseph Boulanger et Patrice Tardif.

Le dîner qui réunissait plusieurs centaines de personnes autour de plusieurs ministres, députés et conseillers était sous la présidence de l'hon. Albion Paquette, ministre de la Santé. On remarquait également les hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, Tancrède et Wilfrid L'Abbé, ministres d'Etat, Jean-Louis Baribeau, président du Conseil législatif; Gérard Martineau, etc.

Après avoir fait l'éloge des deux nouveaux conseillers, M. Rivard dit qu'ils représentaient la classe agricole avec dignité et compétence. Il souligna le rôle du conseil et dit que l'Union nationale cherchait, là comme ailleurs, à y faire entrer des représentants de toutes les classes de toute la société.

Parlant ensuite de la politique générale de l'Union nationale, il dit qu'à l'époque particulièrement difficile que nous traversons, elle représente bien les aspirations du peuple de la province: "Aux coups que lui portent les centralisateurs" dit M. Rivard, "le peuple de la province se dresse tout entier derrière la politique constructive de l'Union nationale."

"Dans la lutte séculaire pour la survivance du peuple canadien français, l'Union nationale représente le suprême espoir. A la politique partisane, nous opposons une politique nationale bien comprise, faite de dignité dans la réclamation et l'affirmation des droits et prérogatives que nous a reconnus la Confédération." M. Rivard dit que sur le plan politique, l'Union nationale continuait la lutte de ceux qui se sont toujours dressés contre les bureaucrates et que, comme eux, elle vaincra.

M. Baribeau présenta ses collègues comme une acquisition pour la Chambre Haute. Les hon. Boulanger et Tardif remercièrent l'assistance affirmant leur désir de continuer à servir la cause du peuple au sein du Conseil.

sympathie concrétisée sous la forme d'aide matérielle.

Un malheur supporté dans la solitude serait deux fois plus pénible.

Les policiers...

(Suite de la page 3)

boni depuis le 1er décembre 1950, comme ceci:

	Indice	Boni annuel
1er décembre 1950	169.7	\$263.00
1er juin 1951	132.6	\$539.14
1er décembre 1951	139.6	\$685.54
1er juin 1952	135.8	\$602.63
1er décembre 1952	182.7	\$539.14

Selon ce tableau, le boni qui serait payé présentement et serait rétroactif au 1er décembre dernier serait réduit au montant payé le 1er juin 1951.

Dans sa preuve, Me Desaulniers a dit que la ville de Montréal n'avait pas le droit de réduire ainsi le boni des pompiers et des policiers en vertu des clauses des contrats précédents et de l'article 13, chapitre 26, de la loi Georges VI.

Me Desaulniers a soutenu que la ville ne peut pas faire de réajustement de boni tant que l'indice du coût de la vie ne descend pas à 169.7 et que le boni doit être maintenu à l'indice 189.6. Selon l'argument de Me Desaulniers, le boni pourrait être baissé de 40 cents du point si l'indice descendait plus bas que 169.7 et de 25 cents du point en bas de l'indice 160.

Me Desaulniers a de plus affirmé que la loi des relations ouvrières protège les employés des services publics au même titre que ceux qui ont le droit de faire la grève. "Le législateur", dit-il, "prévoit dans la loi des périodes de négociation pendant lesquelles il veut bannir toute violence et tout désordre. Il oblige les ouvriers concernés à soumettre leurs différends à un tribunal d'arbitrage. Mais en attendant la décision de ce tribunal, l'employeur n'a pas le droit de rien changer aux conditions de travail déjà existantes et encore moins aux salaires."

Me Desaulniers a ajouté que la protection du statu quo doit être accordée aux employés des services publics, autrement ce serait une injustice pour eux. Il a dit que lors de l'arbitrage Montpetit, il y a quelques années, le coût de la vie montait et la ville a invoqué à cette date le statu quo pour éviter un rajustement de boni vers la hausse. Il a souligné le fait que maintenant, au cours du présent arbitrage, la ville renie le statu quo et veut baisser le boni de ses policiers et pompiers de \$1.20 par semaine après l'avoir baissé illégalement de \$1.60 en juin dernier.

Me Herman Primeau, avocat de la ville, a déclaré au tribunal qu'il ne comprenait pas les explications ou les allusions de Me Desaulniers. Ce dernier lui répliqua qu'il n'avait pas à convaincre son confrère mais seulement à se faire comprendre du tribunal.

Me Herman Primeau dans sa contre-preuve a déclaré tout de suite: "La ville a décidé de baisser le boni de ses policiers et pompiers. Le contrat de travail de ces 4,000 employés de la ville est expiré depuis le 1er décembre dernier. De deux choses l'une: ce contrat est opérant ou inopérant. S'il est opérant, il comporte toutes les clauses et même celle de la baisse de boni. Le statu quo maintenu selon la loi n'empêche pas cette baisse de boni."

Si le contrat est inopérant, alors la ville a toute liberté de payer ses employés comme elle l'entend, car il n'y aurait plus alors de lien entre la municipalité et l'union. Si le contrat de travail doit être maintenu en vertu du statu quo, la clause des conditions de travail et des salaires doit pouvoir s'appliquer, même au boni de vie chère. Si d'après le statu quo, certaines clauses s'appliquent, toutes doivent l'être, même si cela ne plaît pas à la Fraternité. Il serait ridicule de maintenir l'application de toutes les

clauses à l'exception de celle du boni.

Me Primeau a ajouté que le but de l'indice du coût de la vie est de maintenir un standard de vie à une parité raisonnable et qu'il serait illogique de suivre l'indice seulement lorsque ce dernier fluctue vers la hausse. Il a terminé son plaidoyer en disant que les présidents de la Fraternité des policiers, M. Jean-Paul Lapointe et de l'Association des pompiers, M. André Plante, étaient des officiers intelligents et des plus compétents, et que ces derniers n'avaient pas protesté lors de la baisse de boni en juin dernier.

Accusés de...

(Suite de la page 3)

ligner le témoin.

Les deux policiers firent feu en direction du trio. Alain fut mortellement atteint.

Un autre témoin, Rosaire Mathieu, propriétaire d'un restaurant au no 1605, rue Bennett, a dit qu'il se trouvait seul dans son établissement, le soir du sept janvier, quand trois adolescents y firent irruption. Le témoin dit que Christin pointa un revolver dans sa direction. Mathieu lui remit \$35.

Fournier a, de plus, été accusé, devant le juge Fontaine, d'avoir pénétré par effraction dans les établissements du Mont-St-Antoine, en novembre dernier, et d'y avoir volé un revolver, une carabine et des outils. D'autres accusations de vols dans des autos ont également été logées contre Fournier.

Le Canada...

(Suite de la 1ère page)

net Coulter a déclaré que les citoyens "se rappellent avec la plus profonde reconnaissance l'aide généreuse qui leur est arrivée en 1950 de toutes les parties du monde occidental", et il a offert "toute ma coopération pour appuyer le fonds national de secours aux victimes de l'inondation que, d'après ce que j'entends dire, on se propose de former".

En Colombie-Canadienne, les directeurs d'un fonds établi en 1943 pour aider les personnes qui avaient perdu leurs demeures dans les inondations de la vallée de la Fraser ont voté \$100,000 pour le soulagement des victimes européennes.

Le R. P. Martin...

(Suite de la page 3)

me un effet de l'humanisme. Elle joue un grand rôle. De retour à Paris, je témoignerais de cette faculté universitaire, comme d'une magnifique évolution."

Le Père passera quelque deux mois parmi nous. Il parlera probablement à l'Alliance Française et au Club Richelieu-Montréal. "Je regrette, dit-il, de n'avoir pu amener les Chanteurs de Saint-Eustache. Toutefois, je les ferai entendre par le truchement de la radio."

Il est originaire de Nîmes, une ville romaine de la Provence. Il a fait des études à l'Institut Catholique de Paris et à la Sorbonne, où il obtint son doctorat ès lettres. Son Em. le cardinal Alfred Baudrillard l'a ordonné prêtre, à l'Institut Catholique, en 1939. Il s'occupe activement de musique. Il donne des conférences dans les domaines littéraire et musical.

Le Père a rappelé qu'il a soutenu une thèse de doctorat à la Sorbonne sur l'évolution des rythmes dans la poésie grecque ancienne et sur quelques fragments notés de musique grecque. Le jury était présidé par M. Séchan, et l'on y remarquait comme rapporteur M. Chapoutier, directeur de l'Ecole Normale Supérieure. Le Père Martin, après plus de 6 heures de discussion, a obtenu le degré de docteur ès lettres, avec la mention "très honorable".

DERNIERE OEUVRE

Le 7 décembre 1952, il a créé sa dernière oeuvre, "Psaume pour l'agonie du monde". Cette vaste composition se présente sous la forme d'un oratorio pour soliste, chœur, orgue et orchestre. Véritable illustration sonore des versets de psaumes se rapportant à la fin des temps, cette oeuvre a été créée par l'Association des Concerts Pasdeloup, sous la direction du maître Albert Wolff, avec le concours des Chanteurs de Saint-Eustache et des maîtrises oratoriennes, au total 500 exécutants, au Palais de Chaillot, sous la présidence de Son Em. le cardinal Maurice Feltin. Le concert, radiodiffusé par les postes de France et d'Allemagne, était offert en hommage à l'Oratoire de France, pour le centenaire de sa restauration.



"On va mouiller ça!"

avec une

BRADING

BRADING'S OLD STOCK ALE

Réponse à tous

Q.—1) Les fiançailles de mon fils devant avoir lieu prochainement, serons-nous tenus, en cette occasion, mes filles, mon mari et moi, d'offrir à la future épouse des cadeaux personnels? Et devrions-nous également offrir au fiancé un souvenir de circonstance?

2) Convient-il que je porte, pour la cérémonie du mariage, qui sera célébré en mai, un tailleur en lainage gris avec blouse blanche, ou vaudrait-il mieux revêtir une robe en crêpe bleu avec long manteau? Le tailleur représente pour moi une acquisition pratique, car je pourrais l'utiliser ensuite, et il me plairait d'être vêtue de neuf pour la circonstance. Si j'opte pour la toilette bleue, je devrai porter un manteau que je me suis procuré l'an dernier.

De taille très forte, je mesure 5' 5". Croyez-vous que de porter un deux-pièces puisse nuire à mon apparence? Une abonnée de X...

R.—1) Rien ne prescrit qu'un cadeau doive être offert par les parents du fiancé à sa future, mais généralement et surtout, lorsqu'il y a réception officielle à l'occasion des fiançailles, les membres de la famille du jeune homme tiennent à présenter un cadeau quelconque à la promise avec leurs bons souhaits.

Un envoi de fleurs au nom de votre famille conviendrait bien et vous trouverez facilement chez les fleuristes les suggestions de pièces appropriées. De leur côté, vos jeunes filles aimeront peut-être offrir un petit article de trousseau confectionné de leurs mains ou repéré à un comptoir d'artisanat. Enfin, si vous disposez de souvenirs de famille, pièces de bijouterie, bibelots précieux, vous pouvez peut-être choisir parmi ceux-ci un objet quelconque susceptible d'être conservé par le jeune ménage et qui constituera en même temps un cadeau à votre fils.

Toutefois, vous n'avez pas à offrir un cadeau spécial à ce dernier; cet agréable devoir revient à la fiancée.

2) Le tailleur ne favorise pas généralement la personne de taille forte, et je crois, d'ailleurs, qu'une toilette réalisée avec un sheer ou une dentelle bleue foncé conviendrait mieux à la circonstance que le costume de lainage gris.

Si vous ne disposez pas d'une cape de fourrure, il suffira d'enlever votre manteau à l'arrivée à l'église pour le reprendre à la sortie et ensuite de le déposer au vestiaire avant la réception.

Q.—Il m'ennuie de constater que mes cheveux tombent beaucoup. Auriez-vous un traitement quelconque à me suggérer pour remédier à cet inconvénient?

Jeanne B.

R.—Si votre état de santé est bon et si vous observez les pratiques d'hygiène habituellement conseillées pour le soin de la chevelure, il semble anormal que vos cheveux tombent aussi abondamment. Les avis d'un médecin ou ceux des dermatologistes, attachés aux salons de beauté vous seraient utiles, et je vous suggère d'y recourir sans tarder.

Votre cas n'est cependant pas isolé. Tout dernièrement un spécialiste éminent et le dirigeant d'une firme de cosmétiques, ont même émis certaines observations tendant à prouver que, depuis les vingt-cinq dernières années, la calvitie s'accroît de façon alarmante parmi la gent féminine.

Et ils attribuent cela au fait que ces dames ne soignent pas quotidiennement leur chevelure elles-mêmes, et s'en remettent trop exclusivement à la compétence et à l'adresse de leur coiffeuse.

Certaines femmes, disent-ils, ne brossent jamais leur chevelure parce que cela leur occasionne un léger effort et plusieurs ne passent même pas le peigne dans leurs cheveux.

Elles n'hésitent pas toutefois à se faire donner un shampooing plus souvent que nécessaire et à faire grésiller, décolorer, cuire leur chevelure de façon exagérée.

Pour conserver à la chevelure toute sa vigueur, on conseille de la laver une fois par mois, et jamais plus souvent que toutes les deux semaines. Un brossage bi-quotidien — 50 à 100 coups de brosse, matin et soir — doit suffire à la maintenir propre. Enfin, et toujours d'après ces experts, si vous êtes quelque peu équilibriste, vous pouvez essayer de vous tenir sur la tête une ou deux fois chaque jour, ce qui a paraît-il, le bon effet de favoriser la circulation du sang sous le cuir chevelu et de stimuler la croissance du cheveu. ANNIE

LE ROYAUME des Femmes

Un moment de détente

Après la période de vacances du temps des fêtes, il arrive souvent que nos petits retrouvent, sans grand enthousiasme, leurs bancs d'école. C'est qu'ils ont pris des habitudes contraires au régime scolaire. Il faisait bon paresser dans son lit le matin, manger à toute heure du jour, se coucher tard le soir. Pas besoin d'étudier ni de faire des devoirs et les longues séances de patinage, les heures passées à glisser avec ses copains... tout ça c'était si beau! Crier jouer, rire toute la journée, c'est moins difficile à faire que garder le silence, résoudre certains problèmes de mathématiques et apprendre l'histoire. Et pourtant, il a fallu quitter tout ça pour retourner en classe...

Les résultats scolaires de vos enfants ont peut-être été moches, en janvier, mais il ne faudrait pas que cette situation s'éternise; il y va de leur succès ou de leur échec futur. J'espère, toutefois, que vous avez su être bonne et compréhensive Madame? Je parle que vous avez subi leur mauvaise humeur et leurs colères sans trop les gronder, sachant combien il est parfois difficile, — même pour les adultes — de se remettre au travail, après avoir goûté pleinement à la liberté. Mais aujourd'hui, vous réalisez qu'il est grand temps, pour eux de travailler ferme. Les choses se sont peut-être remplacées d'elles-mêmes chez votre petite fille et c'est avec aplomb qu'elle a repris plumes et crayons... mais votre gamin joue-t-il plus qu'il n'étudie avec ses livres et cahiers?

Inutile de le punir, de le sermoner trop sévèrement. Ce qui lui manque, somme toute, c'est un peu d'ambition et il a, ce gamin, perdu le goût d'apprendre ce qu'on y enseigne à l'école. Il vous appartient donc, petite maman, de combler cette lacune en aiguillant "intelligemment" son orgueil de collégien. Commencez par lui aider à faire ses devoirs et rendez plus intéressantes ses leçons. De votre côté, faites preuve de beaucoup de patience et de doigté, surtout. Intéressez-vous davantage à tout ce qu'il a fait, à l'école, et ne tarissez pas d'éloges lorsqu'il vous apprend, avec fierté, avoir réussi à gagner quelques bons points. Racontez-lui, avec force détails, l'histoire de quelques grands hommes qui, s'ils n'avaient étudié ferme, n'auraient jamais atteint la gloire. Et n'oubliez pas de lui faire travailler doublement les matières pour lesquelles il accuse une certaine faiblesse. Enfin, soyez diplomate et fine avec lui; aimez-le bien aussi malgré cette paresse passagère. C'est encore de cette façon que vous obtiendrez le meilleur résultat.

Suzanne PIUZE

Différence entre le Carnaval d'aujourd'hui et celui d'hier

(P.C.f.) — L'évocation qu'apporte le mot "carnaval" est toute de gaieté et de réjouissances. On dit que cette célébration est un des vestiges des fêtes du paganisme. Au Canada elle n'est plus qu'un reflet des réjouissances anciennes précédant les jeûnes sévères des carêmes d'alors.

Contrairement aux Canadiens de langue anglaise qui donnent plutôt leurs réceptions pendant le mois de décembre jusqu'à Noël, les Canadiens-Français commencent au jour de l'An, surtout, leurs réunions familiales et amicales lesquelles durent jusqu'au carême.

HIER ET AUJOURD'HUI

C'est notre carnaval à nous. Anciennement, chacun recevait tour à tour, à des repas copieux et servis

souvent avec beaucoup de cérémonies. L'usage en disparaît. La vie moderne avec ses améliorations et ses inconvénients apporte bien des changements dans nos vies et dans nos manières de recevoir aussi. On ne peut plus obtenir facilement les services de domestiques, nos logis sont souvent très exigus. La salle à manger disparaît de nos appartements. Nos occupations à l'exté-



BEAU GESTE DE LA REINE DE HOLLANDE. — La reine Juliana de Hollande est ici photographiée alors qu'elle servait la soupe après l'ouverture d'une maison pour hommes et femmes âgés, à Arnhem, aux Pays-Bas. Sa Majesté a servi elle-même les pensionnaires de cette nouvelle institution.

Pour les gourmets...

FONDUS AU FROMAGE

- 1½ tasse de lait
- 1½ tasse de fromage râpé
- 1½ tasse de mie de pain rassis tendre
- 2 jaunes d'œufs
- ¼ cuil. à thé de sel
- 1 cuil. à soupe de beurre fondu
- 2 blancs d'œufs.

Faites tremper les miettes de pain dans le lait pendant quelques minutes, puis ajoutez-y le fromage et les jaunes d'œufs battus. Incorporez les blancs d'œufs parfaitement battus. Versez le tout dans une casserole beurrée (350 à 375 deg. F.) pour 30 minutes environ.

CREME AUX PECHEES OU AUTRES FRUITS

- 3 tasses de lait;
- ¼ tasse de sucre;
- ¼ c. à table de vanille;
- Pêches;
- 2 œufs;
- 1 c. à soupe de fécule de maïs;
- ¼ c. à t. de sel;
- Restes de gâteau.

Chauffer le lait au bain-marie; battre les jaunes d'œufs, y ajouter le sucre, la fécule délayée, le sel et les verser dans le lait chaud; avoir soin de brasser jusqu'à ce que le mélange soit pris. Retirer aussitôt. Dans un plat, disposer par rangs des gâteaux, des pêches ou autres fruits cuits, y mettre la crème, couvrir d'une meringue préparée avec les blancs d'œufs et dorer au four.

rien nous laissent peu de temps, et la vie est chère. Toutes ces raisons nous forcent-elles à nous priver des plaisirs de l'amitié? Mais non, Madame, autre temps, autres mœurs. Adaptions plutôt nos réceptions aux nécessités d'aujourd'hui.

SUGGESTIONS PRATIQUES

Si on désire recevoir pour un repas complet, les économistes ménagères de la Section des Consommateurs suggèrent de servir ce que l'on appelle un buffet. Que ce mot ne vous effraie pas, Madame. Il s'agit tout simplement de choisir des recettes qu'on peut préparer à l'avance, sans aide, des mets faciles à servir et à manger. Avant la venue des invités, on dépose joliment sur la table et par ordre de service, serviettes, fourchettes, cuillères, assiettes, tasses et soucoupes. Au moment de servir, on apporte les plats et les ustensiles de service et chacun des invités tout à tour se présente, se sert et s'en retourne à sa place. Le buffet offre aux invités l'avantage de choisir ce qu'ils aiment et en quantité désirée, de s'asseoir ou de se tenir près des personnes qu'ils préfèrent rencontrer. Il permet aussi de recevoir plus d'invités à la fois. La maîtresse de maison a le plaisir de se mêler à ses invités et de jouir de leur présence puisque chacun se sert soi-même.

Les réalités et les illusions de la vie

Invité de la Société d'étude et de conférences, hier après-midi au Windsor, M. Roger Viau avait intitulé sa causerie: "Réalités et illusions de la vie".

Voici un bref résumé de cette intéressante causerie.

Après avoir développé sur un ton plutôt badin, certains thèmes se rapportant à l'illusion et y avoir inséré des incidents pour appuyer ses énoncés, M. Viau traita des styles en littérature. Il analysa leur puissance d'illusion, le style noble où grâce à la magie des mots on oublie la faiblesse du fond. Puis le style obscur, recherché, presque pédant, qui cherche à faire croire à la profondeur des idées. Le premier de ces genres, dit-il, nous offrant la beauté pure ne peut que nous satisfaire. Le second nous fera croire que la force de pensée de l'auteur dépasse tellement que nous n'avons qu'à nous incliner devant ses affirmations en réalité incompréhensibles.

LA FEMME DANS NOTRE SOCIÉTÉ

M. Viau émit ensuite certaines considérations sur la situation éminente de la femme dans la société moderne. L'homme, qui autrefois considérait si peu la femme, est devenu aujourd'hui souvent son es-

Economie



680

PATRON No 680.—Vous réaliserez une grande économie en remplaçant vous-même le tissu de vos meubles rembourrés. Ce travail peut être long, mais facile à réaliser. Commencez dès maintenant et tout sera fini pour le ménage du printemps.

Le PATRON Laura Wheeler comprend toutes les indications nécessaires au succès du travail.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents

plus 3 cents pour la taxe,

en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 180 est. rue Ste-Catherine, Montréal.

claire, affirme-t-il. N'y a-t-il pas une part d'illusion dans cette domination de la femme? L'illusion et la réalité se confondent si souvent, dit M. Viau, qu'il n'est pas toujours facile de les départager. Ici le conférencier cite cette phrase de Pascal: "La vie n'est qu'une perpétuelle illusion".

LE VOYAGE

Pour terminer, le voyage fut cité en exemple; là encore, l'illusion sera notre meilleur guide. Il comporte trois phases: le stade qui précède le départ, le voyage lui-même et le retour. "Toutes trois peuvent se révéler aussi merveilleuses les unes que les autres, grâce à notre imagination. Ceux qui se nourrissent d'illusions retirent plus de joie de la vie que les esprits trop réalistes".

L'art

DE BIEN S'HABILLER

Sous un manteau imprimé?



Pas de tissu blanc ou de teinte pastel.

Une robe de couleur sombre.

Mondanités

L'Oeuvre de la Soupe

Une partie de cartes, au profit de l'Oeuvre de la Soupe aura lieu le lundi 9 février, à deux heures et demie, au Ritz-Carlton. A la table d'honneur, Mme Jean Désy, la nouvelle présidente, sera entourée de Mmes E. Asselin, Olier Renaud, Jean Béique, Raymond Eudes, Arthur Tétraut, A. Chevalier, O. Mayrand, P. Ostiguy, Emile Boucher, G. Barclay, L. Dugas, F.-A. Lambert, A. Beaubien, M. Tétraut, E. Tellier, Arthur Berthiaume, L. Giguère, Louis Gélinas, A. Survever, E. Dupuis, G. Boudrias, J.-E. Côté, O. Rolland, C. Hugues, L. Daunais, Camille Dugal, A. Raynault, E. Rodrigue, C. Prévost, A.-A. Préfontaine, A. Poupart, P. Paquette, H. Savard, H. Roy, L. Thibault, A. Valois, A. Vennat, P. Yvon, L.-J. Gaboury, J.-M. Guindon, W. Boileau, O. Janisse, A. Hébert, W. Juneau, P. Pratte, H. Lépérance, F. Langelier, D. Lapierre.

Mmes J.-F. Levert, G. Lapensée, C.-T. Mathieu, A.-E. Moissan, A. Harwood, J.-B. Mélineau, R. Maillet, M. Pagnuelo, Joseph Hurtubise, N.-A. Timmins, W. Bastien, J. Bolly, F.-L. Boulais, P. Barbeau, E. Brunet, R. Cousineau, Alfred Corbeil, E. Carrière, J.-G. Caron, Hector Cyphiot, Jean Delage, A. Durocher, L. David, C. Emard, F. Fauteux, Miles Claire Pelletier, Madeleine et Françoise Pagnuelo, Juliette Parent et Rolande Bélanger.

Danse

Sous le patronage du lieutenant-col. L.-J. Bruneau, aura lieu samedi le 7 février, à 9 h. p.m., la danse mensuelle organisée par le Mess des sergents du régiment de Maisonneuve, dans la salle du régiment, à 175 est, de la rue Craig.

Au Petit Salon

La prochaine réunion du Petit Salon aura lieu le mercredi 11 février, à huit heures quarante-cinq, à l'hôtel Windsor. Le docteur Adrien Plouffe, de la Société Royale du Canada, prononcera alors une causerie intitulée: "Trois S...". Présenté par M. Jean-Marie Gauvreau, il sera remercié par Mgr Olivier Maurault, P.S.S. Miles Lorraine Gingras et Madeleine Gareau sont inscrites au programme musical.

Fiançailles

M. et Mme Herbert James Hamilton font part des fiançailles de leur fille, Jeanne, à M. Robert Thomas, fils de M. E.-O. Thomas, décédé, et de Mme Thomas, de Vancouver, C.-B.

On annonce les fiançailles de Mlle Hélène Elder, fille de M. et de Mme Arnold B. Elder, de Lachine, au docteur Paul Lefebvre, fils de M. et de Mme Armand Lefebvre, de Verdun.

Les fiançailles de Mlle Jeannine Blain, fille de M. et de Mme P.-Henri Blain, de Verdun et de M. René Blais, fils de M. et de Mme



Le Dr J.-HECTOR PRUD'HOMME, conseiller municipal et Mme PRUD'HOMME qui ont célébré dernièrement le 35e anniversaire de leur mariage.

J.-E. Raymond Blais, de Saint-Hyacinthe, sont annoncées

Parties de cartes

Sous la présidence d'honneur du major-aumônier, M. le chanoine J.-A. Bourassa, curé, aura lieu, jeudi le 12 février prochain à 8 h. 30 p.m., en la salle paroissiale du Sacré-Coeur de Jésus, 2045, rue Plessis, une grande partie de cartes organisée par la Cie no 4 des Zouaves Pontificaux, de cette paroisse. Les bénéfices de cette soirée de charité seront versés au profit des Oeuvres bienfaisantes de cette Association.

Une partie de cartes organisée par l'Amicale Marie-Anne, aura lieu jeudi le 12 février, à 8 h. 15 p.m., au sous-bassement de l'église, angle St-Laurent et St-Zotique.

Des parties de cartes organisées au profit des oeuvres des Petites Filles de Saint-François auront lieu le jeudi 5 février, l'une à deux heures et demie dans l'après-midi et l'autre le soir, à huit heures, dans la salle Saint-Stanislas, 1371, rue Laurier est. On est prié d'apporter cartes et marqueurs.

Les dames de Sainte-Anne de la paroisse Notre-Dame-du-Saint-Sacrement organisent une partie de cartes en faveur des oeuvres de la congrégation. Cette soirée aura lieu le jeudi 12 février à 8 h. 30, à la salle paroissiale, 4450, rue St-Hubert, sous la présidence du R. P. Alphonse Lanoie, curé. On est prié d'apporter cartes et marqueurs. Pour renseignements, prière de s'adresser au presbytère de la communauté.

Déplacements

L'ambassadeur de Belgique et la marquise du Parc sont retournés à Ottawa, après avoir passé quelques jours en ville, au Ritz-Carlton.

Le Dr et Mme Gaston Lapierre ont passé la dernière fin de semaine à Québec, les invités de M. et de Mme René Fugère.

L'hon. et Mme D. C. Abbott sont retournés à Ottawa, après avoir passé la fin de semaine à Montréal.

Mme Paul Sauvé, de St-Eustache, passe quelque temps à Québec, au Château Frontenac.

M. et Mme R. J. Dawes sont partis pour Pasadena, Californie, où ils passeront un mois.

Mme Henri Latouche est retournée à Québec, après un séjour à Montréal, chez M. et Mme Paul Bertrand.

Mme Doreen Day Troup et Mme Thomas Abell sont revenues d'un voyage à Nassau au cours duquel, elles ont été les invitées de M. et Mme Gordon Shirres.

Mme Keith L. Carruthers passe une semaine à Québec, chez sa mère, Mme P. Coote.

Mlle Marcelle Brûlé, d'Ottawa, de passage à Montréal, est l'invitée de M. et de Mme Lomer Brûlé.

QUEBEC

Christin-Cadorette

Lundi matin, à neuf heures, en l'église Notre-Dame de la Paix, le R. P. Rosaire Renaud, S.J., a béni le mariage de Pauline, fille de M. et Mme J.-Wilfrid Cadorette, de notre ville, avec M. Paul Christin, photographe, fils de M. et de Mme Léopold Christin, également de Québec. A cette occasion, des massifs de palmiers et des chrysanthèmes-pompons blancs ornaient le sanctuaire et l'autel. Pendant la messe, M. Alphonse Fleury a chanté: "Epithalame", composée pour la circonstance par M. Léopold Christin, "Panis Angelicus", de César Franck et "Ave Maria", de Gounod. M. Roger Bernier touchait l'orgue. Accompagnée de son père, la mariée portait un deux-pièces de soie brochée gris argent, un petit calot de dentelle Chantilly neige drapé d'un court voile de tulle et elle tenait un livre d'heures recouvert d'appliqués de dentelle Chantilly. M. Léopold Christin servait de témoin à son fils. A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception réunissait les invités au Château Bonne Entente et les nouveaux mariés partirent ensuite pour New-York et Washington. A son départ, Mme Christin portait un trois-pièces vert mouton, un béret de mouton de Perse noir et une écharpe de fourrure identique. A leur retour, les nouveaux mariés résideront à Québec.

Bal d'Esculape

Samedi soir, au Château Frontenac avait lieu le bal annuel des Disciples d'Esculape, sous le patronage d'honneur du docteur Charles Vézina, doyen de la faculté de Médecine et de Mme Vézina. Le docteur et Mme Alphonse L'Espérance ont ouvert officiellement la danse dans la grande salle de bal décorée, à cette occasion, de massifs de palmiers. Environ six cents invités assistaient à cette fête mondaine, particulièrement brillante, qui s'est déroulée dans une atmosphère de cordialité et de franche gaieté. La partie musicale de la soirée avait été confiée à l'orchestre de Roger Angers.

Mme Alphonse L'Espérance portait une robe de velours-chiffon bleu nuit au corsage drapé et à jupe lourdement froncée.

Mme G.-A. Bergeron, robe de soie ottomane gris bleu ornée d'un drapé au corsage et à jupe très ample.

Mme Robert Caouette: robe de taffetas-faille gris perle dont la jupe était ornée d'un triple volant de même tissu plissé soleil.

Mme Paul Fugère: robe bleu paon au corsage de velours découpé et à jupe de tulle très ample recouvrant un fourreau de soie française de même ton. Fichu de tulle bleu paon.

Mme Jean Grandbois: robe de soie française noire avec jupe très ample formant paniers. Echarpe de soie hindoue rouge et or.

Mme Maurice Caouette: robe de dentelle Chantilly blanc neige au corsage brodé de perles et à jupe crinoline. Echarpe de tulle bleu nuit.

Mme Jacques Turcot: robe de taffetas de soie noire à jupe très ample au corsage orné de pierres du Rhin.

Mme J.-A. Gravel: robe de taffetas de soie turquoise au corsage drapé, avec touche de même tissu orange brûlée, ornée de longs pendants formant écharpe.

Mme C.-H. Dorval: robe de chiffon noir au corsage orné de fleurs de velours et jupe très large également garnie de velours noir, roses pinocchio à l'épaule, écharpe de dentelle espagnole.

Mme Lucien Lefebvre: robe de soie moirée bleu nuit avec jupe crinoline. Fichu de tulle.

Mme Louis Coulonval: robe de satin bleu argent avec volant de même tissu dans la jupe à effet crinoline.

Mme Roland Scherrer: robe de tulle azur avec appliqués de pierres du Rhin et de sequins au corsage; jupe très ample sur un fourreau de taffetas de même nuance.

Mme Jacques Boulay: robe au corsage de velours noir avec jupe de taffetas blanc recouverte de tulle noir, oeillets blancs et rouges à la taille.

OTTAWA

Le gouverneur général a reçu le premier ministre, vendredi après-midi.

Son Excellence recevait à déjeuner, samedi midi, et à dîner, le soir. L'ambassadeur du Brésil et Mme Heitor Lyra ont reçu à un dîner de vingt-deux couverts, samedi, à l'ambassade.

Le haut commissaire du Royaume Uni et lady Nye donnaient un déjeuner, hier, en l'honneur du

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



PATRON No 4689—Ce patron pourra être utilisé à la fois pour un tablier de maison ou pour une robe bain-de-soleil en été. L'ajustement est parfait, aucune difficulté pour le tailler et pour la confection ensuite. Le repassage sera aussi facilité car il est ouvert sur toute la longueur à l'arrière.

Le PATRON No 4689 vous est offert dans les tailles suivantes: 12, 14, 16, 18 et 20 ans. La grandeur 16 ans requiert 3½ yds d'un tissu de 35 po. de largeur.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe,

en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

vicomte et de la vicomtesse Waverley.

Mlle Madeleine Côté partira sous peu pour passer des vacances à Miami, Floride, et aux Bermudes.

Miles Cécile Binet et Marthe Boudreau, de Hull, ont passé la fin de semaine à Sainte-Adèle.

M. Rhéal Demers, de Montréal, passait la fin de semaine chez son beau-frère et sa soeur, M. et Mme William Potvin.

M. et Mme Ovila Demers recevaient samedi soir, à l'occasion du 80e anniversaire de naissance de M. Adélaide Demers. Au cours de cette soirée dansante, on a remis une bourse à M. Demers. On a servi un buffet.

LeBrun-Asselin

Samedi matin, le R. P. J. Hébert, O.M.I., bénissait en l'église du Sacré-Coeur d'Ottawa, le mariage de Mlle Pierrette Asselin, fille de M. J.-F. Asselin, décédé et de Mme Asselin, avec M. Richard LeBrun, fils de M. et de Mme Armand LeBrun.

Au cours de la cérémonie, le R. P. Jules Martel, O.M.I., a exécuté un programme musical.

MM. Martin LeBrun et Oscar Beaudoin plaçaient les invités.

Accompagnée de M. J.-Errol Maloin, la mariée portait un ensemble de soie mals, un chapeau et des gants jonquille, des accessoires noirs et elle tenait un bouquet de corsage composé d'orchidées.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception eut lieu à la demeure de la mariée puis M. et Mme LeBrun partirent pour Detroit, Mich.

Au nombre des invités venus de l'extérieur on remarquait M. et Mme Errol-J. Maloin, de Montréal.



MLLE PIERRETTE CHARBONNEAU, collaboratrice à l'organisation du bal des disciples d'Esculape qui aura lieu samedi le 14 février, en l'hôtel Ritz-Carlton.

(Photo: Marin portraits).



Mlle MADELEINE JOBIN, fille de M. et de Mme Z. Jobin, d'Outremont et M. STEPHEN (NOVAK) NOVAKOWSKI, fils de M. et de Mme W. Novakowski, de Verdun, dont on annonce les fiançailles.

Repris de justice recherché pour le meurtre de McAbbie

Le suspect, P.-G. McKuhen vient de purger une sentence de dix ans de pénitencier. — Il avait été abattu par la police en 1942 à Hull.

(par CLAUDE La VERGNE)

Un repris de justice qui n'est en liberté que depuis quelques mois après avoir purgé une peine de dix ans de pénitencier pour vol à main armée est présentement recherché par la Sûreté de Montréal comme principal témoin pour le meurtre du restaurateur Bert McAbbie.

"Les sergents-détectives Guy Francoeur et Dick Jones de l'escouade des homicides sont actuellement à New-York en train de vérifier certains indices au sujet de Patrick Gerald McKuhen que nous recherchons", a déclaré ce matin le directeur adjoint Wilfrid Bourdon, chef de la Sûreté.

McKuhén, qui est âgé de 32 ans, est né en Irlande en 1921. Il mesure 5 pieds 9 pouces, pèse 144 livres et demie, a les cheveux bruns foncés, les yeux gris-bleus.

Il porte plusieurs cicatrices à la tête et au visage. Entre autres, il en a une de 1/2 pouce à l'arrière de la tête, côté gauche, une en haut de l'oeil gauche, deux sur les doigts des deux mains, il a de plus une blessure de balle dans le dos et à l'estomac.

McKuhén a été décrit ce matin par le directeur Bourdon comme le chef d'une bande de quatre hommes et d'une femme soupçonnés d'avoir commis plusieurs hold-up et vols avec violence dans des cafés de Montréal ainsi que du meurtre de McAbbie.

Il est le même individu qui, il y a plus de dix ans, soit en 1942, était recherché pour une quinzaine de hold-up dans des pharmacies de Montréal. Il avait alors été retracé à Hull et les capitaines-détectives Jos Bédard et Henry Bond, alors sergents-détectives et membres de l'escouade des vols à main armée, s'étaient rendus dans cette ville pour opérer son arrestation.

En apercevant les détectives montréalais, il avait tenté de se sauver du cabaret où il se trouvait et au cours de la mêlée, le sergent Bédard avait été forcé de lui tirer une balle de revolver en plein estomac. Cette balle lui avait passé à un pouce du coeur. Par la suite il avait été conduit à l'hôpital Saint-Luc où il contracta mariage.

Quelques semaines plus tard il était condamné à dix années de pénitencier pour les hold-up de pharmacie. Aujourd'hui qu'il n'est en liberté que depuis quelques mois, ayant quitté le pénitencier de St-Vincent de Paul à la fin de 1952, il est de nouveau recherché par la police de Montréal, cette fois en rapport avec un meurtre, celui de McAbbie.

Interrogé sur l'identité des autres membres de la bande, le directeur Bourdon a révélé que les membres de l'escouade des homicides étaient actuellement à terminer la vérification des derniers détails de l'identité d'un autre individu recherché.

On se souvient que McAbbie a été assassiné il y a trois semaines dans son restaurant, le "Latin-qui-Bouffe", rue Saint-Grégoire, après qu'une femme se disant la compagne d'un médecin torontois de passage à Montréal, lui eut téléphoné pour lui dire qu'elle avait laissé sa sacoche à son établissement.

Il avait été averti quelques jours plus tôt que des gens avaient l'intention de le voler, mais après vérification à l'hôtel où la femme disait avoir une chambre avec le médecin, McAbbie avait consenti à les recevoir à son restaurant même aux petites heures du matin.

Lorsqu'il ouvrit la porte, McAbbie fit face à quatre hommes et à une femme qui se ruèrent sur lui l'arme au poing. Il fut par la suite assommé à coups de crosse de revolver. Après lui avoir volé des bijoux et de l'argent, le tout d'un total de \$3,500, les bandits prenaient la fuite, pendant que lui était transporté d'urgence à l'hôpital Royal

Victoria, souffrant d'une fracture du crâne. Il mourait deux jours plus tard.

Depuis cette date la police recherche ses meurtriers. Elle a, entre autres, au cours de son enquête, détenu une femme, Gertrude Servant, pendant 14 jours. Cette jeune fille a toutefois été remise en liberté hier après-midi après qu'un bref d'habeas corpus eut été pris en sa faveur devant la Cour supérieure.

L'enquête sur la police

M. J.-O. Asselin avait demandé un rapport général sur le vice

Me Jean Drapeau a déposé, ce matin, à l'enquête sur la police, un volumineux rapport de 75 pages, format 30 par 18, sur les maisons de prostitution et de jeu, fait au comité exécutif en 1941 par Me Fernand Dufresne, alors chef de police.

Ce rapport avait été demandé au directeur de la police à la suite d'un questionnaire de M. Georges Guévremont, conseiller municipal, adressé à M. Asselin.

M. Asselin a déclaré au tribunal que le directeur Dufresne, alors qu'il était chef de police, était complètement libre de répondre à toutes les demandes du questionnaire de M. Guévremont comme, d'ailleurs, tous les directeurs de services l'étaient lorsqu'ils étaient questionnés sur les activités de leur département.

Il a ajouté que M. Dufresne avait sûrement obtenu préalablement la permission de répondre à ce questionnaire du directeur des services de la Ville.

Me Drapeau a dit que ce rapport de Me Dufresne avait été adressé à M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif, et qu'il y était mentionné que tout renseignement supplémentaire serait donné sur demande.

Repondant toujours à l'interrogatoire de Me Drapeau, M. Asselin a déclaré que la lecture de ce rapport avait confirmé ce qu'il savait déjà sur la situation du vice et démontait bien que les juges de la Cour Municipale se montraient plus sévères dans leurs sentences et distribuaient même des peines de prison dans les derniers mois de 1941, comme en font foi les dernières pages du rapport.

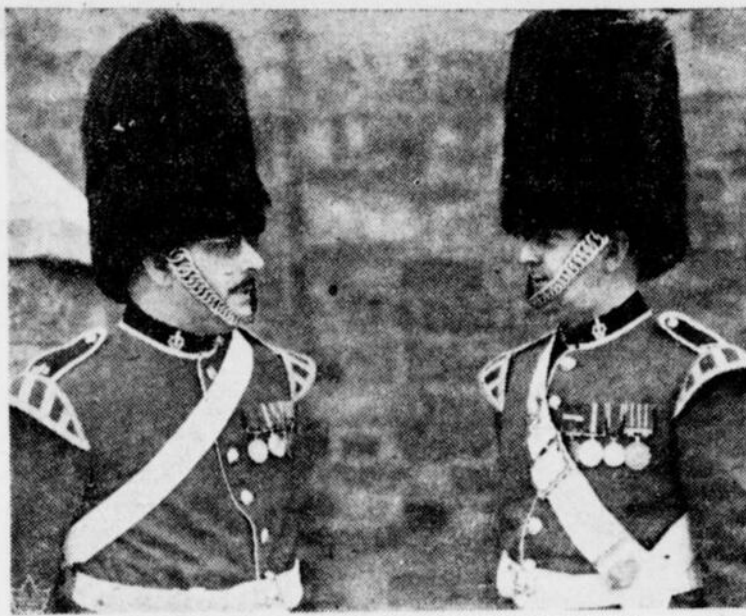
Le rapport de Me Dufresne, déposé ce matin à l'enquête, était en soi une réponse au questionnaire de M. Guévremont, mais il était adressé personnellement au président du comité. Ce rapport contenait les causes faites contre les maisons de désordre, en 1941, avec les noms, adresses et sentences de chaque accusé.

Me Drapeau demande alors au témoin de bien examiner de nouveau ce rapport, car, lui-même, il ne voyait pas de sentences de prison indiquées.

Me Victor Pager, C.R., procureur de M. Asselin, demande à son tour de voir le dossier en question, et trouve dans les dernières pages, les noms de personnes sentenciées à trois mois de prison.

M. Asselin a fait remarquer à la Cour qu'il aurait fallu des mois à une personne non initiée pour étudier un tel rapport.

Me Pacifique Plante a répliqué



MUSICIENS PRESENTS A DEUX COURONNEMENTS. — Les musiciens du Royal 22e Régiment s'embarqueront cette semaine pour rallier les forces canadiennes de l'OTAN, en Allemagne et participer aux cérémonies du couronnement de la reine Elisabeth. Deux de ces militaires faisaient partie de la musique de l'Armée canadienne qui a pris part au couronnement de feu Georges VI. Ce sont, de gauche à droite, le sergent-major Philippe Di-Mario et le sergent d'état-major Raymond Pouliot, tous deux de la ville de Québec. (Photo de la Défense nationale)

teur général adjoint des émissions en devient le directeur, et M. Marcel Oulmet, 38 ans, de Montréal, directeur du réseau français depuis 1947, est nommé directeur adjoint des émissions.

Le directeur général de Radio-Canada a également annoncé que M. Bushnell en plus d'être directeur général adjoint assumera les fonctions de coordonnateur de la télévision.

Me J. Deslauriers est élu président

Me J.-J. Deslauriers, C.R., vient d'être choisi président de l'Association de bienfaisance des avocats de Montréal. Il succède à Me John P. Chisholm, C.R.

Les autres officiers élus au cours de la réunion plénière annuelle, tenue le 29 janvier, au vieux Palais de Justice de Montréal, chambre 24, sont les suivants: Me J. Brendan O'Connor, vice-prés.; Me Pier-



Me J. DESLAURIERS, C.R.

re-A. Badeaux, C.R., trésorier; Me Maréchal Nantel, C.R., secrétaire, et Mes Yvon Jasmin, Aldéric Laurendeau, C.R., et John P. Chisholm, C.R., directeurs.

L'Association a maintenant quinze ans d'existence. Elle a réussi à constituer un fonds capital grâce à la générosité de ses membres à vie et de ses souscripteurs annuels, ainsi que par les dons et les legs reçus.

Le président sortant de charge a déclaré qu'en 1952, il avait réussi à faire reconnaître par les autorités fédérales l'Association comme une institution de charité à laquelle des dons peuvent être faits et déduits du revenu imposable, conformément à la loi de l'impôt sur le revenu, sous réserve des dispositions de la section 26-a de cette loi.

Le nouveau président a exprimé l'intention de soumettre au Comité exécutif un plan de campagne afin de recruter un plus grand nombre de membres à vie, en vue d'augmenter les revenus de l'Association de façon stable et permanente.

Un sénateur américain veut qu'on fournisse des avions à Tchiang

WASHINGTON, 4 — (PAI) — Le sénateur William Fullbright, démocrate de l'Arkansas, a proposé, aujourd'hui, que les Etats-Unis fournissent des avions aux forces nationalistes chinoises de Formose pour qu'elles bombardent la Chine rouge, comme la Russie procure des appareils aux communistes chinois en Corée.

Le sénateur Fullbright a fait cette proposition, au cours d'une entrevue, au moment où d'autres représentants au Congrès défendaient contre les critiques britanniques l'ordre du président Eisenhower à la 7e flotte, de cesser le blocus des nationalistes chinois afin qu'ils puissent attaquer le territoire communiste.

Parmi ces derniers, le sénateur John Cooper, républicain du Kentucky, ancien représentant américain aux Nations Unies, croit que l'organisme mondial ne prendra aucune mesure concrète de nature à mettre fin à la guerre coréenne.

Le sénateur Fullbright s'est dit d'avis que si les Etats-Unis fournissaient des bombardiers à l'aviation de la Chine nationaliste et aidaient cette dernière à former des pilotes, il serait alors possible de pilonner les réseaux de communications de la Chine rouge.

"Les Russes procurent des avions aux communistes chinois, en Corée, et ils forment leurs pilotes", a-t-il dit. "Nous ne ferions que suivre un précédent."

Mais il a ajouté qu'il ne veut pas que des Américains soient impliqués directement dans une telle entreprise, et il a souligné que les avions fournis par les Etats-Unis devraient être transférés à l'aviation nationaliste chinoise et pilotes par ses aviateurs.

Le sénateur Fullbright a dit qu'il peut comprendre les inquiétudes de la Grande-Bretagne au sujet de la décision du gén. Eisenhower "puisque" elle se demande si cela signifie que nous étendrons la guerre et que nous serons impliqués dans une invasion du territoire chinois."

Il a souligné que l'approvisionnement des nationalistes chinois en avions "serait une toute autre affaire" que la participation directe, même à un simple raid contre la côte chinoise.

15 ans de bagne pour P. Siminow

TORONTO, 4. (P.C.F.) — Peter Siminow, vétéran de 39 ans de l'armée russe, a été condamné, hier, à 15 ans au pénitencier lorsqu'il fut trouvé coupable d'homicide involontaire à la suite de la mort de Mme Helen Szalapska, le 22 novembre.

Siminow avait demandé à être "pendu aussitôt que possible" lors de son témoignage. Il a admis avoir frappé Mme Szalapska à la tête avec une hache. Il avait d'abord été accusé de meurtre.

Le juge en chef J.-C. McRuer a dit que Siminow était sous l'influence de la boisson lorsqu'il frappa la femme.

Siminow a témoigné qu'il avait bu avant de se rendre chez lui.

"Elle entra dans la cuisine et me traita d'ivrogne et menaça de me chasser de la maison. Elle déclara qu'elle me tuerait et je me suis rappelé qu'elle gardait une hache sous son lit dans la cuisine. J'ai pris la hache et je me souviens l'avoir frappée deux fois à la tête."

"Je l'aimais mais elle ne m'aimait pas. Je l'ai tuée. Je le regrette, mais je sais qu'il est trop tard. Je voudrais être pendu aussitôt que possible."

Le corps de la femme fut trouvé par son fils de 19 ans, Paul Domenchuk, qui a dit avoir vu Siminow sortir de la maison.

Garage incendié

QUEBEC, 4 — (P.C.F.) — Un incendie d'origine indéterminée a détruit hier un garage à Champigny, non loin de Québec, causant des dégâts évalués à \$50,000. Un certain nombre de véhicules et d'équipement de garage ont été endommagés.

Les élections auraient lieu à l'automne

OTTAWA, 4. (P.C.f.) — Le ministre de la Justice, l'hon. Stuart Garson, a laissé entendre hier soir qu'une élection fédérale aura lieu cette année.

"Nos amis les conservateurs disent qu'il faudrait un changement", dit-il dans une allocution à Radio-Canada.

"Cette question", ajoutait-il, "est peut-être la plus importante à laquelle vous aurez à répondre en 1953. La réponse aura de grandes répercussions sur vous, votre famille et tous les autres Canadiens. Vous devriez y accorder le plus grand soin, car une mauvaise réponse pourrait être très coûteuse pour le Canada".

On croit de plus en plus que l'élection aura lieu à l'automne de cette année, le 5 ou le 12 octobre plus précisément.

M. Garson a souligné que l'impôt sur le revenu est moins élevé au Canada, pour les salaires de moins de \$5,000 par année, qu'aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Pour les revenus de plus de \$5,000, l'impôt canadien est plus fort qu'aux Etats-Unis, mais inférieur à celui des autres pays.

Personne ne croit que "le gouvernement libéral est assez imbécile pour maintenir les impôts élevés rien que pour ennuyer les Canadiens". On s'est servi des surplus des années passées pour amortir plus de \$2,000,000,000 de dettes de

guerre et c'est là l'une des raisons pour lesquelles il est possible de réduire les impôts.

Répondant à l'argument des conservateurs, qui disent qu'il est temps de faire un changement, le ministre a déclaré:

"Croyez-vous réellement qu'il soit temps de changer la politique qui nous a permis d'assurer aux Canadiens une sécurité sociale aussi grande que celle de la plupart des grands pays? d'acquiescer une large part de la dette publique? de développer nos ressources naturelles plus que jamais auparavant dans l'histoire canadienne? d'apporter notre juste contribution à l'effort gigantesque réalisé par les pays libres afin d'empêcher une troisième guerre mondiale? et de faire tout cela à l'aide d'impôts qui souffrent avantageusement la comparaison avec ceux des pays que je vous ai mentionnés?"

"Croyez-vous réellement qu'il soit sage de changer la politique qui a permis au gouvernement actuel d'augmenter notre commerce d'année en année, depuis qu'il a pris le pouvoir, et de le rendre encore plus florissant depuis la guerre, même si nous avons dû transiger avec des pays dévastés par la guerre?"

M. G.-S. Currie témoigne

Organisme civil suggéré pour les travaux de l'armée

OTTAWA, 4. (P.C.f.) — Le témoignage de M. Georges-S. Currie devant un comité des Communes, autour duquel on avait fait grand bruit, a débuté hier, devant une salle comble et tout s'est déroulé calmement. Les progressistes-conservateurs n'ont pas posé une seule question.

Après l'exposé sensationnel du rapport signé par lui et le tumultueux débat qu'il a provoqué aux Communes, on s'attendait à une séance tapageuse. Toutefois, M. Currie, ancien colonel de l'armée et ex-sous-ministre de la Défense, maintenant comptable en vue de Montréal, a passé un avant-midi paisible.

Le président du comité, M. David Croll, député libéral de Toronto-Spadina, passa même la remarque que les députés étaient très silencieux. Il voulait sans doute parler des six conservateurs qui ont passé ces deux heures à écouter les autres députés poser les questions. Les vieux journalistes n'ont jamais assisté à une séance du genre.

M. Donald Fleming, député progressiste-conservateur de Toronto-Eglinton, a expliqué ce mutisme par la suite en disant que son parti considère toujours que le rapport Currie n'aurait pas dû être confié à un comité.

M. Currie ayant mentionné dans son rapport qu'un relâchement général existait dans les services des travaux de l'armée, les députés libéraux n'ont cessé d'interroger le témoin afin de connaître ses vues sur la façon de remédier à la situation.

M. Currie a suggéré que ce service devienne un organisme civil, propriété de la Couronne, afin de le soulager des délais imposés par la Commission du service civil, qui s'occupe de l'embauchage du gouvernement.

Selon M. Currie, c'est la Commission du service civil et les comités du ministère de la Défense qui entravent les services des travaux.

En faisant de ces services un organisme civil, les militaires seront soulagés d'emplois qu'ils n'aiment pas et les civils pourront embrasser ces nouvelles carrières.

Il semble, dit M. Currie, que le Canada devra consacrer une place importante à la défense, pour un certain temps encore. Il devrait donc se prémunir en conséquence.

Les journalistes ont voulu découvrir le pourquoi du silence observé par les conservateurs. M.

Fleming a répondu qu'en référant le rapport à un comité, le gouvernement ne fait ni plus ni moins que l'enquête d'une enquête. La séance d'hier n'a rien apporté de nouveau, dit-il.

M. Currie doit témoigner de nouveau jeudi.

Il a attiré hier la foule la plus grande qu'on ait vue depuis plusieurs années dans une semblable réunion. On y voyait d'autres députés, de nombreux journalistes, quelques ministres et des sénateurs.

M. Currie a ajouté que les problèmes de main-d'œuvre ne sont pas l'unique cause du délabrement. "Le grand remède, c'est la bonne administration", dit-il. "La bonne administration implique une direction, une surveillance, une règle..."

Le personnel n'a rien à y voir. Quand la guerre coréenne a éclaté, le meilleur homme au monde n'aurait pu s'acquitter parfaitement de la tâche qui incombait aux services des travaux.

Ralliement Lacordaire

Dimanche, 8 février 1953, le Cercle Lacordaire et Ste-Jeanne-d'Arc, de St-Pierre Apôtre, célébrera son septième anniversaire de fondation.

Tous les membres des Cercles Lacordaire, de même que le public en général, sont cordialement invités à assister à une grande soirée récréative, à l'Auditorium du Plateau (parc Lafontaine), dimanche 8 février 1953, à 8 h. précises. Le R.P. Ubald Villeneuve, O.M.I., aumônier général des Cercles Lacordaire, adressera la parole. On y présentera la magnifique pièce en 4 actes de Charles Lorrain "Retour au bonheur", interprétée par l'Atelier Théâtral Enrg. (Montréal). L'admission est libre. Comme les enfants ne sont pas admis à cette représentation, même s'ils sont accompagnés, la même pièce leur sera présentée, dimanche, à 1 h. 30 précises. L'admission est également libre.



L'ACTRICE ANN BLYTH admire l'anneau du nouveau cardinal James Francis McIntyre, à la réception donnée en son honneur à l'auditorium Shrine, de Los-Angeles. Au centre, William Keith. Les plus grandes vedettes de la capitale du film ont assisté à la fête donnée au prince de l'Eglise.

Incendie à Lachine

LACHINE, 4. — Un atelier de Caron Builders Rgd., à l'angle de la 48e avenue et de la rue Sherbrooke, à Lachine, a été ravagé par un incendie, la nuit dernière. Des matériaux de construction, des outils et des machines ont été détruits par les flammes et l'atelier lui-même a été considérablement endommagé. Les pertes ont été évaluées, par les pompiers de Lachine, à environ \$10,000.

L'incendie a été découvert à 2 h. 25, ce matin. Les pompiers de Lachine, sous la direction du chef A. Mickie, se sont immédiatement rendus sur les lieux et ont réussi à maîtriser les flammes en une trentaine de minutes.

Les pompiers ont dit qu'ils n'avaient pas encore pu déterminer la cause de cet incendie.

Assises ajournées aux Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES, 4. (P.C.f.) — On a appris que la session actuelle des assises criminelles du district judiciaire de Trois-Rivières sera de nouveau ajournée à un mois. La Cour du Banc de la Reine rouvrira probablement le 10 mars prochain.

Mardi prochain, l'honorable juge Léon Lajoie, président de cette cour, ne siégera que pour annoncer officiellement la date de la remise et donner un autre mois de répit aux 24 accusés qui doivent subir leur procès devant lui.

Vingt-et-un des 24 inculpés condamnés à subir leur procès aux assises sont des citoyens de Louiseville accusés d'avoir commis des actes criminels en marge de la grève de l'Associated Textiles. Les actes reprochés sont ceux de conspiration, d'attroupement illégal, d'attroupement après la proclamation de l'acte d'émeutes, de méfaits, etc...

De nouvelles accusations portées contre la police

OTTAWA, 4. (P.C.) — Le conseil exécutif de la CCL a accusé la police provinciale du Québec d'avoir maltraité des membres de l'union des employés de raffinerie, en grève à Montréal-Est depuis sept mois. Le conseil a déclaré que six membres de l'union avaient été arrêtés sans mandat et que trois avaient été battus.

À Montréal, les autorités de la Sûreté provinciale ont révélé hier soir que tous à l'exception de l'un des détenus avaient été remis en liberté. Ils avaient été détenus pour interrogatoire à la suite d'actes de violence commis à la grève de la Canadian Copper Refineries. Le seul individu que la police avoue ne pas avoir remis en liberté a toutefois été traduit en Correctionnelle hier devant le juge Gustave Marin, sous des accusations de conspiration et de dommage à la propriété à la suite du dynamitage de deux poteaux.

Son Em. Paul-Emile Léger visite les Soeurs Grises

Son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger a honoré d'une brève visite ce matin la congrégation des Soeurs Grises de l'Hôtel-Dieu, où il a célébré la Messe à bonne heure aujourd'hui, après quoi il a rendu visite aux religieuses malades.

Le nouveau Prince de l'Eglise était accompagné de Son Exc. Mgr Touchette. La Rev. Soeur Allard, supérieure de l'Hôtel-Dieu, et Rev. Mère Thibault, assistante-générale, ont accueilli les distingués visiteurs dans l'enceinte de l'hôpital, ce matin, à 7 heures. Une demi-heure plus tard le cardinal célébrait le sacrifice de la Messe, après quoi il visita les malades de cette vieille institution.

Cette visite marque la première des visites nombreuses que rendra

Son Eminence le Cardinal aux congrégations et communautés religieuses de l'archidiocèse de Montréal. La congrégation des Soeurs Grises étant la plus ancienne de Montréal, Son Eminence y a rendu visite pour la première fois depuis son retour au Canada aujourd'hui.

La visite cardinalice s'est terminée un peu avant onze heures ce matin, et le prélat a déjeuné en compagnie des aumôniers de l'institution.

Québec devra rembourser une somme de \$22,094.52

La province devra rembourser une somme de \$22,094.52 qu'elle a perçue. Ainsi en a décidé l'hon. juge André Montpetit, de la Cour supérieure.

Le montant en question avait été payé sous protêt à la province, comme droits de succession, par les héritiers de M. Douglas Argyle Campbell, sur le produit de trois polices d'assurances prises, en 1917, sur la vie de M. Campbell, pour une somme globale de \$100,000.

À cette époque, M. Campbell était gérant de la Campbell Flour Mill Company, qui a payé les primes durant dix ans.

En 1927, Mme Campbell, l'épouse de l'assuré, avait acquis ces polices en versant leur valeur de rachat. Ce faisant, elle devenait la propriétaire des polices, dont elle continuait à payer les primes.

RECLAMATION

À la mort de M. Campbell, le service des successions de la province réclamait le paiement des droits sur les produits des polices.

Le tribunal rejette les prétentions de la province, accueille la requête des exécuteurs testamentaires de M. Campbell, et ordonne le remboursement des sommes perçues sous protêt.

PRINCIPE

Il s'en réfère à la loi, qui n'exige le paiement de droits de succession sur le produit de polices d'assurances que lorsque ces polices constituent un don ou une gratuité de la part de l'assuré aux bénéficiaires. Dans les circonstances, Mme Campbell avait versé \$18,701.19, montant de la valeur de rachat, et elle était devenue propriétaire.

Ajournement du procès Hensler

Le procès de Frederic Hensler, accusé du vol d'un exemplaire du rapport Currie, qui devait s'instruire, ce matin à Montréal, a été ajourné à une date indéterminée, le prévenu se trouvant actuellement à Toronto, où il est détenu sur une accusation de refus de pourvoir.

Me John Ahern, avocat de la poursuite, a demandé l'émission d'un mandat contre Hensler qui rendrait obligatoire l'instruction à Montréal, dans un délai déterminé, de la cause où il est impliqué.

LE TOUR DU MONDE

PARIS, 4. (Paf) — Un avion de type C-47 de l'aviation américaine s'est écrasé, aujourd'hui, alors qu'il atterrissait à l'aéroport d'Orly, mais aucune des 9 personnes à bord n'a été gravement blessée. Un porte-parole de l'aviation dit que quelques personnes seulement ont subi "des blessures très légères, surtout des contusions."

TOKYO, 4. (Paf) — Le journal Asahi dit aujourd'hui qu'une équipe japonaise de rapatriement a entrepris des conversations, hier, à Pékin, pour essayer d'obtenir le retour de 30,000 Japonais restés en Chine depuis la dernière guerre mondiale.

NICE, France, 4. (Paf) — Le roi Beaudouin de Belgique est arrivé, aujourd'hui, sur la Côte d'Azur française, pour un séjour d'une dizaine de jours. Il est accompagné par l'ancien roi Léopold, son père, et par la princesse de Rethy, la femme de Léopold.

DUBLIN, 4. (Paf.) — Un détective de Dublin, armé d'un fusil, a tué Pasha, un lion meurtrier, âgé de trois ans, au zoo de la ville. Pasha avait assailli un dompteur de lions, Bill Stephens, le 27 janvier, et l'avait lacéré à mort. La veuve de Stephens a exigé que le lion soit tué.

WASHINGTON, 4. (Paf.) — Le secrétariat d'Etat a décidé de laisser le diplomate John Carter Vincent à son poste, à Tanger, au Maroc, jusqu'à ce que le secrétaire d'Etat, M. John Foster Dulles, décide s'il existe un "doute raisonnable" quant à sa loyauté. L'officier de presse, Michael J. McDermott, a dit, hier, que le rappel du diplomate a été contremandé. Il avait annoncé, samedi, qu'on avait ordonné à Vincent de revenir aux Etats-Unis.

GOETTINGEN, Allemagne, 4. (Paf.) — Dix-huit prisonniers de guerre allemands, détenus par les Russes depuis 1943, sont arrivés au camp de triage de Friedland, près de Goettingen, hier. Ils disent avoir été relâchés d'un camp de concentration soviétique de Kiev, en Ukraine soviétique, il y a un mois. Dix-huit autres prisonniers allemands ont été libérés en même temps, mais ils se sont dirigés vers l'Allemagne orientale et communiste où ils vivaient avant la guerre.

TORONTO, 4. (P.C.f.) — Mme Madeleine Begg, 37 ans, repose dans un état grave à l'hôpital de Toronto après avoir été poignardée, hier soir, à environ 1 1/2 pouce du cœur. La police a accusé son mari, George Begg, de tentative de meurtre.

THÉÂTRE Cinéma MUSIQUE

Les Rumeurs de la Ville

La Société Casavant Inc., reprendra au mois de février sa série de concerts d'orgue à la Basilique-Cathédrale de Montréal. Pour la saison artistique 1953, cinq récitals seront donnés par des organistes de renom tels que: Mme Françoise Aubut-Pratte, Kenneth Meek, Maurice Beaulieu, Lauren Kolbinson et Elmer A. Tidmarsh. A chaque concert, une chorale de Montréal sera entendue au cours du programme.

A son assemblée annuelle, la Société Casavant Inc., en plus d'élire un nouveau président, s'est vue enrichie par l'élection de quatre nouveaux directeurs: Eugène Lapierre, M.D., président; M. Kenneth Meek et M. Georges Lindsay, vice-présidents; M. Roland Thérien, président sortant de charge, directeur; M. S.-Henri Robitaille, M. C.-J. Laframboise, Me Lucien Rodier, M. Armand Beaulieu, M. Léopold Gervais, M. Emile Daoust et le Dr Gilbert Brisebois, tous directeurs. Félix-R. Bertrand, réélu administrateur.

Le premier récital sera donné par Mme Françoise Aubut-Pratte, 1er Prix d'orgue du Conservatoire de Paris et organiste à l'église Saint-Edouard de Montréal. Ce premier concert sera donné en hommage à Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, et la date sera choisie par Son Eminence. Au programme, l'on entendra également le chœur du Conservatoire National dans deux compositions canadiennes spécialement dédiées à Son Eminence.

M. Paul-Emile Corbeil, basse chantante et artiste de la radio, exécutera un choix de pièces des grands maîtres.

Ce premier récital sera gratuit et de nombreuses invitations seront envoyées pour faciliter à la population de Montréal de venir rendre un hommage à notre cardinal en même temps que d'entendre un programme de musique d'orgue et de chant par des artistes canadiens de valeur.

Paul Badura-Skoda, pianiste, sera l'invité au prochain concert du Ladies' Morning Musical Club, jeudi le 5 février à 2 h. 30 de l'après-midi en la salle de bal de l'hôtel Ritz-Carlton.

Paul Badura-Skoda a participé à tous les grands festivals d'Europe tels que le Festival de Salzbourg, le Festival Bach à Vienne et nombre d'autres.

Paul Badura-Skoda a préparé pour les membres du Ladies' Morning Musical Club, le magnifique programme suivant:

Franz Schmidt, Toccata (1938); Mozart, W. A., Rondo en Fa majeur, K. 484; Brahms, Johannes, Sonate en Fa mineur, Op. 5; Chopin, F., Fantaisie en Fa mineur, Op. 49 et Schumann, Robert, Sonate en Fa dièse mineur Op. 11.

Il est fortement question de la venue au camp musical JMC du Québec de Norbert Dufourcq, célèbre historien français. Le camp des Jeunesses Musicales du Canada ouvrira ses portes le 6 juillet à l'école d'été du Mont-Orford, dans les Cantons de l'Est.

Il est également question de la tenue au Canada du Congrès de la Fédération Internationale des Jeunesses Musicales au printemps de 1954. On sait, d'autre part, que M. Gilles Lefebvre, président des Jeunesses Musicales du Canada, représentera notre pays à la prochaine assemblée de cette fédération au Luxembourg, les 24 et 25 mai. Mme Arthur Rousseau, de Trois-Rivières, est vice-présidente de cet organisme international.

L'an prochain les Jeunesses Musicales du Canada présenteront à leurs 22,000 membres un artiste français et un artiste allemand. La venue de ces deux artistes étrangers permettra aux Jeunesses Musicales du Canada de présenter en France et en Belgique trois des nôtres, probablement deux chanteurs et un pianiste.

Les festival de La Ligue Dramatique Interuniversitaire aura lieu, cette année, à l'auditorium du Collège Loyola, le 20 et 21 février.

Huit universités seront aux prises dans une lutte serrée dont quatre superbes trophées sont l'enjeu. Ce concours groupera donc les universités McGill, Bishop, Carleton, Queen's, Western, McMaster, l'U. de M. et Loyola. Quatre trophées: Le London Press, pour la réalisation la mieux réussie. Le trophée Jackson pour la meilleure réalisation d'une pièce écrite par un écrivain canadien. Enfin, un trophée pour le meilleur acteur, et un autre pour la meilleure actrice, tous deux accordés par la Ligue Dramatique.

VERGOR



LES MISÉRABLES — Michael Rennie dans le rôle de Jean Valjean des "Misérables" de Victor Hugo, porte ici Cameron Mitchell sur son dos. On verra ce film dès vendredi au Capitol.



AU TEMPS DES VALSES — Giselle Prévillie écoute Dennis Price jouer sa dernière composition dans "Au Temps des Valse" au cinéma Alouette dès vendredi.

Au Her Majesty's

Brillant récital de Menuhin

(par Maurice HUOT)

Il y a exactement 21 ans, Yehudi Menuhin qui avait alors 13 ans, donnait à Montréal son premier récital de violon. Nous nous souvenons qu'il avait joué entre autres choses le Concerto de Mendelssohn en mi mineur, avec une technique qui tenait du génie en raison de son âge. Menuhin est revenu plusieurs fois à Montréal depuis, notamment hier soir au Her Majesty's, mais ce musicien ne nous a jamais tant impressionné qu'hier, non seulement par sa technique qui demeure extraordinaire, mais sa musicalité, sa profondeur, son humanisme.

Menuhin avait la réputation de jouer froid et tout à coup, il se révèle chambriste, délicat dans la nuance, soucieux de la couleur tonale et soucieux du détail quand le texte l'exige. Enfin du virtuose, est sorti le musicien. Menuhin a mûri, et d'ici quelque temps, s'il persiste

dans ce travail en profondeur, il sera un des violonistes de concert les plus captivants à écouter.

Brillamment accompagné par le pianiste Adolph Baller qui a toute la soirée durant partagé les honneurs de l'interprétation et de la technique avec le soliste, Menuhin a atteint un sommet d'abord dans la Sonate No 7 en do mineur, opus 30, de Beethoven.

Dans l'Adagio Cantabile de cette sonate, il fut simplement sublime. Ici c'était un interprète plein d'humilité et entièrement au service du compositeur.

Vint ensuite la magistrale interprétation de la Partita No 3 en mi mineur de J.-S. Bach, pour violon seul. Cette oeuvre monumentale par ses vastes proportions, donne toute la latitude voulue à l'instrumentiste d'y aller, comme dirait saint Paul, en largeur, en hauteur et en profondeur. Menuhin y est allé vigoureusement, plus soucieux ici de broder un tableau d'ensemble, une gigantesque fresque sonore, qu'en faire une série de miniatures figées. Ce fut un Bach magnifique qu'il nous donna, viril et équilibré.

Pour la première fois au Canada, d'après un manuscrit retrouvé l'an

THEATRE HER MAJESTY'S

Huit représentations Du 9 fév. au 14 fév. merc. et sam. Matinées

BALLETS NATIONAUX DU CANADA

LA GUILDE NATIONALE DE BALLET DU CANADA

programme

Lundi, soirée... Les Sylphides — Coppelia (Actes I et II).
Mardi, soirée... Giselle (Actes I et II) — Ballet Behind Us.
Mercredi, matinée... Casse-Noisette (Acte II) — Etude — Après-midi d'un Faune — Danses de Prince Igor
Mercredi, soirée... Coppelia (Actes I et II) — Le Pommier (ballet québécois).
Jeudi, soirée... Les Sylphides — Le Jardin aux Lilas — Prince Igor.
Vendredi, soirée... Etude — Après-midi d'un Faune — Le Jardin aux Lilas — Casse-Noisette (Acte II).
Samedi, matinée... Ballet Composite — Coppelia (Actes I et II).
Samedi, soirée... Giselle (Actes I et II) — Le Pommier (ballet québécois).

Prix	Soirées	Mer. Mat.	Sam. Mat.
Loges	3.50	\$2.50	\$3.00
Orchestre — A à U	3.50	2.50	3.00
V à FP	3.00	2.00	2.50
1er Balcon — A à E	3.50	2.50	3.00
F à N	3.00	2.00	2.50
2e Balcon	1.50	1.00	A à E 1.50 F à N 1.00

Sièges maintenant en vente, Suite 28, Hôtel Windsor, ou découpez la formule ci-dessous et déposez à la poste avec enveloppe adressée et affranchie.

NOM
ADRESSE TEL.
SPECTACLE
PREFERENCE
ALTERNATIVE

Téléphones:

UN. 6-9611 Loc. 28, UN. 6-1620, UN. 6-5737

L'HORAIRE DU FILM

CAPITOL — "Devil Makes Three": 10.40, 12.55, 3.10, 5.25, 7.40, 9.50.
IMPERIAL — "Captain Scarlett": 10.30, 1.25, 4.15, 7.10, 10.05. "The Thief": 11.50, 2.45, 5.35, 8.30.
LOEW'S — "Prisoner of Zenda": 10.20, 12.35, 2.55, 5.10, 7.25, 9.40.
ORPHEUM — "City of Violence": 11.15, 2.00, 4.40, 7.25, 10.10. "Robinson Crusoe-land": 9.50, 12.30, 3.15, 6.00, 8.45.
PALACE — "Plymouth Adventure": 10.05, 12.20, 2.40, 5.00, 7.20, 9.40.
PRINCESS — "Lure of the Wilderness": 10.35, 12.50, 3.05, 5.25, 7.40, 9.55.
AMHERST — "Les Mille et Une Nuits": 11.15, 4.20, 9.35. "Les Compagnons de la Gloire": 2.35, 7.50. "Boots Malone": 12.50, 6.10.
ALOUETTE — "Agence Matrimoniale": 11.35, 2.55, 6.20, 9.40. "Mademoiselle Docteur": 10.05, 1.25, 4.45, 8.10.
ELECTRA — "L'Étranger": 1.50, 5.05, 8.23. "Le Soleil se lèvera demain": 12.00, 3.15, 6.30, 9.45.
SAINT-DENIS — "Gibier de Potence": 12.20, 3.40, 6.45, 10.10. "Méfiez-vous des Blondes": 1.40, 5.05, 8.25.
CINEMA DE PARIS — "Le Grand Patron": 11.45, 2.10, 4.35, 7.00, 9.30.

dernier, et ce fut un des grands moments du concert. Menuhin joua ensuite la très belle et difficile Sonate en Fa majeur de Mendelssohn. Cette oeuvre est splendide, ses passages lyriques sont prenants. Il y a des passages vifs qui rappellent le Concerto en Mi mineur par leur fraîcheur et leur spontanéité. Le finale qui se joue en brillants staccati a été rendu avec beaucoup d'enthousiasme par les deux participants.

Six danses roumaines de Bartok et le familier Introduction et Rondo Capriccioso de Saint-Saëns terminèrent avec brio ce très beau récital qui nous a mis en confiance définitive avec le soliste.

Une salle très remplie a fait fête au soliste et à son accompagnateur.

Cinéma de Paris
2e semaine
"UN GRAND PATRON"

SAINT-DENIS ALAFFICHE
GEORGES MARCHAL
GIBIER DE POTENCE
avec ARLETTY
EN PROGRAMME DOUBLE avec

UN BON CONSEIL! Martine
CAROL
Méfiez-vous des Blondes
— Raymond Rouleau — Yves Vincent

Loew's 2e semaine
"The Prisoner of Zenda"
(en technicolor)
Stewart GRANGER — Deborah KERR

A l'affiche Capitol
"THE STEEL TRAP"
aussi
"GILBERT AND SULLIVAN"

Imperial A l'affiche
"RIDE THE MAN DOWN"
aussi
"The Wac from Walla Walla"

A l'affiche PALACE
"Bloodhounds of Broadway"
(en technicolor)
Mitzi GAYNOR — Scot BRADY

PRINCESS A l'affiche
"ASSIGNMENT PARIS"
Dana ANDREWS — Marta TOREN

A l'affiche Orpheum
"UNTAMED WOMEN"
aussi
"The Town the Law Forgot"

ALOUETTE 2e semaine
"AGENCE MATRIMONIALE"
aussi
"MADEMOISELLE DOCTEUR"

Nouveau pas en vue de la construction d'un marché central de gros

Un pas de l'avant a été fait, hier après-midi, en vue de la réalisation du projet de construction du marché central de gros, dans la partie nord de la ville.

Au cours de la séance d'hier après-midi, le conseil de ville a en effet autorisé les chefs de l'administration municipale à acquiescer, de gré à gré ou par voie d'expropriation, les immeubles requis pour la construction de ce marché, en bordure des voies du C.P.R., au nord du chemin Crémazie.

L'étude de ce rapport de l'exécutif a amené le conseil à demander des renseignements sur le projet de céder à une entreprise privée, constituée par l'Association des jardiniers-maraîchers, le terrain pour l'érection de ce futur marché.

D'après le commissaire Lucien Croteau, le terrain que la ville cède a une valeur d'environ \$1,500,000, et comme il s'agit, là, d'une entreprise strictement privée, M. Croteau, ainsi que M. Paul Dozois, son collègue de l'exécutif, a expliqué que la ville avait pris des précautions pour que l'emplacement lui revienne si l'entreprise devait échouer, ou pour que le terrain lui soit payé, si les profits de l'entreprise devaient dépasser une certaine somme.

Ainsi, d'après l'entente conclue entre la ville et l'entreprise, les actionnaires du nouveau marché ne pourront toucher plus de 4 p. c. sur

leur capital investi, sans payer à la ville le prix du terrain que fixerait la Régie des services publics.

Si l'entreprise devait être vendue, le même procédé sera suivi. En cas de faillite, le tout reviendrait à la ville qui devrait toutefois rembourser les frais encourus.

Le commissaire Croteau a expliqué que pour construire une entreprise de ce genre, la ville devrait dépenser des millions de dollars, et que les chefs de l'administration ont jugé préférable de céder le terrain à l'entreprise privée, pour la réalisation d'un tel projet, tout en prenant les précautions qui s'imposaient pour protéger les intérêts de la ville.

Le commissaire Dozois a aussi expliqué que le futur immeuble sera taxé à la pleine valeur dès la première année, une exemption de taxe pour trois ans, n'ayant été consentie que sur le terrain.

Le conseiller Guévremont, pour sa part, trouve que le futur marché sera trop loin du port de Montréal, et que la circulation entre le port et le nouveau marché constituera un nouveau problème qui pourra coûter des millions de dollars aux contribuables.

Le Dr H.-N. Segall au club Kiwanis

Comme c'est actuellement la Semaine nationale de Santé, le conférencier-invité au déjeuner-causerie hebdomadaire du club Kiwanis de Montréal, jeudi à 12 h. 30 en l'hôtel Mont-Royal, sera le Dr Harold-N. Segall, président de la "Canadian Heart Society" et professeur de médecine à l'université McGill. Le Dr Segall parlera de "la maladie de coeur relativement au personnel dans l'industrie".

Chez les ingénieurs

M. S.-M. Finlayson, président de Canadian Marconi Company, sera le conférencier-invité à la réunion hebdomadaire de la section mont-réalis de l'Institut des ingénieurs du Canada, qui se tiendra jeudi soir à 8 h. 15, à 2050, rue Mansfield. M. Finlayson parlera de "la formation d'une politique de compagnie".

SYMBOLE AUSTRALIEN

Le kangourou est presque entièrement confiné à l'Australie et aux îles voisines.



HISTOIRE DE BOCHES

C'était après la défaite allemande de Stalingrad, quand les plus aveugles commençaient à douter de la victoire. Un jour, Hitler, au cours d'une de ces promenades solitaires auxquelles il aimait à se livrer, aperçoit un lac wagnérien, si bleu qu'il veut immédiatement s'y baigner, afin de mieux ressembler à ces pensionnaires du Fichtelberg, auxquels volontiers il se compare. Mais, moins fort en natation qu'en bourrage de crâne, il s'éloigne si fort de la rive qu'à un moment il a peur de ne la pouvoir regagner... Des gamins d'une école, en vacances, jouent, au bord de l'eau. Le Führer les appelle à son secours. Trois d'entre eux piquent une tête dans le lac, rejoignent le maître de l'Allemagne et le ramènent sain et sauf sur la terre ferme. Hitler se sèche devant un feu de bois, félicite le Herr Professor et, s'adressant à ses trois sauveteurs, leur dit:

— Vous m'avez sauvé la vie, demandez-moi ce que vous voudrez, je vous le donnerai. Et toi d'abord, le plus grand.

— Moi je voudrais bien un vélo-moteur.

— Tu l'auras demain. Et toi le moyen?

— Oh moi, mon rêve est d'entrer dans la Luftwaffe. Mais je veux m'entraîner avant. Et il n'y a rien de tel que d'avoir son avion personnel.

— Tu veux un avion. C'est facile,



— Et si on allait dîner au restaurant, chéri?

Goering l'enverra le dernier modèle sorti de nos usines.

Restait le plus petit, qui, perplexe, se grattait la tête. Le Führer l'interpella.

— Et toi, mein jünge, que veux-tu avoir?

— Des obsèques nationales, murmura le gosse soudain résolu.

Hitler sursauta.

— Des obsèques nationales? soit. Mais pourquoi veux-tu des obsèques nationales?

— Parce que si mon père apprend que je vous ai sauvé la vie, il est capable de m'assommer.

JEAN RIGOLE.

Vendeurs de margarine condamnés à l'amende

Quatre marchands se sont reconnus coupables d'avoir vendu un succédané de margarine distribué sur le marché sous l'étiquette "Monarch Spread". Ils ont été condamnés à l'amende minimum de \$200 et les frais en plus.

Il s'agit de M. Jean Incorporé, 1901, de la rue Charlevoix; A. Brault, 2574, Centre; Denis Belisle, 2375 Fleury, et de N. Beausoleil, 3024 ouest, rue Notre-Dame.

Deux autres prévenus ont nié leur culpabilité. G. Tétreault, du marché Bonsecours, et Edgar Thibodeau, du 4201, de la rue Saint-Antoine.

AU MAUVAIS ENDROIT

Edgar Thibodeau aurait pratiquement conduit son chargement de margarine dans les mains de la police provinciale. Arrivant sans doute de l'Ontario, ce commerçant

stationna son auto à une brève distance des quartiers généraux de la Sûreté provinciale. Un agent, intrigué de voir une automobile stationnée dans un endroit interdit pendant de longues heures, alla fureter à l'intérieur et aurait découvert une quantité appréciable de "Monarch Spread".

Fillette écrasée à mort sous une balle de foin

Une fillette de 11 ans, Hélène Drouin, dont les parents demeurent à St-Gregoire, près d'Iberville, est morte, tard hier soir, à l'hôpital Notre-Dame, à Montréal, des suites d'un pénible accident dont elle avait été victime quelques heures auparavant.

L'enfant suivait une charrette transportant des balles de foin quand l'une de celles-ci glissa de la charrette et l'atteignit à la tête, la projetant violemment sur la chaussée. On se porta aussitôt à son secours et une ambulance fut mandée d'urgence qui la transporta à l'institution mentionnée. En dépit des soins qu'on lui prodigua, la fillette succomba quelques heures plus tard à une fracture du crâne.

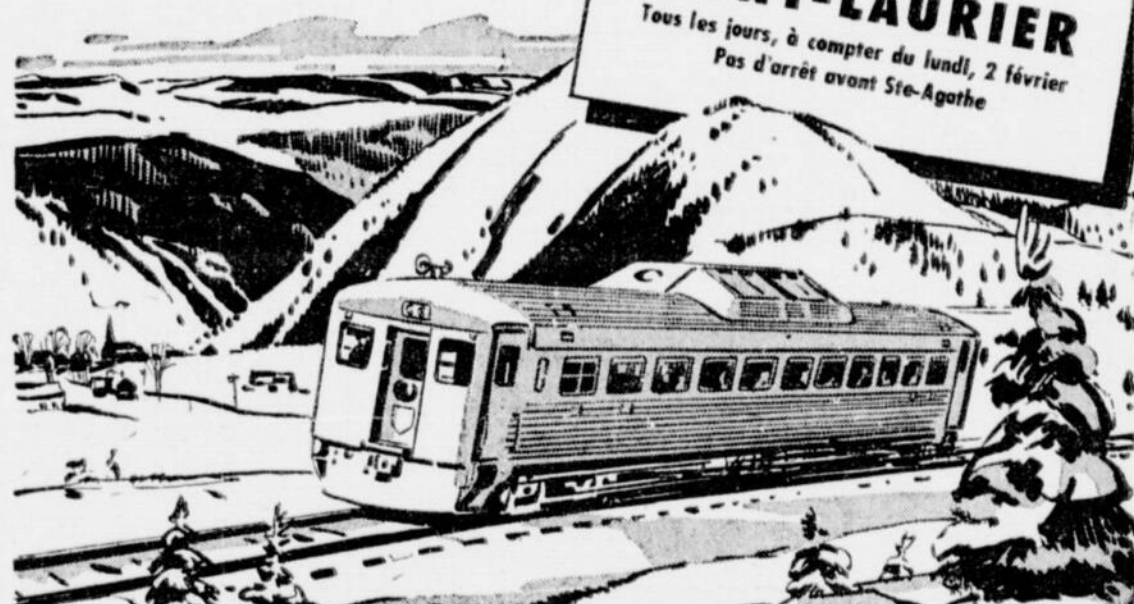
A la Chambre de commerce française

La Chambre de commerce française au Canada a tenu son assemblée générale le 29 janvier 1953 au siège social 429 avenue Viger à Montréal.

Elle a procédé à la nomination de son Conseil d'administration pour l'exercice 1953. Celui-ci se compose comme suit: MM. Marc Dhavernas, président; André Quédec, vice-président; François Ducros, vice-président; Louis Baudoin, secrétaire; Gaston Joven, secrétaire adjoint, et MM. Jacques Benard, Roger Charbin, Jean Contat, Bernard Robert de Massy, Marcel Pasquin, Jean Rivière, Michel de Roussey de Sales et Pierre Salbain, conseillers.

NOUVEAU SERVICE-VOYAGEURS DANS LES LAURENTIDES!

A titre d'expérience seulement



FAITES L'ESSAI DE CE NOUVEAU WAGON DIESEL "AUTORAIL"

Prenez ce wagon diesel autorail ultra-moderne et climatisé, pour vous rendre dans les Laurentides. Faites un voyage rapide et confortable dans le wagon de demain! Service quotidien entre Montréal et Mont-Laurier à compter de lundi, 2 février.

- Roulement et freinage très doux.
- Premier arrêt à Ste-Agathe, service local entre Ste-Agathe et Mont-Laurier.
- Pas d'enregistrement de bagages ou de skis durant la période d'essai.
- Les billets de première classe ou de "coach" seront acceptés dans ce wagon.

HORAIRE

ALLER	Tous les jours sauf le dimanche	Dim. seul.
MONTREAL Gare Windsor	Dép. 8.40 A.M.	7.55 A.M.
WESTMOUNT	Dép. 8.45 A.M.	8.00 A.M.
MONTREAL OUEST	Dép. 8.50 A.M.	8.05 A.M.
AVENUE DU PARC	Dép. 9.02 A.M.	8.17 A.M.
STE-AGATHE	Dép. 10.35 A.M.	pas d'arrêt
MONT-LAURIER	Arr. 1.05 P.M.	12.20 P.M.
RETOUR	Tous les jours sauf le dimanche	Dim. seul.
MONT-LAURIER	Dép. 5.35 P.M.	6.45 P.M.
STE-AGATHE	Dép. 7.55 P.M.	pas d'arrêt
AVENUE DU PARC	Arr. 9.20 P.M.	10.30 P.M.
MONTREAL OUEST	Arr. 9.35 P.M.	10.45 P.M.
WESTMOUNT	Arr. 9.43 P.M.	10.53 P.M.
MONTREAL Gare Windsor	Arr. 9.50 P.M.	11.00 P.M.

NOTE: — Arrêts à Ste-Thérèse et St-Jérôme à seule fin de prendre les voyageurs allant vers le nord et de laisser descendre les voyageurs allant vers le sud. Aussi arrêts aux principales stations entre Ste-Agathe et Mont-Laurier.

Pacifique Canadien



Sans Souci



Patachou

célèbre fantaisiste française, sera la vedette d'ouverture de la saison du cabaret Sans Souci.

LE 6 FEVRIER

Réservations: UN, 6-2666
1244 ouest, rue Ste-Catherine

FINANCE et COMMERCE

Bourse de Montréal

	Haut	Bas	Ferm.
1075 Abitibi	13 1/2	13 1/2	13 1/2
240 Abitibi pr	25 1/2	25 1/2	25 1/2
801 Algoma	45	44 1/2	44 1/2
398 Aluminium	52 1/2	52	52
25 Alum pr	23	23	23
550 Argus	12 1/2	12 1/2	12 1/2
807 Asbestos	26	25 1/2	26
865 Atlas	23	22 1/2	23
10 Bathurst A	44 1/2	44	44 1/2
939 Bell Tel	38 1/2	38	38
2046 Brazil	10 1/2	10 1/2	10 1/2
25 B A Bk N	15	15	15
1685 B A Oil	20	19 1/2	19 1/2
2050 B C Forest	6	6	6
35 B C Power	35 1/2	35 1/2	35 1/2
225 Bruck B	8 1/2	8 1/2	8 1/2
25 Bulolo	640	640	640
915 Can Cement	82	80	81
25 Can Cem pr	27 1/2	27 1/2	27 1/2
160 Can Iron	22 1/2	22 1/2	22 1/2
19 Can N P	11 1/2	11 1/2	11 1/2
210 Can S S	46	46	46
3096 Can Brew	19 1/2	19	19 1/2
2500 Can Bronze	40	40	40
45 Can Car	32 1/2	32 1/2	32 1/2
290 Can Car	16 1/2	16 1/2	16 1/2
430 Can Car A	17 1/2	17 1/2	17 1/2
290 Celanese	45	44 1/2	45
60 Celan 1.75	33 1/2	33 1/2	33 1/2
125 Can Cott	46	46	46
34 Can Cott pr	24	24	24
1100 C P R	31 1/2	31 1/2	31 1/2
375 Can Vickers	18 1/2	18 1/2	18 1/2
270 Cock Plow	16	15 1/2	16
1445 Cons M Smelt	32	31 1/2	32
325 Cons Glass	22	21 1/2	21 1/2
175 Corbys A	9 1/2	9 1/2	9 1/2
1505 Dist Seag	26 1/2	26 1/2	26 1/2
450 Dom Bridge	82	81 1/2	82
100 Dom End	14 1/2	14 1/2	14 1/2
100 Dom Glass	62	62	62
475 Dom S C	15 1/2	15 1/2	15 1/2
75 Dom Store	15 1/2	15 1/2	15 1/2
35 Dom Tar	40 1/2	40 1/2	40 1/2
782 Dom Tex	10 1/2	10 1/2	10 1/2
400 Dow Brew	16 1/2	16 1/2	16 1/2
75 Dryden	33 1/2	33 1/2	33 1/2
20 Eddy A P	22 1/2	22 1/2	22 1/2
100 Electrolux	12 1/2	12 1/2	12 1/2
525 Fam Players	18 1/2	18 1/2	18 1/2
30 Foundation	14 1/2	14 1/2	14 1/2
1725 Fraser	16 1/2	16 1/2	16 1/2
150 Gattineau pr	103	103	103
300 Gen Bakeries	5 1/2	5 1/2	5 1/2
135 G Dynamics	42 1/2	42 1/2	42 1/2
10 Gen Steel W	103	103	103
30 Gypsum	34 1/2	34 1/2	34 1/2
353 H Smith	17 1/2	17 1/2	17 1/2
495 Hud Bay	57 1/2	57 1/2	57 1/2
505 Imp Oil	34 1/2	34 1/2	34 1/2
1035 Imp Tob	10 1/2	10 1/2	10 1/2
625 Imp T pr 6 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2
575 Ind Accept	34 1/2	34	34
75 Ind Ace \$5.00	98	98	98
460 Int Nickel	44 1/2	44 1/2	44 1/2
205 Int Paper	52 1/2	52 1/2	52 1/2
245 Int Pete	27 1/2	27 1/2	27 1/2
175 Int Util	28 1/2	28 1/2	28 1/2
100 Int Util pr	31 1/2	31 1/2	31 1/2
180 Lake Woods	32	31	32
25 Lewis	9 1/2	9 1/2	9 1/2
30 Lindsay	10 1/2	10	10
210 McMillan	20	20	20
975 Mas Harris	10 1/2	10 1/2	10 1/2
35 McCall Front	35 1/2	35 1/2	35 1/2
50 Mitchell Rbt	39	39	39
350 Molson A	26	26	26
195 Molson B	26	26	26
100 Mil Tel	46	46	46
100 Nat Drug	9	9	9
112 Nat Steel Car	27	26 1/2	26 1/2
310 Noranda	78 1/2	78	78
150 Ont Steel	19 1/2	19 1/2	19 1/2
50 Page Hersey	70	70	70
125 Placer Dev	42 1/2	42 1/2	42 1/2
215 Powell River	23	23	23
250 Power Corp	38	37 1/2	37 1/2
315 Price	32 1/2	32	32
775 Prov Transp	14	14	14
140 Que Power	19 1/2	19 1/2	19 1/2
200 Royale	15 1/2	15 1/2	15 1/2
75 St Law Corp	33 1/2	33 1/2	33 1/2
1760 Shawinigan	41 1/2	40 1/2	40 1/2
5 Shaw 4 1/2 pr	48	48	48
25 Sher Williams	20 1/2	20 1/2	20 1/2
450 Sicks Brew	20 1/2	20 1/2	20 1/2
5 Simon pr	91	91	91
50 Simpson A	55 1/2	55 1/2	55 1/2
75 Southern	21 1/2	21 1/2	21 1/2
15 S Can P	28 1/2	28 1/2	28 1/2
135 Steel of Can	32 1/2	32 1/2	32 1/2
175 Steel of C pr	32 1/2	32 1/2	32 1/2
250 Thrift	14 1/2	14 1/2	14 1/2
100 Triad	260	260	260
675 Un Steel	13 1/2	13 1/2	13 1/2
125 Wabasso	15 1/2	15 1/2	15 1/2
210 Walker G W	46	46	46
200 W Lease	670	670	670
5 Weston	30	30	30
32 Winn Electric	44	44	44
40 Winn El pr	100	100	100

Bourse de Montréal

Les échanges sont lents et les cours varient peu en place locale.

(Presse canadienne) — La tendance a varié de stable à mixte, durant la matinée à la Bourse et au Curb de Montréal, et les échanges manquaient de vigueur. Les quelques variations se sont limitées aux fractions et nombre de titres n'ont accusé aucun changement avec la fermeture des cours de la séance précédente. Hier, sur 267 valeurs échangées, 64 ont progressé, 129 ont accusé des pertes et 74 n'ont pas varié. Canada Cement et Dominion Bridge ont accusé chacun une perte de 1 point à 81 et 82 respectivement.

Aluminium, Bell Telephone, General Dynamics et International Paper ont enregistré des gains durant la matinée. Brazilian Traction, Consolidated Smelters, Famous Players et Banque de Montréal ont baissé.

Mines non inscrites

Cours fournis par G.-E. LESLIE & CO.

	Offre	Dem.
Abenakis	.03	.05
Amal Kirk	.04	.05
Anthonia	.56	.58
Annamaque	.02	.04
Adelmont	.04	.07
Adnor	.29	.23
Belmont	.25	.30
Bakertail	.70	.80
Beacon	.06	.08
Brown McDade	.06	.08
Chibmac	.01	.03
Chateau	.21	.25
Cons Chib	.75	.80
Christie	.11	.13
Cont Copper	.01	.02 1/2
Columbiere	.23	.23
Dockie	.01 1/2	.02 1/2
Doris Y K	.05	.07
Dunford	.07	.10
Fleming	.02	.03
Flicka	.08	.11
Flomic Chib	.12	.15
Freebert	.26	.29
Gilmont	.10	.11
Glencona	.10	.10
Giant Chib	.05	.06
Granleduc	.05	.06
Greenlee	.05	.06
Inti Asbestos	.08	.09
Inso	2.10	2.45
Jasper Oils	.14	.16
Kamla	.22	.24
Kenmac	.15	.17
Kenbay	.09	.11
Lassie R. L.	.06	.06
Lloyd Rock	.04 1/2	.05 1/2
Lorie (new)	.15	.17
Major Oil	.02	.03
Montgomery	.02	.03
Martin Bird	.05	.07
Metallor	.11	.13
New National Malartic	.05	.07
New Aurigita	.80	.90
Norbeau	.05	.07
Norcourt	.01 1/2	.03
Obalski (old)	.10	.12
Obalski (1945)	.19	.21
Ont Nickel (new)	.10	.12
Pascall	.28	.33
Pascar	.06	.08
Payne	.31	.34
Provincial Asb	.07	.10
Pershing Man	.05	.07
Quemaque	.27	.29
Quejo	.11	.16
Rainville	.10	.12
Roymont	.09 1/2	.10 1/2
Rand Mal	.57	.62
Scott Chib	.42	.45
Signal O & M	.21	.22
South Bachelor	.05	.10
South Chib	.07	.09
Titanium	.27	.28
Troisaco	.09	.11
Tomiska	.05	.10
Vauze Dufault	.07	.09
Wm Leys	.09	.11
Young Dave	.09	.11

Le Curb devient la Bourse canadienne

MONTREAL, 4. — (P.C.F.) — Les membres du Curb de Montréal ont approuvé hier un changement dans le nom de ce marché qui s'appellera à partir du 30 mars la Bourse canadienne.

Le vice-président Herbert-K. Crabtree a déclaré aux membres que ce changement "est une reconnaissance du prestige et de la position que ce marché détient maintenant tant au Canada que dans les milieux financiers étrangers".

Le Curb de New-York a changé récemment son nom en celui de Bourse américaine.

Président de la General Motors

Les administrateurs de General Motors ont élu, hier, M. Barlow Curtice, président de la compagnie; il succède à M. Charles Wilson, qui

Curb de Montréal

	Haut	Bas	Ferm.
550 Anglo Nfld	9 1/2	9 1/2	9 1/2
60 Beld Cort	14	14	14
50 B C Pack B	8 1/2	8 1/2	8 1/2
310 Brown	9 1/2	9 1/2	9 1/2
100 Brown 1 pr	96	96	96
605 Can Sugar	16 1/2	16 1/2	16 1/2
5 Can Malt	53	53	53
50 C Gen In	25	25	25
60 Cdn Ind	40	40	40
3065 C W Lumber	10 1/2	9 1/2	9 1/2
11 Cassidy	98	98	98
50 Cons Div A	115	115	115
765 Cons Paper	36 1/2	36 1/2	36 1/2
109 Cosmos	40	40	40
125 David B	50	50	50
150 Dom Eng	25	25	25
50 Dom Oil	35 1/2	35 1/2	35 1/2
3200 Fleet	150	150	150
225 Ford A	66	65 1/2	65 1/2
355 For Power	28 1/2	27 1/2	28 1/2
100 Gt Lakes	16 1/2	16 1/2	16 1/2
50 Int Paint A	8 1/2	8 1/2	8 1/2
100 Lon Can	325	325	325
300 Mex L P P	5 1/2	5 1/2	5 1/2
25 Min Ont	26	26	26
25 Mt Royal	11	11	11
425 Nfld Light	19	16 1/2	19
25 Pauls	9	9	9
105 Reitmans	9 1/2	9 1/2	9 1/2
100 Trad Fin	55 1/2	55 1/2	55 1/2
2185 Trans Mount	45	44 1/2	44 1/2
200 Trans Telev	15	13	15
25 Union Gas	26 1/2	26 1/2	26 1/2
100 Westeel	23	23	23
100 West Hotel	32	32	32

MINES

4300 Anacon	308	290	290
20000 Ankeno	23	22	22
99500 Ankeno R	13	08	09
22500 Anora	18 1/2	17 1/2	17 1/2
11900 Belle Chib	15	15	15
8000 Belville	77	77	77
6500 Bonville	12	12	12
1000 Bous Cad	08 1/2	08 1/2	08 1/2
2000 Bouzan	05	05	05
100 Canmp Chib	280	280	280
32350 Carnegie	132	120	125
5000 Cart Malartic	04	04	04
300 Cassiar R	60	60	60
600 Cassiar	710	705	705
40000 Celta	16	15	15
2500 Centremaque	17	16	16 1/2
1400 Chib Exp	124	120	120
2000 Citra Lartie	12	12	12
2500 Con Can	34	34	34
2000 Copper M	46	46	46
4000 Cortez	05	05	05
100 Dome	19 1/2	19 1/2	19 1/2
500 Dom Asb	385	370	370
1000 Donald	60	60	60
400 E Sullivan	660	655	660
50 El Sol	12	12	12
100 Fal Nickel	20 1/2	20 1/2	20 1/2
1000 Fontana	05	05	05
5500 Grandine	48	42	42
100 Gunnar	450	450	450
205 Hollinger	15 1/2	15 1/2	15 1/2
3000 Jaculet	14	13	13
2500 Kayrand	10 1/2	10	10
25500 Keyboyc	25	22	23 1/2
500 Labrador	10 1/2	10 1/2	10 1/2
70800 Ladulama	75	63	63
4700 Lafayette	55	52	55
500 Lavalle	09	09	09
7000 Lingside	06 1/2	06	06 1/2
13000 L. Lingman	46	40	40
4000 Louvicourt	21	21	21
100 Macdonald	100	100	100
100 McIntyre	65 1/2	65 1/2	65 1/2
4000 Merrill	49	48	48
3700 Mogador	35	35	35
500 Monpas	07	07	07
8000 Montauban	60	53	60
1000 New Calumet	125	120	120
200 N Formaque	26	25	24
1000 N Highridge	62	62	62
59000 N Larder	233	190	200
2250 N Pac Co	62	62	62
4000 N Santiago	11 1/2	11 1/2	11 1/2
43100 Nubar	50	45	45 1/2
1000 Pitt	04	04	04
2200 Prk Pen	20	18	19
13000 Que Chib	21	17	20
500 Que Copper	125	125	125
500 Que Labrador	1	19	19
500 Que Smelting	17	15	14
150 Quemont	20 1/2	20 1/2	20 1/2
500 Rix Athabasca	250	250	250
500 Royhan	11	11	11
200 Shier Gordon	535	535	535
300 Siscoe	57	57	57
500 Steep Rock	840	835	835
300 Tache	34	33	33
100 Torbrit	165	165	165
500 Trebor	19	18	18
200 Unit Asb	395	390	390
200 Ventures	23	23	23
500 Villbona	12 1/2	12	12
100 Violama	225	218	224
500 Weed Pyr	52	51	51
500 Wendell	39	38	39
100 W Tungsten	400	390	395
500 Westville	03 1/4	03 1/4	03 1/4

Réunion annuelle de Canada Cement

Canada Cement Co. a tenu, hier, son assemblée annuelle sous la présidence de M. J.-M. Green, président et gérant général qui a passé en revue les affaires de la compagnie. Il a déclaré que les usines ont fonctionné à plein rendement au cours de l'an dernier à la suite de la demande élevée de ciment. Il a été possible de poursuivre notre programme d'expansion sans nuire aux opérations, a-t-il dit, ajoutant que la production, cette année, sera supérieure à la demande même si la construction se maintient à un haut niveau. A l'issue de l'assemblée, MM. C.-L. Gundy et J. Narsted ont été élus administrateurs par suite du projet, approuvé par les actionnaires, de porter le nombre des directeurs de 14 à 16 membres.

Progrès de National Life Assurance Co.

Le 54^e rapport annuel de The National Life Assurance of Canada révèle, pour la 31^{ème} année consécutive, une hausse dans le volume de nouvelles affaires par rapport à l'exercice précédent — il s'est chiffré par \$19,510,000, en 1952; ce qui porte le total des assurances en vigueur à \$143,140,000 et les annuités différées représentant un total de \$3,350,000. Le revenu des primes a augmenté de \$184,842 et il a été payé ou mis de côté pour les assurés, en 1952, un total de \$3,045,172. M. Robert Fennell, C.R., élu président en avril 1952, présida l'assemblée annuelle pour la première fois.

Marché des oeufs

Le marché des oeufs est stable; les approvisionnements sont amplement suffisants et les offres sont peu nombreuses, tandis que la demande n'est pas très animée, d'après le ministère fédéral de l'Agriculture.

Arrivages

(non compris par camions)
Caisnes Boîtes Boîtes
d'oeufs beurre from.

Lundi	99		
Année der.	367		
(y compris par camions)			
Sem. der.	9,585	2,712	127
Sem. pr.	10,236	1,345	527
Ann. der.	10,613	2,132	190

Marché du beurre

Pain de 1 livre 63-63½

Marché des oeufs

	(a)	(b)
A—Extra Gros	47	59
A—Gros	47	55-57
A—Moyens	45	52-54
A—Petits	40	48-50
Catégorie B	40	
Catégorie C	34	

(a) — Prix payés par les marchands de gros aux expéditeurs pour les oeufs classifiés.

(b) — Prix approximatif aux consommateurs. Prix fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture, service de renseignements sur les marchés.



M. G. L. SNIDER

M. E. A. Jarand, directeur-gérant de Royal Typewriter Company Limited, annonce la nomination de M. G. L. Snider au poste de gérant général des ventes à Montréal. M. Snider remplace M. H. F. Madden maintenant avec la compagnie-mère aux Etats-Unis.

Une famille périt dans les flammes

SAULT-STE-MARIE, Mich., 4. (P.A.F.) — Un père et une mère et leurs quatre enfants ont été brûlés vifs dans l'incendie qui a détruit leur maison de ferme, de bonne heure aujourd'hui, à Brimley, 13 milles à l'ouest de Sault-Ste-Marie, Michigan.

Les victimes sont: M. et Mme Romuald Campeau, sa femme, Cecilia, et leurs enfants, Jérémie, 8 ans, Joseph, 6 ans, Anita, 4 ans et René, 2 ans.

Prix des bovins stables au marché

(P.C.F.). 4. — Aux marchés des bestiaux de Montréal, les quelques bovins offerts rapportaient des prix à peu près stables comparativement à ceux payés hier. Quelques bouillons de bonne et de moyenne qualité valaient de \$20 à \$23. Quelques bonnes vaches s'échangeaient de \$14.50 à \$15, les moyennes de \$12 à \$13, les communes de \$10 à \$12.

A l'ouverture du marché, hier, les veaux se vendaient à des prix stables comparés à ceux payés la semaine dernière et enregistrèrent une hausse de \$1 au cours de la journée. Les veaux de lait de bonne qualité et de choix rapportaient de \$32 à \$34, les communs et les moyens de \$20 à \$30. Les veaux d'herbe valaient de \$16 à \$17. Les prix d'aujourd'hui sont stables comparés à ceux d'hier.

Aucune vente d'agneaux et de moutons n'a été enregistrée. Le prix des porcs s'établissait à \$26.50, catégorie A. Les truilles valaient \$19.

Le total des offres de lundi était de 593 bovins, 860 veaux, 49 agneaux et moutons et 1,044 porcs.

Les arrivages de la matinée se chiffraient par 25 bovins, 91 veaux, 2 agneaux et moutons et 24 porcs.

Une nomination au Canadien National

M. A. C. Melanson, chef du service de la traction et du matériel roulant du Canadien National, annonce la nomination de M. L. L. Bishop, de Montréal, au poste de chef des factures de l'Association des chemins de fer américains. M. Bishop, qui était autrefois

inspecteur du réseau pour l'Association des chemins de fer américains, s'occupera désormais des factures couvrant les réparations faites aux wagons d'autres chemins de fer circulant sur les lignes du Canadien National et aux wagons du Canadien National circulant sur d'autres lignes du continent nord-américain.



SOUSSIONS

DES soumissions cachetées, adressées au sousigné et portant sur l'enveloppe la suscription: "Soumission pour édifier à l'aéroport de La Tuque", seront reçues jusqu'à midi, le jeudi 19 février 1953, pour la construction d'un garage d'équipement et de deux logements pour le personnel à l'aéroport de La Tuque, La Tuque (P.Q.). Les plans, devis, conditions applicables aux ouvriers employés, la formule de contrat, la formule de soumission et l'enveloppe de retour peuvent être obtenus en s'adressant à l'ingénieur régional des voies aériennes, ministère des Transports, aéroport de Montréal, Dorval (P.Q.), contre paiement d'un chèque accepté de \$25 fait au nom du Receveur général du Canada. Ledit chèque sera retourné au soumissionnaire lorsqu'il aura fait remise des plans et devis en bon état. Les renseignements supplémentaires requis au sujet de l'interprétation des plans et devis peuvent être obtenus en s'adressant à l'ingénieur régional des voies aériennes susmentionné.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un dépôt de garantie de dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, une telle garantie devant être sous la forme d'un chèque visé sur une banque canadienne à charte, fait à l'ordre du Receveur général du Canada, ou d'obligations du Gouvernement du Canada, ou de ses filiales, garanties sans condition par le Gouvernement du Canada, ou par un tel dépôt de garantie sera confisqué au cas où le soumissionnaire refuserait de signer un contrat aux conditions établies dans sa soumission, s'il en est requis, ou de compléter ledit contrat à la satisfaction du ministère. Les chèques des soumissionnaires dont l'offre n'aura pas été acceptée leur seront renvoyés.

Il ne sera tenu compte d'aucune soumission non accompagnée d'un dépôt de garantie tel que décrit.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui parviendront.

F. T. COLLINS,
Secrétaire.

Ministère des Transports,
Ottawa (Ontario), le 26 janvier 1953.

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 324,891 — Jico Electric Company, demanderesse vs Wos. Ledoux (Ledoux & Fils), défendeur.

Le 13^{ème} jour de février 1953 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 4397 rue St-Laurent en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, 1 automobile Plymouth, portant licence 182825 P.Q. 1952.

Conditions: Argent comptant.
GABRIEL DORION, H.C.S.
Montréal, ce 3 février 1953. MA. 3619

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 326,144 — Dame Olive Desrochers-Lévesque, demanderesse vs E. Lefebvre, défendeur.

Le 13^{ème} jour de février 1953 à deux heures de l'après-midi au domicile du dit Défendeur au No 927 rue Crémier, Apt. 2 à Ville St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 Television Admiral, meubles de ménage, etc...

Conditions: Argent comptant.
P.-E. LINTEAU, H.C.S.
Montréal, ce 3 février 1953. MA. 7737

La Patrie

Annonces classées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous: 2 centins par mot, minimum 15 mots.

Semi-display sur semaine 3^e la ligne; le dimanche 20^e la ligne et samedi et dimanche 28^e la ligne.

Les avis de naissance, décès, mariage, funérailles, messe de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis In Memoriam, chargés au taux uniforme: sur semaine 75¢; le dimanche \$1.00.

A VENDRE

Poêle combiné huile et gaz \$50.00, appelez après 6 heures. FA. 2647.

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETE à vendre, trois étages, quatre logis, 1813 Dorchester Est, Montréal.

EDUCATION

COURS commercial spécial par correspondance. Demandez prospectus gratuit. Adressez: Casier 5, St-Hyacinthe, Québec.

MEDECINS

A. BRISEBOIS, M. Medecin, Chirurgien, gradué de l'Université de Paris. Maladies du coeur, estomac, foie, reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maladies urinaires, vénériennes, diabète, goutte, obésité, 816, rue Sherbrooke est, pres St-Hubert. FR. 5252.

DIVERS

ALTERATIONS, couture, pantalons, paletots manteaux d'hiver refaits pour enfants. BE 7309, 129 rue Mont-Royal Est.

AGENTS DEMANDES

ARGENT — ARGENT — ARGENT

Etes-vous intéressé à faire au moins \$250 de l'heure? Si oui, voici votre chance d'obtenir un emploi permanent très payant. Si vous êtes agressif, vous pourrez faire beaucoup d'argent comme distributeur à domicile de nos 250 produits de nécessité domestique: thé, café, épices, essences, toniques, remèdes, désinfectants, insecticides, produits pour la femme, cosmétiques, etc... Par d'expérience requise, nous vous entraînons. Un système de primes irrésistibles tel que: vaisselle décorée en or de 24 carats, couverts, verrerie décorée en or de 24 carats, nappes en plastique, serviettes, etc... Demandez notre proposition sans obligation aujourd'hui ou venez voir le président G. Laurin, La Cie PAULA Limitée, 21, rue Saint-Paul est, Montréal. Ouvert les lundis et mercredis soirs.

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 245,028 — Bernard Garmaise, demandeur vs Maurice Dolron, défendeur.

Le 13^{ème} jour de février 1953 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 3191 Blvd Rosemont, Apt. 11 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, 1 automobile Plymouth, portant licence 182825 P.Q. 1952.

Conditions: Argent comptant.
JEAN-E. CLOSSEY, H.C.S.
Montréal, ce 3 février 1953. HA. 5239

Cour d'Échiquier du Canada — No 64075 — La Loi de l'impôt sur le Revenu et ses Amendements, demandeur vs Emile Houle, défendeur.

Le 13^{ème} jour de février 1953 à deux heures de l'après-midi au domicile du dit Défendeur au No 1117, 6^{ème} Avenue en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc...

Conditions: Argent comptant.
ROLLAND LACHANCE, H.C.S.
Montréal, ce 3 février 1953. HA. 1089

Montréal, ce 3 février 1953. HA. 1089

Se rafraîchir, en cours de route, à même le filet d'eau claire qui coule en minuscule cascade; selon la saison cueillir des cerises ou des noisettes qui feront la joie des enfants; rapporter au printemps, pour une savoureuse omelette, plein le bérêt de mousserons; à l'automne, enfilé sur une tige de fougère, un brun chapelet de cépes. Miguel aimait ces promenades, qui étaient une détente à la fatigue quotidienne. Il en revenait une chanson aux lèvres et la démarche allègre.

"Pourquoi, aujourd'hui, ce retour maussade avec ce pas traînant, ce regard rivé au sol?" se demandait son frère qui s'était arrêté.

Mais aussitôt, se rassurant: "Bah! il est fatigué". Le vent n'avait-il pas soufflé du sud, tout le jour, avec des caresses brûlantes. Certes, il ne faisait pas mauvais dans la cabane, à l'ombre du toit de fougères, pour le chasseur immobile, bercé par la chanson du vent. Mais par les sentiers à découvert de la montagne, le soleil devait piquer dur. Pour sûr, Miguel était fatigué.

Cependant l'âne, déjà, obliquait vers la maison. Le chien, flairant l'odeur du gibier, gambadait autour d'Agosti. Miguel continuait sa marche, tête basse, sans rien voir.

A SUIVRE

Roman-feuilleton de la "Patrie"

La Maison de la Source Blanche

par PIERRE ALCIETTE

Publication autorisée par la Société des Gens de Lettres

26 (suite)

Le séminariste, en effet, aussitôt la chasse ouverte, délaissait les travaux des champs. On le voyait dévaler, vif, affaîré, de la colline au vallon, à la poursuite d'une compagnie de perdreaux; guetter une proie, accroupi pendant des heures entre des buissons; tendre l'oreille au-dessus des hailliers, à des bruits furtifs: long fantôme noir, raser les haies au crépuscule.

Traqué de toutes parts, le gibier était rare, la chasse difficile dans tout ce pays tout en croupes et gorges. Qu'importait à Agosti qui, à défaut de caillies ou de perdreaux, se contentait de merles et de geais sur lesquels exercer son adresse. Et le salsmis dont il aimait se régaler, n'était-il pas toujours assuré par

la brochette de petits oiseaux — quelconques, du rouge-gorge au moineau — dont le joyeux pépiement venait à jamais s'éteindre dans les lacets de crin que l'etchecho-yauna n'eût laissé à personne le soin de disposer en bordure de ses vignes?

Grande misère des petits oiseaux d'Eskual Herria, ces lacets!

Mais venait le temps des palombes.

Les palombes! Le mot, pour Agosti, avait force de magie. Il ne fallait plus, cette fois, compter sur lui pour les champs. Vêtu de sa plus vieille soutane, sur la tête un bérêt, le fusil en bandoulière, les cartouches à la ceinture, ses appaux enfouis dans un sac ou simplement tenus à la main, le jeune homme partait le matin, à peine la

messe entendue, vers la cabane érigée par ses soins entre deux collines, à l'oree d'un pré.

Cette cabane, dont le toit de fougères mortes mettait dans le paysage une tache brune, à peine distincte, pour ne pas effaroucher les oiseaux, il la partageait avec un jeune homme du pays, féru comme lui de chasse aux palombes.

Les sentiers étaient bordés de haies parmi lesquelles éclatait ça et là un bouquet de rubis ou de rouille; sur le sol, les feuilles tombées semblaient des médailles d'or. Agosti n'avait de regards que pour la couleur du ciel, de pensées que pour la chasse.

Le temps était-il clair? Hochant la tête, il maugréait:

— Elles passeront trop haut. On ne pourra les avoir.

Ouâté, au contraire, d'épaisse brume:

— Autant de coups de fusil, autant de poudre perdue.

Mais le vent du sud s'amusa-t-il à écheveler les nuages d'un joli coup de pinceau dans un ciel de perle? Ses yeux vifs, sa bouche ouverte sur les larges dents blanches, tout le visage du séminariste riait: "Ah! ah! ce soir on ne reviendra pas bredouille". Déjà il tenait par douzaines les oiseaux au bout de son fusil, escomptant les bénéfices

qu'ils auraient à se partager sur la vente, son compagnon et lui.

Puis, c'étaient les attentes fiévreuses, le guet par les étroites meurtrières, l'émotion du chasseur lorsque les palombes cédaient sans méfiance à l'appel des appeaux ou flairaient le piège, obliquaient à tire-d'aile vers les bois dorés ondulant sous la brise; le coup de fusil, enfin, et la grisserie de la victoire ou l'énervement de la défaite, selon les jeux alternés de la chance ou du mauvais sort.

Sa soeur apportant le plus souvent à la cabane déjeuner et casse-croûte, Agosti ne reprenait le chemin de la maison qu'au crépuscule.

Un soir qu'il rentrait, fier et joyeux d'avoir tué sa demi-douzaine de palombes, le séminariste aperçut Miguel venant en sens inverse. L'âne et Soumis le précédant, Miguel descendait de la montagne où il était allé ravitailler le berger. Une heure de marche pour la montée, à peine un peu moins pour la descente. Miguel avait l'habitude. A peu près deux fois dans le mois, il allait ainsi avec le bourricot et son bât lourd de provisions, jusqu'à la borde, s'enquérir du troupeau et de son gardien, apporter à celui-ci le pain, le vin, quelques provisions pour ajouter à son frugal ordinaire de lait et de fromage.

RIONS UN PEU



— Sa promotion au poste de contremaître semble lui avoir monté la tête.

TRAVERS AMUSANTS

Avant le mariage, Phobie était bien malheureuse de ne pas connaître la mère de son futur époux.

Pourquoi ne me présentes-tu pas ta mère ? As-tu honte de moi ? Si je ne suis pas digne de ta famille, je ne suis pas digne de toi.

Mais, Phobie, tu ne m'as jamais dit cela. Nous irons chez moi ce soir même.



Mais six mois après la cérémonie du mariage...

Nous irons chez maman ce soir.

Pourquoi ? Elle n'a pas manifesté le désir de me voir. D'ailleurs, je reçois une amie.



RIPPE KIRIBI

Surtout Mlle Dorian

MODELES



Rodrigue, lâche ces fléchettes, tu as du travail à faire. D'abord, appelle une agence de modèles.

Tout de suite, grand-mère. Regarde, pardessus l'épaule.



Le modèle qu'il nous faut doit avoir 5 pieds et 4 pouces, peser 115 livres et être blonde.

Grand-mère, je ne pourrais pas faire mieux.



Vous dites que madame Credy recevra les modèles à sa suite de l'hôtel ? Oui, nous avons plusieurs modèles qui répondent à cette description. Surtout Mlle Hélène Dorian.

TARZAN

Tarzan est pris

ATTENTE



Tarzan plonge dans la rivière et nage vers le bateau.



En silence, il se hausse dans l'embarcation.



Soudain une voix se fait entendre dans la nuit. — Avance, dit la voix, afin que je puisse voir sur qui je tire.

HOPALONG CASSIDY

Le village n'est plus désert

SURPRISE



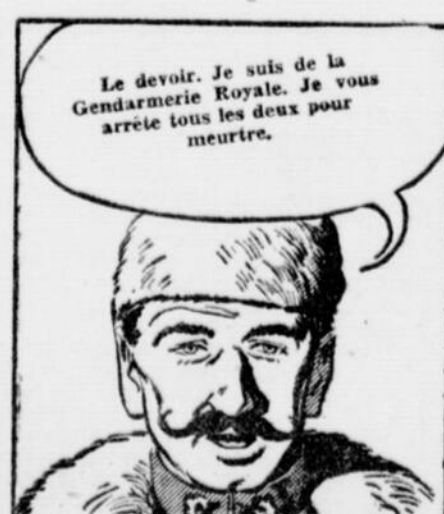
Ne touchez pas à vos armes.

D'où venez-vous ? Nous croyions que ce village fut désert.



Personne n'habite ici durant les mois d'hiver, car il y a toujours danger d'avalanches.

Merci pour cet avertissement, mais que venez-vous faire ici ?



Le devoir. Je suis de la Gendarmerie Royale. Je vous arrête tous les deux pour meurtre.

PHILOMÈNE

Comme un cheval

INVITATION



JEANNINE ET PATAUD

Le sauvetage d'un rouge-gorge

CUI !



LE FANTÔME

Coup de canon

ACTION



ROBERT L'INTREPIDE

La réunion de samedi

ORDRE



JOS BRAS-DE-FER

Il va tout gâcher

EFFRONTERIE



NOUVELLES de

B.A.S.E.B.A.L.L

PEARL HARBOR, (P.A.f.)—Le quartier général de la flotte américaine a révélé, hier, que le capitaine Ted Williams, ancien champion-frappeur des Red Sox de Boston, était arrivé en Corée lundi (mardi, d'après l'heure coréenne).

Williams a été posté avec une escadrille d'avions réactés Panther dans le Groupe aérien no 33 de la Marine Américaine.

Le voltigeur, alors qu'il est passé à Pearl Harbor, a refusé de parler de baseball sauf pour dire: "Les Yankees ont gagné l'an dernier et je suppose qu'ils seront encore le club à battre."

CLEVELAND, 4. (P.A.f.) — Bob Feller, déjà un des lanceurs les mieux rémunérés du baseball, a signé hier son 15e contrat avec les Indiens de Cleveland et a accepté une diminution de salaire qu'on estime à \$10,000.

Bien que la direction du Cleveland ait refusé, selon son habitude, de révéler les conditions du contrat de Feller, un porte-parole a laissé entendre que le célèbre lanceur droitier n'avait pas été obligé d'accepter la pleine réduction de salaire de 25 pour cent permise d'après les lois du baseball majeur. Feller reçut environ \$50,000 l'été dernier.

L'ancien as de la balle rapide, avec les Indiens depuis 1936, a joué avec le même club plus longtemps que n'importe quel autre joueur dans les majeures. L'an dernier, une de ses plus mauvaises saisons, il gagna neuf parties et en perdit 13.

NEW-YORK, 4. (P.A.f.)—Les trois clubs de baseball majeur de New-York ont annoncé, hier, qu'ils avaient engagé 10 autres joueurs pour la prochaine saison.

Les Giants ont fait signer des contrats à quatre joueurs, ce qui porte leur total de Giants satisfaits à 26. Les Dodgers en ont engagé trois et ils n'ont plus maintenant que deux joueurs pas encore sous contrat pour 1953, le troisième-but Billy Cox et le voltigeur recrue Bill Sharman.

Les Yankees ont pour leur part reçu les contrats signés de trois joueurs dont le lanceur Ray Scarborough, obtenu l'an dernier des Red Sox de Boston pour le prix du repêchage, soit \$10,000.

Les joueurs signés hier sont: Brooklyn: le joueur de champ in-

terieur Bobby Morgan et les receveurs Rube Walker et Charley Thompson.

Giants de New-York: le lanceur Frank Hiller, le voltigeur George



TED WILLIAMS

Wilson, le joueur de champ intérieur Ron Samford et le voltigeur Harvey Gentry.

Yankees de New-York: les lanceurs Art Schallack et Ray Scarborough et le receveur Ralph Houk.

CHICAGO, (P.A.f.) — Les chances des Cubs de Chicago d'obtenir le puissant frappeur Ralph Kiner, des Pirates de Pittsburgh, "ne semblent pas très bonnes", a avoué, hier, le directeur du personnel des Cubs, Wid Matthews. Il était de retour de New-York où, hier, il a rencontré Branch Rickey, gérant général du Pittsburgh.

"Il va nous falloir céder au moins trois joueurs réguliers pour obtenir Kiner", a dit Matthews. "M. Rickey a déclaré qu'il discuterait avec d'autres, puis qu'il me laisserait savoir ce qu'il a décidé."

Matthews a offert une somme de \$200,000 à Rickey pour son champion-frappeur mais Rickey lui aurait demandé trois joueurs plutôt que de l'argent.

Entretiens, le gérant général

Frank Lane, des White Sox de Chicago, a révélé qu'il considérait une offre des Red Sox de Boston à propos de Vern Stephens. Celui-ci passerait aux White Sox en échange d'un lanceur ou deux.

"J'en ai parlé avec le gérant Paul Richards et il m'a dit qu'il y penserait un jour ou deux", a ajouté Lane. Stephens frappa pour une moyenne de .254 l'été dernier. Il manqua un tiers des parties de son club à cause d'un genou blessé.

CINCINNATI, (P.A.f.) — Les Reds de Cincinnati ont annoncé hier qu'ils avaient reçu les contrats signés de quatre autres joueurs, ce qui porte à 29 le total de leurs joueurs engagés pour la prochaine saison. Ceux engagés aujourd'hui sont le voltigeur Willard Marshall (.267 en 107 parties l'été dernier), les lanceurs Niles Jordan (10-12 avec Tulsa) et Eddie Blake (10-3 avec Milwaukee), et l'arrêt-court Alex Grammas (.243 en 158 parties avec Tulsa l'an dernier).

BOSTON, (P.A.f.) — Les Braves de Boston ont annoncé hier, que le voltigeur Andy Pafko, récemment obtenu des Dodgers de Brooklyn, avait subi une opération pour l'appendicite, hier soir à Chicago, et que sa condition était "très bonne". Pafko souffrit de douleurs abdominales dimanche et entra à l'hôpital hier. Le Dr L. L. Braun a dit que le voltigeur quitterait son lit demain et qu'il pourrait participer aux premiers exercices d'entraînement de son club à la fin du mois.

HOUSTON, 4. (P.A.f.) — Larry Claflone, voltigeur des Red Wings de Rochester dans la ligue Internationale l'été dernier, a été acheté par les Buffs de Houston de la ligue du Texas. Claflone, âgé de 28 ans, a été acheté conditionnellement. Les Buffs auront 30 jours après le début de la saison, pour le retourner au Rochester s'ils le désirent. Claflone obtint une moyenne au bâton de .278 dans l'Internationale en 1952.

Royal défait Windsor 3 à 2

Un but de Sandy Morrison au début de la troisième période a permis, hier soir, au Royal de Montréal, bon dernier dans le classement



SANDY MORRISON

de la J.A.H.A., de vaincre les Spitfires de Windsor, de l'O.H.A., au compte de 3-2. Il s'agissait d'une partie du calendrier mixte de deux ligues junior du Québec et de l'Ontario. C'était la quatrième défaite des Spitfires au cours de leur tournée québécoise qui s'est terminée hier soir.

Claude Beaupré a réussi les deux autres buts du Royal. Ceux du Windsor ont été crédités à Joe Zorica et M. Brown. Les Spitfires ont échoué de quatre des six punitions mineures distribuées par l'arbitre Ken Mullins.

Première période

1—Windsor: Zorica 2.18
2—Royal: Beaupré
(Landry et Watson) 9.51
Pun.: Graham (6.25) et MacGillivray (12.05).

Deuxième période

3—Windsor: Brown
(Skov et Horton) 16.44
4—Royal: Beaupré
(Morrison et Gagnon) 19.28
Pun.: C. Burton (9.01).

Troisième période

5—Royal: Morrison
(Gagnon et MacGillivray) 2.09
Pun.: A. Burton (5.03), Laforest (11.06) et Horton (15.47).

Stan Musial rend la tâche des arbitres plus difficile

SAN FRANCISCO, 4. (P.A.f.) — Stan Musial, des Cardinals de St-Louis, le plus brillant frappeur du baseball, est aussi, pour les arbitres, le plus difficile. Vous pouvez en prendre la parole de Ralph "Babe" Pinelli, l'arbitre vétéran qui entreprendra bientôt sa 19e saison dans l'uniforme bleu porté par ceux pratiquant son métier.

"Il est très difficile de désigner les lancers derrière le marbre lorsque Musial est au bâton," a dé-

juste au-dessus d'un coin."

Rogers Hornsby (qui frappa pour des moyennes de .400 ou plus durant trois saisons différentes pour les Cardinals) était le prototype droitier de Musial.

"Je crois non seulement que Musial est le plus grand frappeur dans les deux ligues mais aussi le meilleur à tous les points de vue," a ajouté Pinelli. "Il court bien, lance bien, réfléchit bien. Il a le meilleur tempérament que je connaisse parmi tous les joueurs qui sont passés devant moi et il ne recherche jamais de faveurs ou privilèges."

Pinelli devint arbitre dans la ligue Nationale en 1935 après un séjour de deux ans dans la ligue de la Côte du Pacifique.

En tant que troisième-but avec les clubs Portland, Sacramento, San Francisco et Oakland, sur la côte du Pacifique, et les White Sox, Detroit et Cincinnati dans les majeures, Pinelli était reconnu un des joueurs les plus combattifs et tempétueux. Il discutait avec les arbitres et levait les poings dès qu'un adversaire le menaçait.

Aujourd'hui, il chasse rarement du terrain un joueur. "Je n'ai jamais oublié que j'ai déjà été joueur et que, plusieurs fois, un joueur a légitimement raison de protester."



STAN MUSIAL

claré Pinelli hier. "La raison est qu'il se tient loin du marbre, soit à l'extrême coin extérieur du carré réservé aux frappeurs. Cela signifie que l'arbitre doit concentrer son attention uniquement vers le marbre. Et ce marbre est plutôt petit lorsqu'un lanceur envoie une balle rapide ou une courbe qui passe

Pancho Segura saura divertir les amateurs locaux vendredi

C'est vendredi soir que les amateurs de tennis montréalais assisteront au match du siècle, au tennis, quand les deux plus fameux joueurs de l'heure, Frank Sedgman et Jack Kramer se disputeront un match de simples qui devrait facilement faire époque dans nos annales.

La présente tournée n'est vieille que de trois semaines et déjà Sedgman et Kramer se livrent des matches d'un intérêt inouï et comme le prédisaient les experts, l'Australien devenu amateur il y a un mois a même réussi à prendre les devants sur l'as des As, Jack Kramer.

Il y aura également un autre match au programme, un match qui sera plus qu'intéressant soyez sûr et qui mettra aux prises le compatriote de Sedgman, Ken McGregor, et le spectaculaire joueur de l'Equateur, Pancho Segura.

Il y aura enfin un match de doubles prometteur mettant aux prises les deux Australiens et Kramer et Segura, et c'est dire que les amateurs locaux seront royalement servis durant plus de trois heures.

Segura, qui a déjà joué ici à une couple de reprises, est un fameux joueur lui aussi et on le considère même comme l'émule de Kramer et de Sedgman ou presque. On sait qu'il est ambidextre et on a beaucoup de plaisir à le voir user de toute la force de ses deux mains pour retourner la balle.

Pancho, qui ne mesure que 5 pieds 8 pouces et pèse tout au plus 145 livres, était un garçonnet chétif quand il apprit son jeu favori et il était si faible, même, qu'il lui fallut absolument employer ses deux mains sans quoi il n'aurait jamais pu retourner la balle vers ses rivaux.

A force de pratiquer et de pratiquer encore il a réussi à devenir un fameux joueur, tout simplement et il a toujours été classé parmi les 10 meilleurs joueurs au monde, cela depuis déjà une dizaine d'années.

On aimera le voir au jeu aux côtés de Sedgman, Kramer, et McGregor, au Forum vendredi et nous savons à l'avance que si les Australiens et "Big Jack" comptent des

milliers d'admirateurs ici, Segura, de son côté, saura bien à plusieurs reprises s'attirer les applaudissements de la foule qui assistera à cette extraordinaire soirée de tennis.

LOS ANGELES — Billy Peacock, 117 1-2, Philadelphie, bat par décision Tommy Umeda, 120, Honolulu (10).

WHITE PLAINS, N.Y. — Sammy Giubiana, 159 3-4, Stamford, Conn., bat par décision Mack Stamford, 161, Englewood, N.J. (8).

Activités de la C. de C. junior de St-Hyacinthe

SAINT-HYACINTHE, (D.N.C.) — La Chambre de Commerce des Jeunes de Saint-Hyacinthe a tenu, à ses locaux du sous-sol de l'hôtel-de-ville, une première réunion de son comité de pratique oratoire, en vue de l'élaboration du programme pour les prochains douze mois. Une dizaine de membres y assistaient.

Il fut décidé que des réunions hebdomadaires se tiendraient le lundi, chaque séance comportant un sujet de discussion sur lequel les membres présents pourraient se prononcer à tour de rôle durant une période limitée à trois minutes. Le moniteur fera ensuite ses remarques. Les réunions commenceront à huit heures et se termineront à dix heures.

M. Maurice Bussièrès, président, invite les jeunes gens désireux de se perfectionner dans l'art de parler en public, de communiquer leurs noms à l'un ou l'autre des directeurs suivants: Me Gilles Giar, notaire; MM. Jacques Gauthier, Fabien Cordeau et Delphis Duhamel.

Une délégation de la Chambre de Commerce des Jeunes de St-Hyacinthe a aussi assisté, à Granby, à un souper-causerie offert par la jeune Chambre de l'endroit. Le conférencier invité était M. Roger Flumerfelt, président national des Jeunes Chambres.

Mots

Croisés

de la

"Patrie"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11

HORIZONTALEMENT

- Entretien à l'oreille.
- Onze — Jeunes cerfs.
- Négation — Gros perroquet — Plus qu'il ne faudrait.
- Deux consonnes — Lu de nouveau — Bière anglaise.
- Métal jaune — Enlever.

Solution du problème d'hier

H	U	M	E	C	T	E	R	A	S
U	R	E	A	R	E	N	N	U	
M	I	R	O	B	O	L	A	N	T
A	E	C	O	T	L	O	I	R	
N	U	U	A	T	U				
I	N	D	O	L	E	N	C	E	
T	I	R	O	T	E	R	O	S	
E	R	I	T	A	L	I	E	N	
O	S	L	C	R	A				
L	A	I	S	S	E	R	I	E	N
I	R	U	E	R	I	E	N	A	

- Sucre levogyre, de la famille des glucoses — Coups de baguettes.
- Charge d'un âne — Dernière partie du jour.
- Conjugaison — Homme réduit au dernier degré d'abjection.
- Amas de sel — Argile rouge.
- Mettre à la torture — Négation.
- Venus au monde — Foliole du calice d'une fleur.

VERTICALEMENT

- De Ceylan.
- Jour qui précède celui où l'on est — Irrité, emporté.
- Ornement en forme d'oeuf — Article simple.
- Machine à labourer la terre — Pronom indéfini.
- Homme misérable, sans fortune — Déjà, présentement.
- Qui appartient à la bouche — Partie dure du corps humain — Volonté, caprice.
- Equerre — Fil fin et brillant.
- Point cardinal — Organe de la vue — Coups de baguettes.
- Mammifère rongeur — Peigne du tisserand.
- Mettre à l'écart des autres hommes — Boîte en fer.
- Genre de petits mammifères marsupiaux d'Australie.

Marciano défendra son championnat contre Walcott à Chicago en avril

NEW-YORK. (P.A.f.) — Rocky Marciano défendra son championnat poids-lourd mondial contre l'ex-champion Jersey Joe Walcott vendredi le 10 avril prochain au Chicago Stadium. Il s'agit d'un match-revanche de 15 rondes qui sera télévisé.

Jim Norris, président de l'International Boxing Club, a annoncé la date définitive du combat après

bat sera télévisé à domicile et nous croyons obtenir entre \$250,000 et \$300,000 pour les droits de télévision.

Al Weill, gérant de Marciano, a signé un contrat il y a déjà trois semaines, honorant la promesse d'un match-revanche faite avant que Marciano ne passe le KO à

Walcott, maintenant âgé de 39 ans, à Philadelphie le 23 septembre.

Si Walcott devient le premier poids-lourd à reconquérir le titre, il combattra, en juin, contre le vainqueur du match du 13 février entre Roland LaStarza et Rex Layne. Et Norris a ajouté qu'il présentera ce match au Yankee Stadium.

Si Marciano gagne, Norris croit qu'il préférera attendre à septembre pour rencontrer LaStarza, Layne ou Ezzard Charles.

Marciano s'entraîne depuis environ trois semaines à Grossinger, N.-Y. Le vétéran Walcott doit commencer à s'entraîner la semaine prochaine à Mays Landing, N.-J.



ROCKY MARCIANO

un entretien avec Angelo Malandra, avocat de Felix Bocchicchio, le gérant malade de Walcott.

Chaque pugiliste touchera 30 pour cent des recettes et il n'y aura pas d'autre match-revanche.

"Je crois que le match attirera plus d'un million de dollars, y compris la télévision", a déclaré Norris. "Nous allons demander à la Commission Athlétique de l'Illinois de nous accorder un prix de billets maximum de \$50. L'amphithéâtre peut contenir 26,000 personnes, y compris les places debout, ce qui représenterait une recette totale de \$858,000.

"Nous n'avons pas encore bâclé d'entente pour la télévision mais nous avons eu, déjà, plusieurs pourparlers préliminaires. Le com-

Armand Savoie commence son entraînement à la Palestre

Le champion poids-léger du Canada, Armand Savoie, s'est remis à l'entraînement hier midi à la Palestre Nationale, mais il a pris les choses aisément. Son gérant, Cliff Sowery a toutefois déclaré que le boxeur du Griffintown travaillera fort d'ici le 15 février prochain, soit jusqu'à la veille de son match contre Jimmy Carter.

"Armand s'entraînera tous les jours à la Palestre Nationale et durant la soirée, il fera d'autres exercices au gymnase du Griffintown," nous a dit Sowery.

Le champion canadien commencera à boxer aujourd'hui au gymnase du centre sportif de la rue Cherrier. Emile Lamarche et Reggie Chartrand seront deux de ses partenaires d'entraînement.

Savoie pesait 139 livres hier mais il a dit qu'il fera osciller l'aiguille de la balance à environ 134 livres pour son prochain combat qu'il considère comme le plus important de sa carrière.

Le boxeur canadien-français espère que Jimmy Carter a un style plus intéressant que Glenn Flanagan. "Je n'ai pu me faire valoir contre Flanagan pour la simple rai-

son que ce pugiliste était toujours accroché après-moi", a expliqué Savoie. "J'étais en excellente condi-



ARMAND SAVOIE

tion pour ce match et je le sentais davantage le 16 février quand j'affronterai le champion mondial", a-t-il ajouté.

Le matchmaker Raoul Godbout a annoncé que Jimmy Carter, le quatrième champion poids-léger à se battre à Montréal, arrivera dans la métropole mardi prochain. Il poursuivra son entraînement à la Palestre Nationale. Le combat Carter-Savoie devrait susciter beaucoup d'intérêt. Savoie aura une chance unique d'accroître son prestige tandis que Carter ne pourra se permettre de subir la défaite car sa popularité diminuerait énormément.

Charles favori contre Harrison

DETROIT, 4 — (P.A.f.) — Le boxeur vagabond Ezzard Charles s'arrêtera à Détroit, ce soir, pour y poursuivre sa campagne de retour. L'ex-champion espère toujours obtenir un nouveau match pour le championnat poids-lourd.

Charles rencontrera ce soir Tommy Harrison, de Los Angeles, et il est déjà favori à 3 contre 1 pour gagner. Il s'agit d'un combat de 10 rondes qui sera présenté à l'amphithéâtre Olympia et télévisé d'une côte à l'autre des Etats-Unis à 10 heures p.m., HNE.

Harrison, âgé de 23 ans, soit neuf ans de moins que son rival, est classé aspirant no 5, par la revue Ring, dans la division des poids mi-lourds. On croit que Charles pèsera 187 livres, sept de plus que son adversaire.

La campagne de retour de Charles débuta le 9 août dernier à Ogden, Utah. Ce fut un début presque désastreux, Charles perdant une décision contestée contre Rex



(Photo Jacques Doyon—La Patrie)

LES FRERES DUSEK, Emil et Ernie, sont des durs-à-cuire dans l'arène de lutte, mais quand ils assistent à une partie de hockey, ils deviennent aussi timides que le plus doux des spectateurs. Ici, les deux frères, qui lutteront dans des combats préliminaires ce soir au Forum, se penchent pour éviter des coups de bâton, après une collision entre Maurice Richard et Milt Schmidt des Bruins de Boston.

Buddy Rogers est favori pour battre Billy Watson ce soir

Bien que plusieurs soient d'avis que Whipper Billy Watson, de Toronto, ne sera pas une proie facile, l'opinion générale a établi "Nature Boy" Buddy Rogers, de Camden, New-Jersey, favori pour l'emporter sur l'Irlandais dans le match principal de deux chutes de trois ce soir au Forum.

Un ancien champion du monde, Rogers est bien décidé à reconquérir le titre et Watson est un obstacle dont il voudra se débarrasser décisivement pour obtenir le match qu'il désire. Rogers, on le sait ne recule devant aucun moyen pour parvenir à ses fins. Il emploiera probablement toutes les ressources et tous les trucs du métier pour avoir raison du champion poids-lourd de l'Empire Britannique.

Le programme de ce soir est un autre véritable gala de lutte. En semi-finale, le célèbre gladiateur noir BoBo Brazile s'attaquera au géant des Ozarks, Ski-Hi-Lee. Dans une préliminaire, Ernie Dusek fera face à George Scott tandis que dans l'autre Emile Dusek en viendra aux prises avec Manuel Cortez.

Rogers a reçu la promesse du promoteur Eddie Quinn qu'il obtiendrait un match contre Wladek Kowalski s'il réussissait à vaincre tout d'abord les aspirants logiques locaux, dont Whipper Watson. Watson n'est pas le dernier venu. Il est considéré comme le meilleur lutteur au Canada depuis que Yvon Robert a pris sa retraite. Il détient toujours la couronne des poids-lourds de l'Empire Britannique et lui aussi aspire à un match pour le titre mondial. Il ne serait pas surprenant qu'un revers se produise ce soir, car Watson a fait face au cours de sa carrière aux meilleurs gladiateurs du monde et il en a battu un bon nombre. Watson s'est même déclaré

confiant de pouvoir l'emporter. "Je connais à la lettre le style de Rogers et je sais comment le combattre."

Kramer achèterait un club de football

PITTSBURGH — L'étoile de tennis, Jack Kramer a dit, hier soir, qu'il faisait partie d'un syndicat intéressé à faire l'achat des Forty-Nines de San-Francisco, une équipe de football professionnelle. Kramer, qui a organisé une tournée de tennis avec Frank Sedgman, Pancho Segura et Ken McGregor, a dit qu'il était intéressé à se lancer dans le football. "Nous ferons l'achat du club de San-Francisco, si le prix est raisonnable," a dit Kramer. "J'ai toujours été intéressé au football. J'ai même voyagé avec le San-Francisco à quelques reprises l'an dernier. J'ai été approché par quelques hommes d'affaires de la Côte du Pacifique pour faire l'achat du club."

Gérard Caron est réélu président

Le sportsman bien connu Gérard Caron a été réélu président de l'Association sociale et athlétique des employés de l'Imperial Oil de Montréal-Est pour la 8e fois depuis qu'il a fondé cette organisation en 1944. Il fut nommé membre à vie de ce mouvement sportif en 1949.

Le nouveau comité pour l'année 1953 est formé de MM. Edouard Marion, 1er vice-président; Armand Bénard, 2e vice-président; Charlemagne Gariépy, trésorier; Paul Richard, secrétaire; Aimé Leclair, conseiller; Roméo Chartier, conseiller; Armand Méneau, conseiller; Roméo Duguay, conseiller. Les officiels-rapporteurs d'élection étaient MM. Ross Drummond, Georges Martel et Yvon Desjardins.

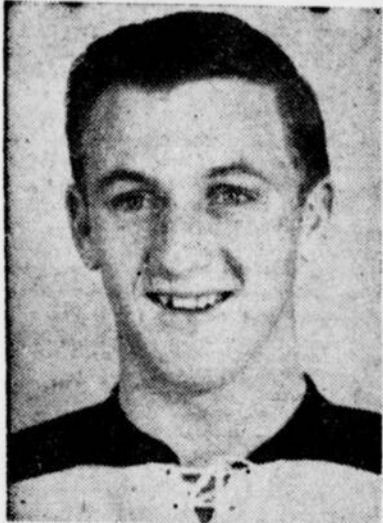


TALLULAH BANKHEAD, célèbre vedette de la scène, a causé une sensation au diner des chroniqueurs de baseball de New-York lorsqu'elle est entrée en scène portant l'uniforme de Léo Durocher. Mlle Bankhead a révélé son projet de remplacer Durocher comme gérant des Giants et a suggéré plusieurs innovations intéressantes, telles que du champagne au lieu de l'eau dans le "dug-out", l'entraînement du printemps sur la Riviera, etc.

Dickie Moore serait rappelé pour la partie du 12 février

Frank Selke est revenu hier de Buffalo, où il a vu Dickie Moore à l'oeuvre avec les Bisons au cours de la fin de semaine. Le gérant général des Canadiens a déclaré que Moore manie habilement le bâton, mais qu'il semble éprouver des difficultés à patiner.

Moore a pris part à quatre buts dans ces trois premières joutes avec les Bisons, mais il a été tenu en



DICKIE MOORE

échec complet par les Hornets de Pittsburgh et les Barons de Cleveland samedi et dimanche.

Tout indique cependant que les Canadiens rappelleront Dickie Moore pour la joute qui sera disputée à Chicago le 12 février. Si le Tricolore décide de laisser cet athlète à Buffalo, il ne pourra plus espérer de l'utiliser jusqu'à ce que Buffalo ait terminé sa saison. Un règlement de la ligue Américaine défend à un club de la N.H.L. de rappeler un joueur après le 15 février. C'est la raison pour laquelle on croit que Moore endossera l'uniforme des Canadiens le 12 février. C'est toutefois l'instructeur Dick Irvin qui décidera du cas de cet ailier gauche qui a compté dix-huit points en trente-trois parties l'an dernier.

Quelques heures après leur retour de Boston les joueurs de Dick Irvin ont tenu une pratique au Forum hier matin. Cette pratique a toutefois été interrompue parce qu'une compagnie de cinéma a tourné un court film sur eux. L'instructeur Irvin a dit qu'une autre pratique sera tenue ce matin en vue de la joute qui sera disputée demain soir contre les Leafs de Toronto.

Les Canadiens auront recours au même alignement que dimanche dernier alors qu'ils ont perdu, 4 à 3, à Boston. Cela signifie donc que le vétéran Billy Reay sera encore inactif.

REAY BLESSE

Reay, qui a été blessé jeudi dernier quand il a été illégalement mis en échec par Allan Stanley, capitaine des Rangers, a patiné hier, mais le médecin lui a conseillé de ne pas jouer avant une semaine. Billy n'est pas rétabli de sa blessure au bras droit.

Le trio formé de Bernard Geoffrion - Paul Masnick - Paul Meger s'est mis en évidence, hier. On nous a révélé que ces trois joueurs avaient bien joué à Boston, dimanche.

Dick Irvin n'a pas encore oublié la défaite que son club a subie dimanche dernier, à Boston. On l'a déjà vu de meilleure humeur qu'hier. Le "coach" des Canadiens a déclaré que Doug Harvey ne jouera pas régulièrement contre les Leafs de Toronto.

Il formerait deux paires de défenses avec Tommy Johnson et Dollard St-Laurent et Butch Bouchard et Bud MacPherson. Irvin a été déçu de la tenue affichée par Harvey, à Boston.

Les joueurs de Dick Irvin n'auront pas la chance de se reposer sur leurs lauriers d'ici à dimanche. Ils joueront contre Toronto demain et s'attaqueront ensuite au Détroit, samedi. Ils se rendront à New-York dimanche, et joueront ensuite à Chicago jeudi le 12 février.

De Chicago, ils iront à Toronto

et Boston où ils joueront les 14 et 15 février. Après ces joutes, les Montréal n'auront plus que quatorze parties à jouer d'ici la fin de la saison régulière. Les séries éliminatoires approchent donc rapidement.

NEWARK, N.J.—Billy Andy, 151, Providence, bat par décision Al Warner, 155, New-York (8).



CLAUDE PROVOST . . . 1 but, 2 assists.

Burchell ne jouera pas contre Québec ce soir

Jean Béliveau, l'as des As de Québec, explosera peut-être contre le Royal, ce soir, au Colisée. En effet, le petit Skippy Burchell, qui semble avoir le don de l'empêcher de compter, n'a pas fait le voyage à Québec et ne jouera pas contre les As au Colisée.

Burchell a été blessé à la tête dans une collision avec Gaye Stewart dimanche dernier au Forum et souffre d'étourdissements depuis. Le médecin lui a recommandé un repos.

Le seul autre blessé dans le

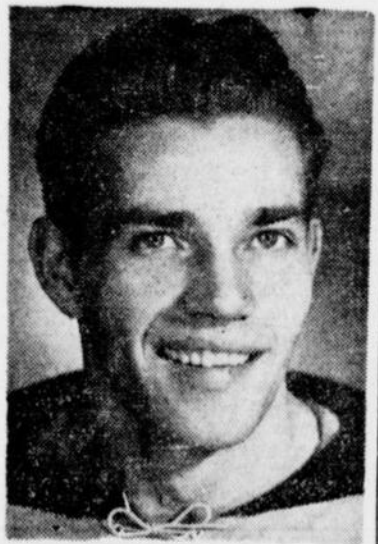


SKIPPY BURCHELL

camp du Royal est Walter Clune, qui soigne une blessure à l'épaule. Walt a patiné durant la pratique d'hier, mais il n'est pas prêt à retourner au jeu.

SMRKE EN TETE

Stan Smrke, ailier gauche des Saguenéens de Chicoutimi, a obtenu un but contre les Cataractes de Shawinigan Falls hier soir, pour



STAN SMRKE

prendre une avance d'un point sur Jean Béliveau, des As de Québec, en première position des compteurs de la ligue Québec Senior.

Stan a un total de 66 points, divisés en 28 buts et 38 assists, tandis que le "Gros Bill" a l'honneur d'avoir réussi le plus de buts,

35. Les 30 assists de Jean, ajoutés à ses buts lui donnent un total de 65 points, soit la même chose que Sherman White, le centre des Saguenéens.

André Corriveau des Braves de Valleyfield suit les meneurs de près avec 27-37-64.

	B.	A.	Pts
S. Smrke, Chicoutimi	28	38	66
Béliveau, Québec	35	30	65
White, Chicoutimi	21	44	65
Corriveau Valleyfield	27	37	64
Buchanan, Chicoutimi	24	35	59
Campeau, Sherbrooke	18	40	58
Lucas, Sherbrooke	28	25	53
Burchell, Montréal	16	34	50
Dubé, Sherbrooke	18	31	49
L. Tremblay, Québec	20	28	48
Leclerc, Ottawa	19	29	48
Gravelle, Ottawa	23	22	45
Bougie, Valleyfield	17	28	45
Litzberger, Montréal	22	20	42
Douglas, Montréal	15	26	41
Malone, Montréal	14	27	41
Riopelle, Ottawa	13	27	40
Groseau, Chicoutimi	16	23	39
Denis, Montréal	23	12	38
E. Thigait, Shawinigan	18	21	39
Joannette, Valleyfield	12	26	38
Plamondon, Montréal	16	21	37
Wray, Shawinigan	14	21	35

St-Jérôme défait St-Hyacinthe 5-2

ST-JEROME. — Les Alouettes de St-Jérôme ont porté leur avance à trois points en première position de la ligue Provinciale, hier soir, alors qu'ils ont défait leurs plus dangereux rivaux, les Lions de St-Hyacinthe, 5 à 2.

Jesse James a dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux buts tandis que Dan Porteous, Danny Cauc et Frank Porteous ont été les autres compteurs.

Réal Jacques et Claude Savary ont obtenu les deux buts du St-Hyacinthe au cours de la 2e période. Ils ont déjoué Robert Bleau alors que St-Jérôme jouait à court d'un homme.

Bleau a été superbe dans ses filets pour avoir le meilleur sur Sam Renaud.

Première période

Aucun point.
Punitions: Généreux, Benoit (2), Barliko, Ouellette.

Deuxième période

1—St-Jérôme: James	1.50
2—St-Hyacinthe: Jacques (Gladu)	1.13
3—St-Jérôme: D. Porteous	12.48
(Renaud, Butt)	14.05
4—St-Jérôme: Caduc	17.17
5—St-Hyacinthe: Savary	17.17
(Jacques, Laliberté)	
Punitions: Thompson, McCabbe, Trudel, Plante.	

Troisième période

6—St-Jérôme: F. Porteous	0.52
(Généreux)	
7—St-Jérôme: F. Porteous	16.06
(Généreux)	
Punitions: Butt, Labelle, Barliko, (mauvaise conduite).	

ST-LOUIS, 4. (P.A.F.) — Les Cardinals de St-Louis ont reçu les contrats signés du lanceur Cliff Chambers et du receveur Les Fustelman. Ils ont maintenant 31 joueurs sous contrat pour la saison 1953. Onze autres, dont le lanceur Gerry Staley, le receveur Del Rice, l'arrêt-court Virgil Stallcup et le voltigeur Harry "Peanuts" Lowrey, n'ont pas encore accepté les conditions du St-Louis.

Canadien triomphe facilement des Citadelles; Provost brille

(par ROLLAND RICARD)

Le Canadien Junior de Sammy Pollock s'est probablement assuré le championnat de la ligue, au Forum, hier soir, alors qu'il a triomphé facilement des Citadelles de Québec au compte de 6 à 1. Les deux mêmes équipes se rencontreront de nouveau demain soir dans le magnifique Colisée des Citadelles.

Le grand Les Lilley, un des meilleurs joueurs dans le clan de Sammy Pollock, et Phil Goyette ont dirigé l'attaque des vainqueurs avec deux buts chacun. Les autres buts ont été enregistrés par Claude Provost et Yvan Chasle. Camil Henry a été le seul à déjouer Charlie Hodge pour le priver d'un blanchissage. Le petit cerbère du Tricolore a très mal paru sur ce but.

Les deux clubs ont compté un but chacun dans le premier vingt. Claude Provost a donné l'avance à son club avec l'aide de Guy Rousseau et Les Lilley. Moe Collins purgeait une punition lorsque le but fut compté. Moins d'une minute plus tard, Henry accepta une passe parfaite de Michel Labadie à la ligne bleue pour s'avancer près des buts de Hodge et laisser partir un boulet qui passa entre les deux jambes de Charlie Hodge. Ce dernier a paru très faible sur ce but.

Les joueurs de Sammy se sont assurés la victoire dans la deuxième période alors qu'ils comptèrent trois buts pour prendre une forte avance. Goyette, Lilley et Chasle comptèrent les buts.

Gilles Thibault a été puni et son séjour au pénitencier a été très coûteux aux Citadelles. Vers le milieu de la période, dans un effort pour aider à son gardien de buts à bloquer un dur coup de Chasle, Chevalier a fait tomber le disque dans le filet de Paillé au grand désespoir de ses coéquipiers. L'arbitre Mel Snowdon a crédité le but à Chasle parce qu'il avait été le der-

nier à toucher la rondelle.

Dans le dernier vingt, le Canadien compta deux autres buts pour s'assurer définitivement la victoire. Les visiteurs ne semblaient plus donner aucune résistance. Les Lilley a compté d'un angle très difficile après un beau jeu de passes de Rousseau et McCord. Dans la dernière minute de jeu, Phil Goyette a déjoué Paillé sur un magnifique jeu préparé par Provost. Claude s'est emparé du disque dans sa zone à contourner le territoire des Citadelles à deux reprises, tout en déjouant un après l'autre les protégés de Watson, pour faire une passe à Phil Goyette qui était posté juste en avant des filets.

Lorsque le son de la sirène s'est fait entendre, Phil Watson a lancé trois chaises sur la glace dans le but de se moquer de son rival Pollock qui avait déjà lancé une chaise sur la glace la saison dernière après une défaite de son club.

Première période

1—Canadiens: Provost	6.30
(Rousseau et Lilley)	
2—Québec: Henri	
(Labadie et Chevalier)	7.14
Pun.: Collins (5.37 et 14.21), Provost (7.22), Pilon (8.31), Leclerc (9.35) et Hollingworth (18.38).	

Deuxième période

3—Canadiens: Goyette (Provost)	5.03
4—Canadiens: Lilley (Rousseau)	8.58
5—Canadiens: Chasle	11.35
Pun.: Thibault (7.14), Collins (7.34) et Pilon (12.17).	

Troisième période

6—Canadiens: Lilley	11.39
(Rousseau et McCord)	
7—Canadiens: Goyette (Provost)	19.39
Pun.: Houle (3.20), Thibault (2 minutes à 7.30), Hollingworth (16.50) et MacKay (18.40).	



Clarence Campbell impose une amende de \$500 à Jack Adams

Le président Clarence Campbell, de la ligue de hockey Nationale, a annoncé hier que Jack Adams, gérant général des Red Wings de Détroit, avait été condamné à une amende de \$500 pour "avoir accosté l'arbitre Red Storey dans le corridor menant à la chambre des arbitres et pour avoir pénétré dans la chambre de Storey à la patinoire Olympia de Détroit".

Adams a violé les règlements de la ligue le 18 janvier entre les périodes d'une joute entre les Canadiens de Montréal et les Red Wings.

Il y a quelques jours, Bill Tobin, gérant général des Black Hawks de Chicago, a écopé lui aussi d'une amende de \$500 pour une semblable infraction aux règlements. Adams et Tobin sont tous deux gouverneurs de la ligue pour leur club respectif.

Dans sa déclaration révélant l'amende imposée à Adams, souvent surnommé le "Souriant Jack", Campbell a dit qu'il avait été décidé à l'assemblée annuelle de la NHL en juin dernier qu'il était d'aucune utilité de permettre à des directeurs de club de discuter avec les arbitres, au cours d'une joute, des incidents de cette partie. "Souvent", ajoute-t-il, "le résultat de ces discussions est de la critique exagérée et des tentatives d'intimidation."

On en vint donc à la décision de défendre aux représentants d'une équipe d'entrer dans la chambre des arbitres en aucun temps le jour d'une partie, avec ou sans permission.

Campbell a expliqué que ce règlement s'adresse aux gouverneurs de la ligue aussi bien qu'aux directeurs d'un club et "qu'il sera mis en force de façon stricte afin que les arbitres puissent accomplir leur tâche libérés de toute plainte, de toute critique ou de toute menace ayant pour but d'influencer leur travail. "Dans le cas présent, on a prétendu que l'arbitre avait invité Adams à entrer dans sa chambre. Ceci a été démenti par Storey. L'audience de samedi soir (à Détroit) a servi surtout à découvrir la vérité sur ce point. Les témoignages ont été tellement contradictoires qu'il est impossible d'en arriver à une conclusion.

"Toutefois, le but premier du règlement révisé est d'éliminer toute influence auprès des arbitres le jour d'une partie et, dans le cas

présent, on a évidemment violé et la forme et l'intention de ce règlement, indépendamment du fait que permission d'entrer, d'une manière ou d'une autre, ait été ou non accordée par l'arbitre."

Campbell a ajouté qu'il n'avait aucune autre offense du genre à



Jack ADAMS

étudier présentement mais il a dit que les arbitres ne doivent pas être molestés ou intimidés car "toute prochaine infraction résultera en des punitions encore plus sévères".

Victoire facile des Red Wings

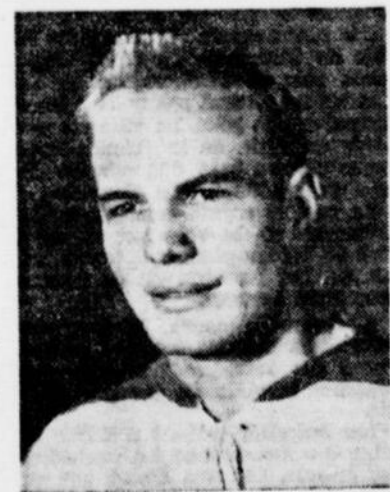
ANN ARBOR, Mich. — Les Red Wings de Détroit ont déclassé l'Université du Michigan au compte de 14 à 4 lors d'une joute d'exhibition disputée devant environ 4,000 personnes hier soir. Les champions de la ligue Nationale se sont assurés la victoire dès la première période en comptant cinq buts. Johnny Wilson a compté 3 buts pour les vainqueurs tandis que Gordie Howe, Glen Skov et Marcel Bonin en ont réussi chacun deux.

Chicoutimi est humilié par Shawinigan Falls, 9-5

SHAWINIGAN-FALLS, Qué., 4. (P.C.f.) — Les Cataractes de Shawinigan-Falls, bien qu'occupant la dernière place du classement de la ligue Senior du Québec, ont servi une leçon aux Saguenéens de Chicoutimi, hier soir, quand ils les ont défaits 9-5, devant 1,500 spectateurs. Les Cataractes ont enregistré leurs quatre derniers buts dans la période supplémentaire.

Irwin Grosse et Jim Anderson ont compté trois buts chacun.

Chicoutimi avait les devants 5-1



IRWIN GROSSE

Jusqu'au milieu de la troisième période. Les Saguenéens ont mérité huit

des 11 punitions imposées par l'arbitre Bill Roberts.

Première période

1-Chicoutimi: Tkachuk (Groleau et Dussault) 58
2-Chicoutimi: S. Smrke (White et Buchanan) 3:01
Punitions: McCallum, Perreault, Bowness et Podolsky.

Deuxième période

3-Shawinigan: Grosse (Bathgate et Hodgson) 3:34
4-Chicoutimi: Roy 16:10
Punitions: McCallum, Taillefer, Anderson et Bowness.

Troisième période

5-Chicoutimi: Dussault (Tkachuk) 1:57
6-Chicoutimi: L. Smrke (Franchise et Perreault) 7:37
7-Shawinigan: Wray (Regan et Limoges) 11:38
8-Shawinigan: Anderson (Hodgson et Dechènes) 13:25
9-Shawinigan: Anderson (Lapointe et Dechènes) 13:48
10-Shawinigan: Grosse (Bathgate et Limoges) 16:32
Punition: Léger.

Période supplémentaire

11-Shawinigan: Grosse (Bathgate et Hodgson) 2:0
12-Shawinigan: Anderson (Lapointe et Dechènes) 5:35
13-Shawinigan: Bathgate (Léger et Grosse) 6:40
14-Shawinigan: Hodgson 8:35
Punitions: Buchanan et McCallum.



Ligue Américaine

HIER

Providence 7, St-Louis 6.
Pittsburgh 3, Cleveland 0.

Ligue Senior :

Shawinigan 9, Chicoutimi 5.

Ligue Ontario-Québec Junior :

Royal 3, Windsor 2.
Canadiens 6, Québec 1.

Ligue Provinciale :

St-Jérôme 5, St-Hyacinthe 2.

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine :

St-Louis à Hershey.
Cleveland à Syracuse.

Ligue Senior :

Royal à Québec.
Sherbrooke à Valleyfield.

Ligue Québec-Ontario Junior :

Royal à Trois-Rivières.
Guelph à Barrie.

Ligue Provinciale :

St-Thérèse à Lachine.
St-Jérôme à St-Hyacinthe.

CLASSEMENTS

Ligue Nationale :

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Détroit	48	23	12	13	153	97	59
Canadiens	50	21	14	15	119	106	57
Toronto	50	20	20	10	117	124	50
Chicago	50	18	20	12	124	135	48
Boston	48	18	20	10	106	118	46
New-York	48	11	25	12	112	151	34

Ligue Américaine :

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Pittsburgh	44	25	15	4	153	102	54
Cleveland	44	26	17	1	153	115	53
St-Louis	43	21	21	1	146	157	43
Hershey	44	21	22	1	146	140	43
Syracuse	43	20	23	0	138	132	40
Providence	45	19	25	1	139	179	39
Buffalo	44	16	26	2	99	151	34

Ligue Senior :

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Chicoutimi	50	28	13	9	180	130	65
Royal	51	27	20	4	169	141	58
Ottawa	48	21	20	7	140	155	49
Sherbrooke	47	22	21	4	153	137	48
Valleyfield	49	20	21	8	132	156	48
Québec	47	17	21	9	139	164	43
Shawinigan	46	11	30	5	134	169	27

Ligue Québec-Ontario Jr :

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Canadiens	37	30	7	0	187	77	60
Québec	39	27	11	1	160	118	55
R.-Rivières	42	11	30	1	110	196	23
Toronto	41	7	31	3	105	202	17

(Division Ouest)

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Marlboros	46	30	10	6	172	105	66
Barrie	45	30	13	2	212	154	62
St. Michael's	46	27	14	5	200	152	59
S. Catharines	43	22	18	3	172	173	47
Galt	46	22	21	3	197	186	47
Oshawa	47	19	25	3	193	231	41
Guelph	46	18	26	2	168	190	38
Windsor	45	13	28	4	96	141	30
Kitchener	45	9	33	3	133	196	21

Ligue Provinciale :

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
St-Jérôme	58	30	19	9	232	212	69
St-Hyacinthe	59	29	22	8	258	208	66
St-Thérèse	58	24	26	8	199	202	56
Lachine	57	17	33	7	196	213	41

Ligue Internationale :

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Cincinnati	48	36	10	2	222	113	74
Troy	44	26	14	3	191	153	56
Toledo	45	23	20	2	151	161	48
G. Rapids	43	17	26	0	157	204	34
Millwaukee	43	13	27	3	169	217	29
Fort Wayne	43	12	30	1	120	172	25

Ligue Senior du Pac-St-Jean :

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Alma	57	37	18	2	265	180	76
Jonquière	57	30	25	2	204	204	62
Dolbeau	57	25	28	5	253	228	54
P.-Alfred	57	17	38	2	185	295	36

Martin Conway a suspendu le coach et le gérant du Canadair

Le président Martin Conway de la Q.A.H.A. a suspendu indéfiniment le gérant-joueur Moe White du Canadair, de la ligue Montréal, ainsi que le gérant d'affaires de cette équipe, George Tait. White et Tait ont été suspendus pour avoir ignoré les ordres de la Q.A.H.A. vendredi dernier, alors qu'ils ont aligné les trois frères Courteau, Ray, Paul et Gerry, ainsi que Bobby Lord, quatre joueurs suspendus par l'association, lors d'une joute contre le club Avro à Toronto. Le Canadair a perdu la joute 5-2.

La Q.A.H.A. doit tenir une assemblée le 21 février et l'on décidera alors du sort de White et Tait, ainsi que des frères Courteau et de Bobby Lord. L'on croit que des suspensions assez longues pourraient être imposées.

La ligue de hockey Montréal, où le Canadair évolue, tiendra une assemblée ce soir pour déterminer si le club de White poursuivra ses activités dans le circuit. Actuellement, le Canadair perd les services de cinq joueurs et sera peut-être obligé de se retirer.

Potins de hockey

Les Maple Leafs de Toronto ont été blanchis moins souvent que tout autre club de la N.H.L. Après 142 parties de la saison 1952-53, les Leafs étaient la meilleure équipe à ce point de vue, n'ayant été blanchis que trois fois. Le Boston était l'adversaire dans deux de ces occasions. Les Canadiens de Montréal ont été l'autre club à réussir l'exploit.

Les Canadiens de Montréal et les Red Wings de Détroit, les deux clubs qui dominent dans la course au championnat de la ligue Nationale de hockey de cette année, partagent l'honneur d'avoir réussi le plus de blanchissages. Chacune de ces deux équipes a empêché l'adversaire de compter un seul but dans six parties. Les Canadiens ont blanchi le Toronto et le Boston une fois, et le Détroit et le Chicago deux fois chacun. La seule équipe que les Habitants n'ont pu empêcher de compter est celle du New-York. Le Détroit a blanchi le Chicago deux fois, les Canadiens une fois et le Boston trois fois. Les Wings ont aussi été impuissants à blanchir les Rangers de New-York.

Harry Watson, le costaud et rapide ailier gauche des Maple Leafs de Toronto, est le seul joueur d'avant dans la L.N.H. à porter le numéro 4 sur son chandail. Tous les autres numéros 4 sont portés par des joueurs de défense.

Les Rangers de New-York ont une nouvelle ligne d'avant qu'on pourrait surnommer la "ligne du plâtre". En effet, chacun des trois membres de cette ligne souffre présentement de blessures. Don Raleigh s'aligne malgré que son poignet gauche soit encore dans le plâtre. George Senick, récemment appelé de Saskatoon, a aussi du plâtre sur son pouce gauche brisé. Aldo Guidolin doit porter un bandage spécial pour protéger son poignet droit foulé. Le succès remporté par cette ligne d'ici la fin de la saison sera un facteur important dans la lutte des Rangers pour se gagner une place dans les éliminatoires.

Après 142 parties de la ligue Nationale de hockey disputées cette saison, 44 joueurs avaient participé à chacune des joutes de leur club. Le Détroit semble avoir les joueurs les plus durables dans la ligue, puisque 12 des Red Wings se sont alignés pour chacune de leurs parties cette saison.

Les Rangers de New-York, qui ont eu plus que leur part de blessés depuis le début de la saison, ont cinq joueurs qui ont pris part à toutes leurs joutes de la présente campagne. Les Canadiens de Montréal ont huit joueurs qui n'ont pas manqué une seule joute des Habitants. Le Boston a sept joueurs qui n'ont pas manqué une partie, tandis que le Toronto et le Chicago ont six joueurs chacun qui se sont alignés pour chacune des parties de leur club respectif.

Le plus haut numéro porté sur un costume d'un club de la ligue Nationale de hockey est 25. Il est porté par Phil Maloney, solide joueur de centre des Maple Leafs de Toronto. Le Toronto se sert aussi des numéros 20, 21, 22, 23 et 24.

Huit "tours du chapeau" avaient été enregistrés dans la ligue Nationale de hockey à venir au matin du 31 janvier. Deux joueurs, Wally Hergesheimer du New York

et Gordie Howe, du Détroit, ont réussi l'exploit deux fois. Les autres joueurs qui ont compté trois buts dans une partie cette saison sont Jean Béliveau et Bernard Geoffrion, des Canadiens, Fleming Mackell du Boston et Ted Kennedy du Toronto.

Trois des plus grandes étoiles dans la L.N.H., Ted Kennedy, capitaine des Maple Leafs de Toronto, Gordie Howe, fameux compteur du Détroit, et Maurice Richard, qui détient le record des compteurs de la L.N.H. pour tous les temps, portent le numéro 9 sur leur chandail. Paul Ronty, excellent joueur de centre du New-York, porte aussi le numéro 9. Ted Lindsay, ailier gauche tout-étoile du Détroit, et Max Bentley, le "Dipsy Doodle Dandy" du Toronto, portent le numéro 7. Don Raleigh du New-York, Ed Sanford du Boston et Jim Peters du Chicago portent aussi le numéro 7. Il n'y a pas de numéro 7 chez les Canadiens car ce numéro a été retiré de façon permanente par les Canadiens. On sait que ce numéro était devenu célèbre chez les Canadiens de Montréal grâce au jeu brillant du défunt Howie Morenz.

Les Rangers de New-York et les Bruins de Boston, qui sont respectivement sixième et cinquième dans le classement des équipes de la ligue Nationale de hockey, sont les deux clubs les moins punis dans le circuit. Le New-York est le moins puni, suivi à ce point de vue du Boston. Les Maple Leafs de Toronto, qui précèdent le Boston dans le classement, sont les plus punis dans toute la ligue.

McNabb nommé coach à New Westminster

VANCOUVER, 4. (P.C.f.) — Le propriétaire-gérant Kenney MacKenzie s'est congédié lui-même en tant qu'instructeur des Royals de New-Westminster dans la ligue de hockey de l'Ouest.

MacKenzie, qui était l'instructeur des Royals depuis le départ de Babe Pratt le 19 janvier, a dit qu'il avait nommé le joueur d'attaque Max McNabb son successeur. "Une des principales raisons de ce changement est de me libérer afin que je puisse assister aux éliminatoires des Prairies et autres régions", a expliqué MacKenzie.

Tulyar n'est pas à vendre

CANNES, France 4. (P.A.f.) — L'Ag Khan a déclaré, hier, qu'il ne "vendrait jamais" son coursier champion Tulyar à des turfmen américains mais qu'il en disposerait peut-être à des Britanniques.

"Un syndicat américain m'a offert près d'un million de dollars pour Tulyar", a-t-il avoué à la Presse Associée, "mais j'ai refusé. Je tiens à ce qu'il reste en Angleterre ou en Irlande pour qu'il puisse servir à mes juments. Je suis actuellement en pourparlers afin de vendre Tulyar à des turfmen britanniques".

FORUM

CE SOIR A 8 H. 30

LUTTE

"Whipper" Billy Watson

— VS —
"Nature Boy" Rogers

2 chutes de 3 à finir

3 — autres combats spectaculaires — 3
Billets : de \$1.00 à \$2.00, en vente aux
guichets des rues Atwater et Classe.
Sièges à 75c section Terrasse mis en
vente ce soir à 7 heures au guichet
de la rue Saint-Luc.

Jeu le 5 février à 8 h. 30
HOCKEY — LIGUE NATIONALE

Toronto vs Canadiens

Sièges à \$1.50 section Terrasse en
vente jeudi matin à 10 heures.
Entrée générale : \$1.50 - \$1.25

TEMPÊTES ET INONDATIONS EN EUROPE

LE BILAN SERAIT DE 2,000 MORTS

AMSTERDAM, 4. (P.C.f.) — Le nombre des morts, à la suite de la pire tempête et des pires inondations en Europe depuis le Moyen-Age, approche de 1,800 aujourd'hui, alors qu'une flotte internationale d'avions et de navires bravait les vagues montagnueuses et le temps glacial pour venir à l'aide des survivants.

Le bilan définitif du désastre pourrait dépasser 2,000. Le journal hollandais, Het Vrije Volk, laisse entendre que plus de 2,000 personnes auraient perdu la vie en Hollande seulement.

Le journal dit que le total des morts, dans la seule île de Schouwen-Duiveland dans le Zeeland, approcherait de 1,000. Il cite le bourg-mestre de Zierikzee qui aurait dit qu'entre 300 et 400 personnes se sont noyées dans la ville de Nieuwerkerk, dans cette île.

EVACUATION

Quelque 2,000 navires et plus de 125 avions ont accéléré l'évacuation de milliers de personnes transies par des températures voisines de zéro et souffrant d'avoir passé trois jours en plein air dans des villages isolés du sud-ouest de la Hollande.

LE BILAN

Les eaux déchainées se sont retirées quelque peu de Grande-Bretagne et de Belgique, mais 1,000 milles carrés de la Hollande — le pays le plus durement frappé des trois — demeurent submergés sous une couche d'eau salée qui ronge la terre arable.

Les dommages incalculables atteindront des millions de dollars. En Grande-Bretagne, plus de 400 milles carrés sont inondés. A Bruxelles, les journaux estiment que les pertes s'élèvent à environ \$20,000,000 en Belgique seulement.

Voici le chiffre actuel des victimes d'après les meilleures sources non officielles:

Hollande	1,223
Angleterre	377
Perdus en mer	169
Belgique	14

Total

80,000 SANS-FOYER

On estime que 80,000 personnes sont sans foyer, soit 30,000 en Grande-Bretagne et 50,000 en Hollande. On croit que des milliers d'autres manquent toujours à l'appel dans les deux pays.

Mais le nombre définitif de victimes ne sera pas connu d'ici plusieurs semaines: pas avant que les dernières recherches dans les maisons toujours inondées ne soient



MOUTONS RESCAPES — Une équipe de sauveteurs sur les côtes anglaises utilise une chaloupe pour aller rescaper une bande de

moutons forcés de se réfugier sur un îlot temporaire à la suite de l'inondation qui a déferlé sur la Grande-Bretagne.

terminées, que toutes les listes de victimes ne soient vérifiées et que les blessés ne soient complètement rétablis.

CORPS RETIRES

Les corps de quatre autres Américains ont été retirés de leurs foyers situés sur la côte orientale de l'Angleterre, aujourd'hui, portant le nombre connu de victimes américaines à 15. Trois autres manquent toujours à l'appel et on presume qu'ils sont perdus. On ne signale aucune victime chez les Canadiens.

Outre les efforts désespérés pour sauver les personnes qui sont toujours prisonnières dans les arbres, les greniers, sur les digues et autres endroits élevés, on doit envisager la dure et difficile tâche de reconstruire les digues afin de parer à la menace d'une recrudescence de la marée qui inonderait une fois de plus les terres.

Mais les secours et les offres de secours ne manquent pas dans les pays éprouvés. De toutes les parties du monde leur parviennent des messages de sympathie.

UNE AUTRE BRECHE

La Grande-Bretagne et la Hollande ont encore été menacées, hier soir, par l'inondation. On a signalé une autre brèche des digues à Rommel, sur la côte nord des îles jumelles de la Hollande, Goeree-Overflakke. La mer a surgi à l'intérieur des terres par un trou de 35 verges de largeur et de cinq verges de profondeur.

La population de Rommel est de 2,000 habitants.

En Grande-Bretagne, la rivière Ouse est sortie de son lit dans l'East Anglia. On a évacué les maisons à Watlington et St-Germans, et on craint que la ville de Kings Lynn ne soit isolée. Plusieurs villes britanniques rapportent une menace d'épidémies, leurs systèmes d'égout étant débordés.

SECOURS

Une vaste organisation de secours, qui compte des navires, des avions et des hommes des forces armées des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, de France et du Canada s'est mise rapidement en branle pour répondre aux appels pressants des centres hollandais inondés.

On essaie surtout de porter secours aux régions de Schouwen-Duiveland et aux îles de Tholand, dans le Zeeland et de Foerree-Overflakke.

Un pont aérien rapidement organisé a laissé tomber, par para-

chute, des tonnes de nourriture et de couvertures dans les régions isolées. Quinze hélicoptères américains et anglais servent au transport de médicaments, et on attend d'autres appareils aujourd'hui.

Une flotte disparate de barques de pêche, de balayeurs de mines et de bâtiments de patrouille de la marine hollandaise, et d'embarcations privées de toutes sortes se dirige vers Zierikzee, un port de Schouwen-Duiveland, pour y secourir les sinistrés isolés dans cette région.

LA REINE JULIANA

La reine Juliana de Hollande, qui a visité presque toute la région inondée ces deux derniers jours, a accueilli son mari, le prince Bernhard, tôt aujourd'hui, à l'aéroport d'Amsterdam. Le prince a interrompu une visite aux Etats-Unis, revenant hâtivement dans son pays pour prendre part aux opérations de secours.

En plus des difficultés des divers pays, on a abandonné tout espoir,

aujourd'hui, de retrouver le vapeur suédois Aspo de 1,331 tonnes et son équipage de 22 matelots. Le navire est disparu sans laisser de traces après avoir expédié un message de détresse alors qu'il se trouvait à 125 milles au large de la côte danoise.

Les eaux se retirent de la majeure partie des régions inondées de la Grande-Bretagne. Mais 1,500 pompiers ont installé quelque 350 pompes dans le but d'accélérer les opérations de déblaiement.

A Whitstable, dans le Kent septentrional, hier soir, 56 pompes d'une capacité de 500 gallons chacune, à la minute, n'ont pu dégager que deux milles carrés.

Le gouvernement britannique a mobilisé les troupes et la garde territoriale pour aider aux travaux de sauvetage. A Londres, le lord-maire a inauguré son fonds de secours en annonçant un don anonyme de 10,000 livres venant d'un citoyen de l'île de Jersey.

La police croit que le bilan ne

sera pas aussi tragique que prévu en Grande-Bretagne. Ainsi, dans l'île de Canvey, dans l'estuaire de la Tamise, on croit qu'il y a eu confusion dans les rapports et que le chiffre des morts n'est que de 30 au lieu de 130 comme on l'avait dit plus tôt.

TACHE SURHUMAINE

La Hollande affronte une tâche quasi-surhumaine de reconstruction. Les digues de ce pays sont enfoncées à plusieurs endroits et la mer a pénétré parfois jusqu'à 40 milles à l'intérieur des terres.

M. Clarence Hunter, administrateur de la sécurité mutuelle des Etats-Unis en Hollande, a dit que le travail de reconstruction des digues coûtera des centaines de millions de dollars et durera plusieurs années.

Le ministre de l'Intérieur de Belgique a annoncé que 14 personnes et non 22 ont perdu la vie dans les désastres de fin de semaine. Cinq Belges manquent encore à l'appel.

Nouveaux dangers en Angleterre

LONDRES, 4. (P.A.f.) — Des avertissements de nouvelles bourrasques et de marées hautes menacent de nouveaux dangers la côte orientale inondée de la Grande-Bretagne, et des milliers travaillent sans arrêt pour essayer de consolider les défenses contre la mer.

Alors qu'on estime déjà à plus de 500 les victimes de l'ouragan et des inondations de la fin de semaine dernière, de nouvelles prévisions de tempêtes dans la Mer du Nord apportent la crainte de désastres nouveaux.

En même temps, le ministère de l'Air a prédit que des vents violents qui se forment plus au sud "auront tendance à rendre les marées plus hautes sur la côte est".

Dans la région dévastée, on se pose la question suivante: Peut-on réparer à temps les digues, ébréchées?

Des milliers de militaires et de volontaires travaillent nuit et jour, depuis la fin de semaine, à la réparation de quelque 500 brèches dans les digues maritimes et riveraines sur une distance de 200 milles.

Un vent mordant agite de nouveau la mer le long de la côte de Norfolk. Dans l'île ravagée de Canvey, dans l'estuaire de la Tamise, où l'estimé du nombre des morts varie de 36 à plus de 100, le greffier du village, Reginald Whitley,

dit que "nous aurons besoin de chaque homme et d'un grand effort pour élever des digues capables de résister aux nouvelles marées hautes".

Il a souligné aussi que les grandes marées du printemps sont attendues vers le 19 février et se demande si on aura le temps de renforcer suffisamment les digues pour les contenir. Il a souligné que l'eau baisse à certains endroits, mais que l'île est toujours sans électricité et que le système d'aqueduc et d'égouts est endommagé gravement.

L'armée et la défense civile font parvenir des vivres à quelque 2,000 insulaires qui s'accrochent tenacement à leurs foyers envahis par les eaux.

Des sinistrés, évacués en fin de semaine, ont franchi les piquets de police pour retourner chez eux. Munis de couvertures et de caisses de victuailles, ils espèrent reprendre leur existence coutumière au plus tôt. La police dit que plusieurs de ces gens ne pourront demeurer

longtemps dans leurs foyers, rendus inhabitables par les eaux.

Des centaines de citoyens dans la ville de Sheerness de 17,000 habitants, près de l'embouchure de la Tamise, ne veulent pas quitter leurs demeures non plus. La ville est séparée du reste de la Grande-Bretagne par un bras d'inondation de près d'un mille depuis dimanche.

La marine royale assure le ravitaillement de la ville par un service de bateau-passeur à toutes les heures. Les trois quarts de Sheerness sont inondés.

A Great-Yarmouth, le long du littoral du Norfolk, les eaux se retirent des rues, mais la ville est toujours inondée et presque sans vie.

Les autorités tentent d'établir le bilan des inondations. La confusion est grande. Les uns disent que ce bilan atteindra 249 personnes alors que le chiffre officiel est de 377. Il faudra probablement des semaines d'enquêtes et de relevés avant de connaître le chiffre exact des mortalités.



LA REINE JULIANA, de Hollande, qui s'est portée à la rencontre de son époux, le prince Bernhard, rentré précipitamment des Etats-Unis à la suite du désastre qui vient de frapper son pays.